



Les résultats du
**recensement
agricole
2010**



***Une agriculture régionale
pleine de ressources***



AGRI' Édition 2011
REPÈRES

Agri' repères

Édition 2011

recensement
agricole
2010

Données disponibles au 1^{er} juillet 2011

© AGRESTE 2011

www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr

Couverture : Photothèque du MAAPRAT - © Pascal Xicluna-<http://photo.agriculture.gouv.fr>

L'information en ligne

Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt du Centre

Accueil La direction Téléprocédures

L'internet du ministère Mes démarches en ligne Le portail de l'alimentation

Rechercher

Les résultats du recensement agricole 2010

> Recensement agricole 2010

Accueil > Publications > Statistiques régionales et études > Les résultats du recensement agricole 2010 > Recensement agricole 2010

Envoyer par courriel

Imprimer

Recensement agricole 2010

> Tous les résultats du recensement agricole 2010

recensement agricole 2010

> Le recensement agricole 2010 : premières publications sur la région et sur ses départements

Une première description de l'agriculture dans la région Centre et de ses 6 départements à partir des données du recensement agricole 2010.

> Le recensement agricole 2010 : résultats complémentaires

Des nouvelles données sur le Recensement Agricole 2010 sur le mode de faire valoir, les installations, les circuits courts et la caractérisation des exploitants de plus de 50 et de 55 ans.

avec

www.draaf.agriculture.gouv.fr
rubrique statistiques régionales et études

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Le recensement agricole 2010 : une opération innovante

Grande campagne mobilisatrice, le recensement agricole a innové en 2010. Au rang des nouveautés : la saisie informatique des données lors de l'enquête, un recours aux fichiers administratifs existants pour recueillir certaines informations, et de nouvelles questions sur des sujets émergents.

Une vaste opération mobilisatrice : agriculteurs, enquêteurs, services du ministère

La réussite du recensement agricole 2010 repose sur une mobilisation active durant la campagne 2009-2010 de l'ensemble des chefs d'exploitation, enquêteurs et services statistiques régionaux et national du ministère en charge de l'agriculture.

Innovation technique : la collecte informatisée pour une qualité accrue des données

Lors du recensement agricole 2010, les enquêteurs ont saisi les réponses des agriculteurs directement sur un ordinateur portable. Les données collectées ont ainsi été de meilleure qualité, vérifiées en cours de saisie et leur envoi a été instantané. Délais et précisions ont ainsi été améliorés par rapport au recensement précédent. Le principe est de collecter toutes les réponses disponibles directement auprès des administrations, les questions disparaissant alors du questionnaire proposé aux agriculteurs.

Intégration de nouvelles thématiques pour mesurer l'évolution de l'agriculture

De nouvelles questions ont été posées sur des thématiques émergentes, notamment les problématiques agro-environnementales liées au Grenelle de l'environnement.



Éditorial

Une agriculture régionale pleine de ressources

Après une année de crise, 2010 est marquée par un retournement de tendance bon pour le moral des agriculteurs. Les prix des produits agricoles s'affichent en forte progression, notamment pour les céréales, fruits, légumes et vins. Les rendements régionaux ont été corrects. Le revenu des agriculteurs augmente sensiblement, malgré une hausse modérée du coût des charges. Par contre, les éleveurs n'y trouvent pas leur compte avec des charges plus lourdes que ne compensent pas des prix à la vente stagnants.

En 2011, la sécheresse printanière limite le rendement des céréales et réduit fortement la production fourragère. Malgré un marché mieux orienté, la situation n'est pas florissante dans le secteur de l'élevage. La filière des fruits et légumes cumule les problèmes : la production abondante ne facilite pas leur écoulement et le marché a traversé une grave crise en juin due à la bactérie *Escherichia coli*.

Dix ans après le précédent, le recensement agricole 2010 dresse un nouvel état des lieux de l'agriculture française. Il l'appréhende tant dans sa globalité nationale qu'au niveau communal. Opération d'envergure, il constitue un outil exhaustif, précis et détaillé essentiel à la connaissance du monde agricole et de nos territoires. Ses résultats sont en accès libre sur les sites Internet Agreste et de la DRAAF du Centre.

De nouveaux constats émergent, d'autres se confirment. Ainsi, la région Centre devient la première région française pour la surface utilisée par les exploitations agricoles. Elle maintient sa position de leader pour les productions de blé tendre, de blé dur, d'orge d'hiver, de colza et de pois protéagineux. Les territoires évoluent de manière inégale. L'accès à l'eau constitue un facteur déterminant pour diversifier les cultures. Les exploitations se spécialisent, se concentrent et s'agrandissent.

Titulaires d'une bonne formation, les jeunes exploitants sont de moins en moins nombreux. La transmission des entreprises agricoles, problème récurrent depuis quelques années, reste difficile.

Les agriculteurs portent de plus en plus d'intérêt à la commercialisation de leurs produits par le biais de circuits courts. La variété des productions et le dynamisme des filières agricoles constituent un atout de poids pour la région Centre.

Trois problématiques devraient orienter l'élaboration des politiques publiques des années à venir, à savoir la maîtrise de la perte de surfaces agricoles, l'installation des jeunes agriculteurs et le renforcement du potentiel de production régional.

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,

François PROJETTI

SOMMAIRE

RÉGION CENTRE	8-11
CHER	12
EURE-ET-LOIR	13
INDRE	14
INDRE-ET-LOIRE	15
LOIR-ET-CHER	16
LOIRET	17
POPULATION	18-19
UTILISATION DU TERRITOIRE	20-21
CLIMATOLOGIE	22-23
EFFECTIFS ENSEIGNEMENT	24-25
ENSEIGNEMENT EN RÉGION	26-27
RÉGIONS AGRICOLES	28-33
EXPLOITATIONS AGRICOLES	34-39
AGRICULTURE BIOLOGIQUE - DIVERSIFICATION	40-41
UTILISATION DU SOL	42-43
CÉRÉALES ET OLÉOPROTÉAGINEUX	44-47
COURS DES CÉRÉALES	48-49
CULTURES INDUSTRIELLES	50-51
CULTURES FOURRAGÈRES	52-53
VERGERS	54-55
COURS DES LÉGUMES	56
COURS DES FRUITS	57

SOMMAIRE

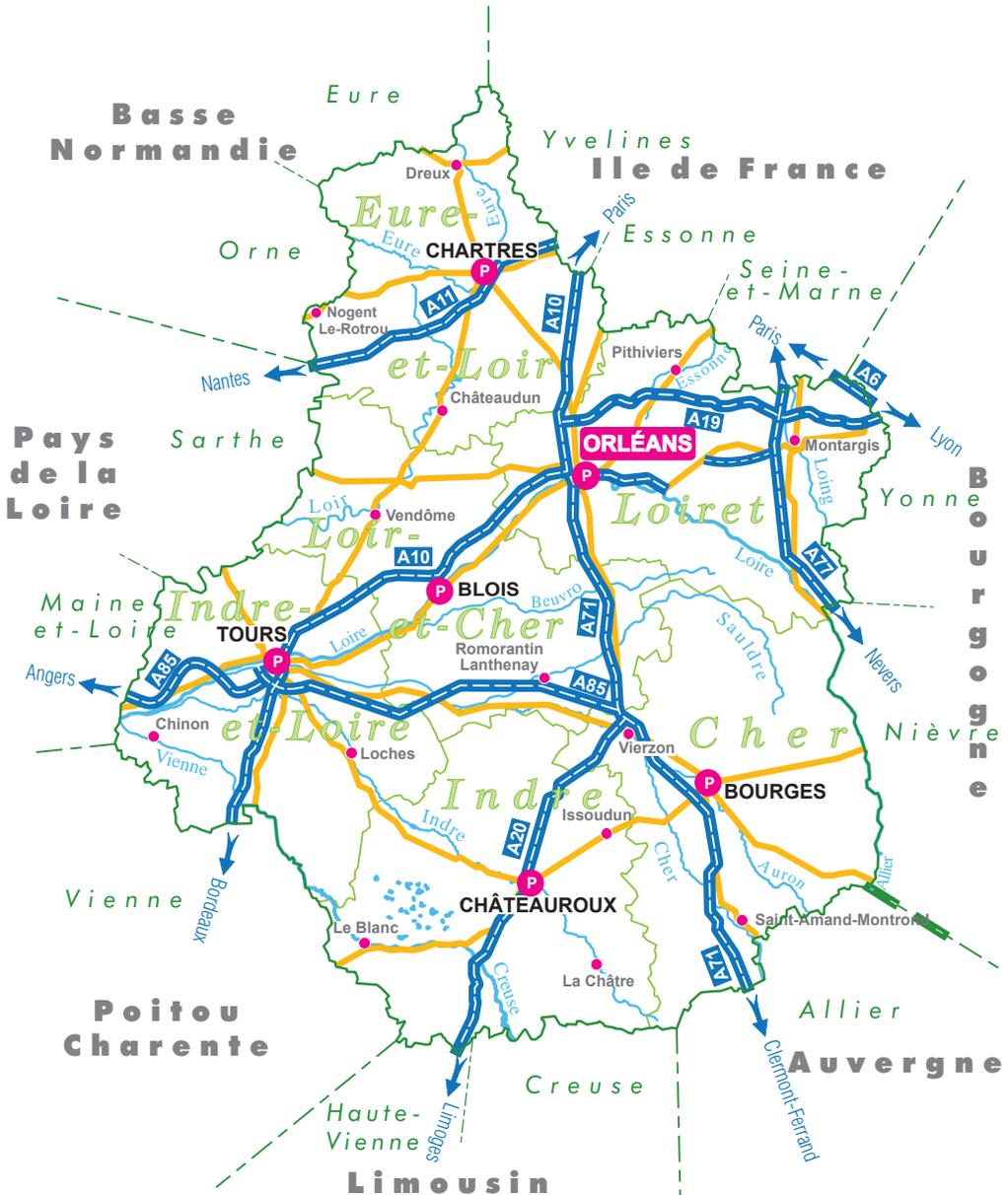
VIGNE	58-59
FORÊT	60-61
BOIS ET SCIAGES	62-63
BOVINS	64-67
LAIT DE VACHE	68-69
PORCINS	70-71
OVINS	72-73
CAPRINS	74-75
LAIT DE CHÈVRE	76-77
VOLAILLES ET LAPINS	78-79
COURS DES ANIMAUX	80-81
ÉQUIDÉS	82
AUTRES PRODUITS IAA (aliments pour animaux)	83
EMPLOI	84-85
ENTREPRISES IAA	86-87
VALEUR VÉNALE DES TERRES	88-89
PETITES RÉGIONS AGRICOLES	90-91
COMPTES DE L'AGRICULTURE	92-95
RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE	96-97
AIDES A L'AGRICULTURE	98-99
ZONES AIDÉES	100-103
INFOS GÉNÉRALES	104-107
INDEX	108

Les petites régions agricoles



Source : SRISE Centre

Région CENTRE



Source : SRISE Centre

Une agriculture dominée par les grandes cultures mais la diversité subsiste

En 2010, l'agriculture valorise 58 % du territoire régional avec un peu plus de 2,3 millions d'hectares de surface agricole utilisée (SAU). Cette surface positionne la région Centre à la première place des régions françaises. On compte 25 080 exploitations agricoles, soit une baisse de 24 % par rapport à 2000. Le nombre de grandes exploitations est stable. Par contre, celui des petites et des moyennes structures a baissé d'un tiers.

La région Centre se classe au 3^e rang des régions pour la SAU moyenne par exploitation avec 94 hectares, conséquence de la prédominance des grandes cultures, quand la moyenne nationale est de 55 hectares.

En ne considérant que les moyennes et grandes exploitations, le classement est similaire, leur taille moyenne atteint 121 hectares. Ces exploitations représentent les trois quarts des exploitations et concentrent 97 % de la SAU régionale.

Première région française pour sa production de céréales, le blé tendre en constitue le fer de lance avec 667 300 hectares en 2010, soit 55 % de la sole céréalière régionale. Le Centre est également la 1^{ère} région française pour les oléagineux : un cinquième de la surface nationale de colza est cultivée en région Centre. Les exploitations cérésières contribuent à la moitié du potentiel économique agricole de la région.

Mais présenter l'agriculture régionale sous le seul aspect des grandes cultures serait réducteur. Elle offre un large éventail de cultures spécialisées, datant d'une longue tradition. De la Touraine au

Sancerrois, des vignobles de renom jalonnent coteaux et vallées. Les vergers, localisés dans le Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret, proposent une large gamme de pommes et de poires, dans le cadre d'une arboriculture modernisée. Producteur d'une vaste palette de légumes, le Centre pratique aussi bien le plein champ que le maraîchage ou la culture sous serres. La production horticole se concentre surtout dans le Loiret et l'activité pépinière reste bien placée.

Les productions animales, d'un poids plus faible que les productions végétales, n'en sont pas moins diversifiées : élevage (bovin, ovin, porcin), lait de vache, produits avicoles, sans oublier le troupeau de chèvres dont le lait permet la fabrication de fromages réputés dont cinq bénéficient de l'appellation d'origine contrôlée. L'association polyélevage et polyculture représente 14 % du potentiel économique régional.

L'industrie agroalimentaire du Centre occupe une place modeste dans l'ensemble national en terme d'effectif de salariés, il se situe au 10^e rang des régions. La boulangerie industrielle, la production de viande de volaille, de fromage blanc de campagne ou de lait conditionné sont cependant bien placées.

En 2009, l'agroalimentaire du Centre compte 121 entreprises de plus de 19 salariés, soit un total de 11 241 salariés. Le Centre se place au 1^{er} rang en France pour la collecte de céréales et d'oléoprotéagineux.

En 2010, le revenu agricole par actif non salarié a progressé par rapport à 2009, passant de 20 900 € à 40 300 €.

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 : premières tendances – Agreste Centre Résultats n° 184 – septembre 2011
- > Les revenus de l'agriculture en 2010 – Agreste Centre Informations n° 183 – septembre 2011
- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique statistiques régionales et études

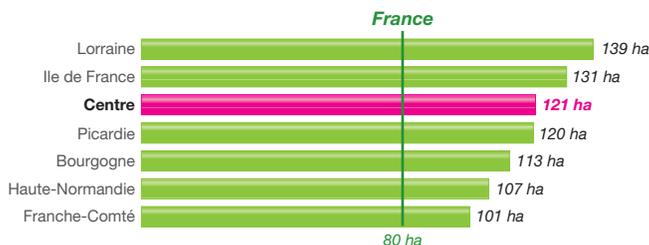
- **Surface Agricole Utilisée (SAU)** : elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes
- **Production totale au prix de base** = la production au prix départ ferme (production végétale + croît du cheptel + produits animaux + activités para-agricoles) + les subventions sur les produits dues au titre des productions de l'année.

Principales caractéristiques de la région Centre par arrondissement

	Superficie totale (ha)	Nombre de communes	Nombre de cantons	Population en 1999	Population au 01/01/2009
Région Centre	3 915 094	1 842	198	2 440 329	2 538 590
Cher	723 499	290	35	314 428	311 022
Bourges	279 783	131	16	174 031	172 225
St Amand-Montrond	266 977	116	11	67 344	67 229
Vierzon	176 739	43	8	73 053	71 568
Eure et Loir	587 995	403	29	407 665	425 502
Chartres	211 382	160	11	194 340	202 138
Châteaudun	143 884	80	5	56 886	59 523
Dreux	150 054	109	9	120 298	126 295
Nogent le Rotrou	82 675	54	4	36 141	37 546
Indre	679 063	247	26	231 139	232 268
Le Blanc	176 075	56	6	32 897	32 956
Châteauroux	252 434	82	11	130 115	129 714
La Châtre	132 323	58	5	33 275	33 556
Issoudun	118 231	51	4	34 852	36 042
Indre et Loire	612 670	277	37	554 003	588 420
Chinon	169 415	87	7	80 579	85 456
Loches	180 339	67	6	48 773	50 539
Tours	262 916	123	24	424 651	452 425
Loir et Cher	634 344	291	30	314 968	327 868
Blois	256 493	136	14	177 282	168 299
Romorantin-Lanthenay	171 938	107	9	68 014	89 052
Vendôme	205 913	48	7	69 672	70 517
Loiret	677 523	334	41	618 126	653 510
Montargis	263 133	126	12	158 426	168 721
Orléans	294 584	122	24	402 580	423 580
Pithiviers	119 806	86	5	57 120	61 209

Sources : Agreste - Insee

SAU moyenne des moyennes et grandes exploitations en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

RCAI par UTANS en 2010



Source : Agreste - comptes provisoires de l'agriculture 2010

Surface des principales cultures en 2010

	Unité : hectare
Céréales	1 211 650
<i>dont blé tendre</i>	667 300
<i>orge et escourgeon</i>	231 900
<i>maïs grain</i>	115 600
Oléagineux	398 300
Protéagineux	49 300
Betteraves industrielles	28 400
Cultures fruitières	4 171
Vigne	21 800
Surfaces toujours en herbe (y. c. hors exploitations)	282 800

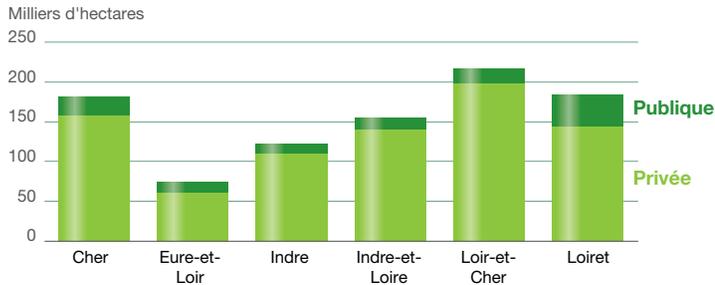
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Répartition des forêts de production selon l'essence dominante

(milliers d'ha)	Cher	Eure-et-loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France Métropolitaine
Chêne	102	56	81	71	115	107	532	3 585
Autres feuillus	54	14	30	45	55	46	244	7 180
Conifères	24	4	10	38	44	30	150	4 470
Total	180	74	121	154	214	183	926	15 235

Source : Inventaire Forestier National - année de référence 2007 (résultats des campagnes d'inventaire 2005 à 2009)

La forêt privée domine



Source : Inventaire Forestier National - année de référence 2007 (résultats des campagnes d'inventaire 2005 à 2009)

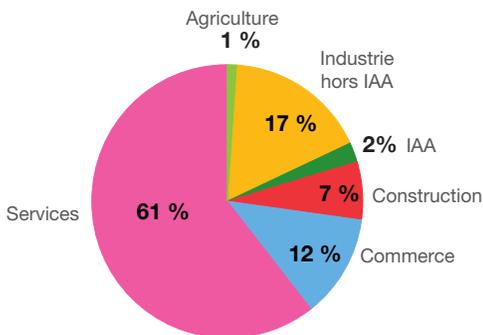
Effectifs d'animaux en 2010

Unité : tête

Total bovins	630 100
<i>dont vaches laitières</i>	64 500
<i>vaches nourrices</i>	198 100
Ovins	191 000
Caprins	153 000
Porcins	341 300
Poulets de chair	5 741 400
Dindes et dindons	1 398 500

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

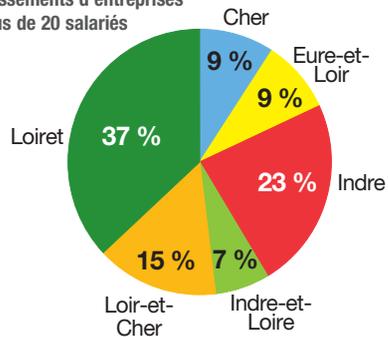
Répartition des salariés en 2008



Source : Insee, estimations d'emploi

Effectif des salariés dans les IAA en 2007

Établissements d'entreprises de plus de 20 salariés



Source : Agreste - Enquête dans les IAA en 2007

Comptes provisoires 2010 de la branche Agriculture

Unité : million d'euros, sauf mention contraire

	Région Centre	France
Production totale hors subventions	3 915	64 823
<i>dont productions végétales</i>	3 035	38 459
<i>productions animales</i>	721	22 760
Total subventions sur produits	44	941
Production totale au prix de base	3 959	65 764
Résultat courant avant impôts par UTANS (euros)	40 300	24 300

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Grandes cultures, élevage allaitant et viticulture dominant

La culture des céréales domine l'agriculture du Cher. La Champagne berrichonne est le 2^e bassin céréalier de la région avec des exploitations de grande taille.

L'arboriculture et la viticulture sont également présentes avec des appellations renommées comme le Sancerre. Les bocages herbagers du sud du département abritent des élevages principalement orientés vers la production de bovins allaitants.

En 2010, le Cher compte 3 806 exploitations agricoles sous un quart de moins qu'en 2000. Presque la moitié des petites structures ont disparu en dix ans. Cette baisse tendancielle est aussi observée pour les exploitations moyennes et grandes, cependant en moindre mesure pour ces dernières (- 2 %).

La SAU moyenne atteint 115 ha, soit 21 ha de plus que la moyenne régionale. Les moyennes et grandes exploitations représentent les trois-quarts des exploitations et concentrent 97 % de la SAU départementale, proportion identique au niveau régional. En 2010, les oléagineux, surtout le colza, occupent une place importante (19 % de la SAU). Mais la céréaliculture reste dominante en

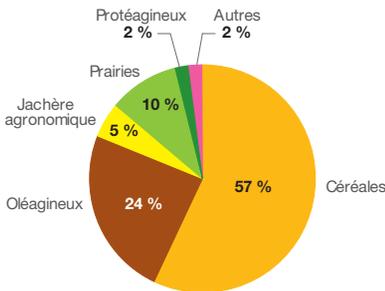
couvrant 45 % du territoire agricole, le blé tendre occupe près d'un hectare sur quatre. La Champagne berrichonne est avec la Beauce l'un des deux bassins céréaliers régionaux.

Le verger, constitué essentiellement de pommiers ne cesse de se réduire, il n'occupe plus que 780 hectares contre près de 2000 il y a dix ans. Les vignobles du Cher s'étendent sur 4 130 hectares dont 98 % en appellation d'origine protégée. Ils portent des noms bien connus : Sancerre, Menetou-Salon, Reuilly ou Quincy.

Dans le sud du département, l'élevage bovin, grâce à d'importantes surfaces fourragères, constitue l'essentiel de l'activité : le Cher détient le tiers de l'effectif régional de vaches allaitantes. Sancerre, 1^{er} marché français aux gros bovins, est approvisionné pour l'essentiel par les départements d'élevage voisins. Le nord du département est marqué par l'élevage caprin dont le lait sert à la production de crottin de Chavignol, l'un des cinq fromages de chèvre d'appellation d'origine contrôlée en région Centre.

En 2010, le revenu agricole par actif non salarié progresse par rapport à 2009, à l'image du revenu régional : il passe ainsi de 20 900 € à 40 300 €.

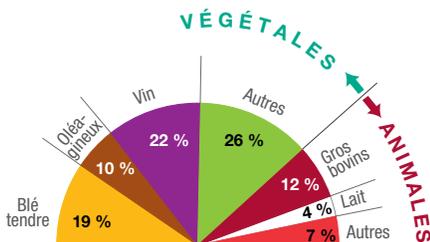
Céréales et oléagineux occupent 81 % des terres arables



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Productions agricoles en 2010 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Superficie totale (ha)	723 499
Surfaces boisées en 2010 (ha)	183 300
Surface agricole utilisée en 2010 (ha)	432 333
SAU moyenne en 2010	
<i>par exploitation (ha)</i>	115
<i>pour moyennes et grandes exploitations (ha)</i>	147
Population totale au 01/01/2009	311 022
Population agricole familiale active en 2010	5 982
Nombre d'exploitations en 2010	3 806
<i>dont moyennes et grandes</i>	2 855

Sources : Agreste et Insee

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 : premières tendances Cher – Agreste Centre Résultats n° 185 – septembre 2011
- > Les revenus de l'agriculture en 2010 – Agreste Centre Informations n° 183 – août 2011

Premier département céréalier de France

Le contraste est frappant entre les vastes étendues sèches et découvertes livrées à la culture de Beauce et les vallons boisés parcourus de rivières du Perche. La qualité des sols de Beauce en fait une des régions agricoles les plus riches. Le département abrite dans sa partie nord-ouest quelques grands massifs forestiers.

Indéniablement, l'agriculture marque fortement son empreinte : elle utilise les trois quarts de la surface du département, dépassant en cela largement la moyenne régionale (58 %). En 2010, quatre exploitations sur cinq sont qualifiées de moyennes ou grandes. Elles concentrent 98 % de la surface agricole départementale. Leur surface agricole utilisée moyenne (SAU) est de 129 hectares, huit de plus que la moyenne régionale. Pendant la période intercensitaire, le nombre des grandes exploitations a augmenté de près de 10 %. Mais, le nombre total d'exploitations a diminué de 17 %, passant de 5 200 en 2000 à 4 318 exploitations en 2010.

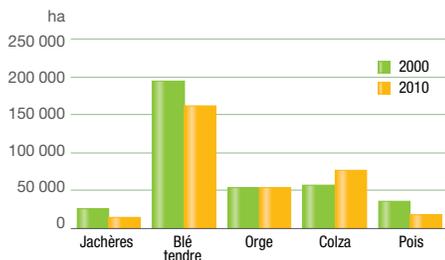
Premier département céréalier de France, l'Eure-

et-Loir offre au blé tendre une place de choix puisqu'il occupe 36 % de la SAU. Sa prééminence assure au département la 1^{ère} place au niveau national. Le développement de la jachère industrielle a permis au colza de progresser ; de 20 300 hectares en 1988, il est passé à 76 500 en 2010. Les surfaces cultivées en pommes de terre se sont développées pour atteindre 6 900 hectares en 2010. La betterave industrielle, cultivée sur 8 200 ha, représente près de 30 % de la production régionale. D'autre part, le département concentre 27 % de la surface régionale de légumes destinés au marché du frais.

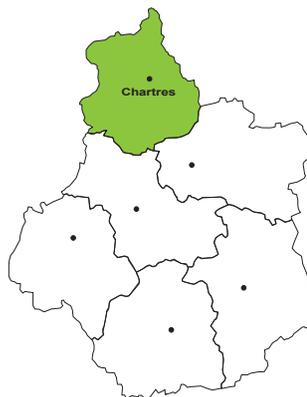
L'élevage se localise pour l'essentiel dans le Perche. Le hors sol tant en porcs qu'en poulets de chair est bien présent. L'Eure-et-Loir a des atouts : les céréales sont produites sur place et le plus grand bassin de consommation est à moins de 100 kilomètres.

En 2010, le revenu agricole par actif non salarié s'établit à 45 700 €, en progression par rapport à 2009 comme dans l'ensemble de la région.

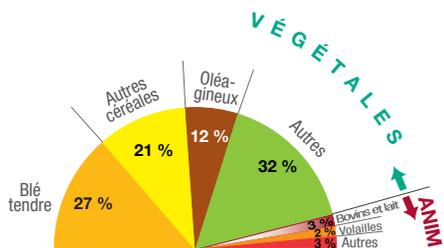
Suprématie du blé tendre



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010



Productions agricoles en 2010 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Superficie totale (ha)	587 995
Surfaces boisées en 2010 (ha)	73 500
Surface agricole utilisée en 2010 (ha)	450 551
SAU moyenne en 2010	
<i>par exploitation (ha)</i>	105
<i>pour moyennes et grandes exploitations (ha)</i>	129
Population totale au 01/01/2009	425 502
Population agricole familiale active en 2010	6 539
Nombre d'exploitations en 2010	4 318
<i>dont moyennes et grandes</i>	3 420

Sources : Agreste et Insee

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 : premières tendances – Agreste Centre Résultats n° 186 – septembre 2011
- > Les revenus de l'agriculture en 2010 – Agreste Centre Informations n° 183 – août 2011

Des grandes cultures au nord et des prairies au sud

Le sud du département, pays bocager, vit presque exclusivement de l'élevage bovin destiné à la viande. Par contre, le nord se consacre aux grandes cultures. L'Indre abrite le parc naturel de la Brenne, pays des «mille étangs».

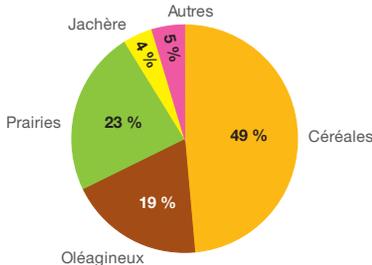
En 2010, l'agriculture utilise les deux tiers du territoire départemental, soit 453 000 hectares ; c'est un des plus forts taux de la région. Depuis 2000, la surface agricole utilisée (SAU) a peu diminué (- 1,7 % contre - 2,3 % sur le plan régional), les terres des petites unités disparues ont été reprises par les plus grandes. En 2010, deux exploitations sur trois sont qualifiées de moyennes ou grandes, elles concentrent 95 % de la SAU départementale. Leur taille moyenne est de 133 hectares, douze de plus que la moyenne régionale.

Céréales et grandes cultures s'étendent sur une large moitié des surfaces utilisées (58 %). Le blé tendre domine, mais les oléagineux gagnent du terrain et placent l'Indre au 3^e rang dans la région. Les terres vouées à l'élevage s'étendent sur 36 %

de la SAU, ce qui fait de l'Indre un département de zone intermédiaire. Le cheptel laitier subit une lente érosion, mais parallèlement les troupeaux se concentrent. La moitié sud du département vit presque exclusivement de l'élevage. L'Indre détient 46 % de l'effectif régional de vaches allaitantes. Son troupeau est essentiellement constitué des races charolaise et limousine. L'Indre est le leader régional s'agissant des effectifs de brebis (plus de 57 000 têtes) mais ce troupeau a perdu 36 % de ses effectifs depuis 2000. Par contre, le troupeau de chèvres, avec près de 36 000 têtes, s'accroît et est devenu le plus important de la région. Leur lait permet de fabriquer deux fromages de chèvre réputés, le Pouligny St Pierre et le Valençay. Notons également la société Harry's, grand nom de l'agroalimentaire, qui est implantée à Châteauroux.

En 2010, le revenu agricole par actif non salarié passe de 18 800 € à 35 200 €, à l'image du revenu régional.

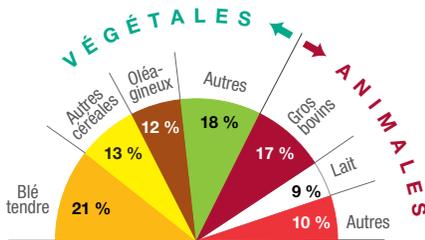
Les céréales couvrent plus de la moitié des terres arables



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Productions agricoles en 2010 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Superficie totale (ha)	679 063
Surfaces boisées en 2010 (ha)	117 100
Surface agricole utilisée en 2010 (ha)	452 691
SAU moyenne en 2010	
<i>par exploitation (ha)</i>	94
<i>pour moyennes et grandes exploitations (ha)</i>	133
Population totale au 01/01/2009	232 268
Population agricole familiale active en 2010	7 580
Nombre d'exploitations en 2010	4 881
<i>dont moyennes et grandes</i>	3 241

Sources : Agreste et Insee

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 : premières tendances – Agreste Centre Résultats n° 187 – septembre 2011
- > Les revenus de l'agriculture en 2010 – Agreste Centre Informations n° 183 – août 2011

Une agriculture très diversifiée

L'Indre-et-Loire, le plus occidental des départements de la région, consacre seulement 54 % de son territoire à l'agriculture en 2010. Il se caractérise par la présence forte de cultures spécialisées (vigne, cultures fruitières, ...).

En 2010, le département compte 4 841 exploitations dont sept sur dix sont qualifiées de moyennes ou grandes. Ces dernières concentrent 96 % de la surface agricole utilisée (SAU) départementale. En moyenne, leur SAU est de 96 hectares, 25 de moins que la moyenne régionale. Un quart des petites exploitations agricoles de la région sont dans ce département. Ainsi, la SAU moyenne de l'ensemble des exploitations atteint 70 hectares.

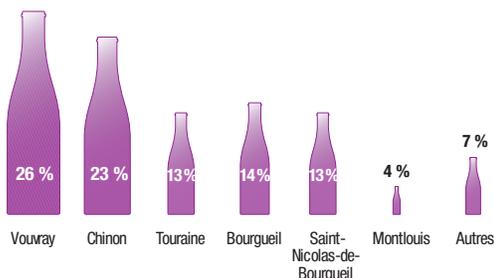
Avec près de 72 % de la superficie dédiée aux céréales et oléoprotéagineux, le département a une orientation grandes cultures très marquée. Avec 32 100 hectares, l'Indre-et-Loire consacre au tournesol la plus importante surface de la région. Les cultures spécialisées, légumes, vignes et vergers occupent une place conséquente dans l'agriculture départementale. Les vergers, composés principalement de pommiers, s'étendent sur près de 1 500 hectares, en baisse de 34 % depuis 2000.

Bourgueil, Vouvray et autres vignobles d'appellation d'origine protégée renommés jalonnent le Val de Loire. S'étendant sur 9 900 hectares et premier espace viticole de la région, le vignoble s'est restructuré au bénéfice des surfaces en AOP, et a permis ainsi le développement d'une production de qualité. Cette activité, à forte valorisation, représente le quart du potentiel de production du département.

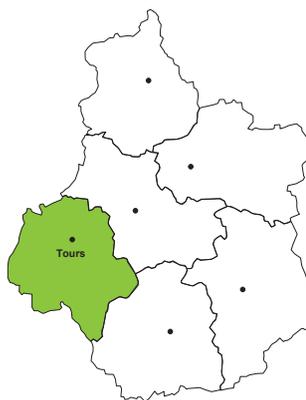
Avec 20 000 têtes, l'Indre-et-Loire détient le plus important troupeau de vaches laitières de la région Centre malgré une baisse de 9 % depuis 2000. Le troupeau de chèvres constitué de 32 300 têtes représente 30 % de l'effectif régional. En nette progression depuis 2000 (+ 28 %), il est le 2^e troupeau régional après celui de l'Indre.

Le département fabrique l'un des cinq fromages de chèvre d'appellation d'origine protégée de la région Centre, le Sainte-Maure de Touraine. D'autre part, l'agroalimentaire marque sa présence dans le secteur de la champagnisation et des salaisons. En 2010, le revenu agricole par actif non salarié a progressé de 18 500 à 35 600 € par UTANS.

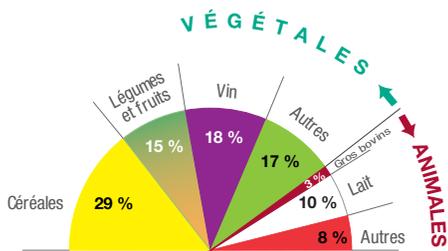
Plus du quart de la récolte de vin d'appellation en Vouvray



Source : Direction régionale des Douanes du Centre



Productions agricoles en 2010 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Superficie totale (ha)	612 670
Surfaces boisées en 2010 (ha)	166 500
Surface agricole utilisée en 2010 (ha)	332 206
SAU moyenne en 2010	
<i>par exploitation (ha)</i>	70
<i>pour moyennes et grandes exploitations (ha)</i>	96
Population totale au 01/01/2009	588 420
Population agricole familiale active en 2010	7 258
Nombre d'exploitations en 2010	4 841
<i>dont moyennes et grandes</i>	3 329

Sources : Agreste et Insee

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 : premières tendances – Agreste Centre Résultats n° 188 – septembre 2011
- > Les revenus de l'agriculture en 2010 – Agreste Centre Informations n° 183 – septembre 2011

Un département aux multiples agricultures

Comme tous les départements ligériens, l'agriculture de Loir-et-Cher se caractérise par une très grande diversité de terroirs, qui offrent d'importantes possibilités culturelles, et une moindre présence de l'élevage.

Le Loir-et-Cher n'offre guère de relief avec les vastes plaines céréalières de la Beauce et les étendues humides de la Sologne. Sur les 642 400 hectares du département, 45 % seulement sont valorisés par l'activité agricole alors qu'un tiers porte peupleraies, bois et forêts parsemés d'étangs et de landes à gibier.

En 2010, le Loir-et-Cher compte 3 434 exploitations agricoles soit un quart de moins qu'en 2000. Près de 75 % de ces entités sont des exploitations moyennes et grandes qui utilisent 96 % de la surface agricole utilisée (SAU) départementale. Leur taille moyenne atteint 108 hectares pour 86 ha sur l'ensemble des exploitations petites, moyennes et grandes.

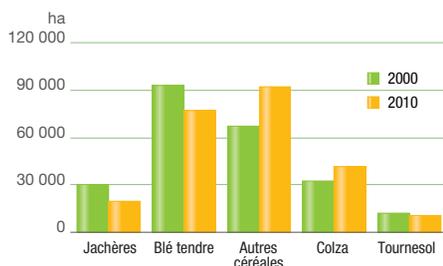
Les céréales couvrent 55 % du territoire agricole avec principalement du blé tendre. A celles-ci s'ajoutent des productions spécialisées variées. L'originalité du département se résume souvent

ainsi : « En Loir-et-Cher, on produit de tout sauf du riz et du houblon », ce que confirme le dernier recensement agricole. Le Loir-et-Cher figure dans le peloton de tête pour les productions d'asperges, de fraises et de poireaux ainsi que les petits fruits rouges. La superficie consacrée aux activités viticoles a diminué : 8 100 ha en 2000, 7 000 ha en 2010. La qualité est néanmoins assurée puisque les trois quarts de la superficie viticole sont en appellation d'origine protégée.

Les vaches laitières et allaitantes sont en diminution de - 6 et - 9 % par rapport à 2000. Le Loir-et-Cher est bien placé dans le secteur de la viande de volailles, ainsi il compte 1,3 million de poulets de chair et 460 milliers de dindes et dindons, soit le 1^{er} département régional. Il produit également une quantité non négligeable de conserves fines de légumes. La chocolaterie POULAIN et la fromagerie BEL sont implantées sur son territoire.

En 2010, le revenu agricole par actif non salarié a progressé de 20 500 à 38 700 € après une année 2009 particulièrement difficile.

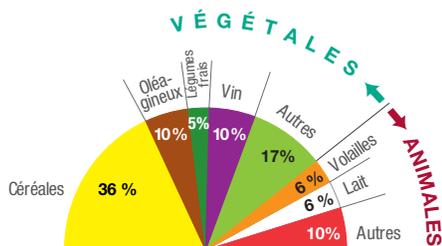
Le blé tendre a cédé du terrain aux autres céréales



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010



Productions agricoles en 2010 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Superficie totale (ha)	634 344
Surfaces boisées en 2010 (ha)	213 800
Surface agricole utilisée en 2010 (ha)	288 367
SAU moyenne en 2010	
<i>par exploitation (ha)</i>	86
<i>pour moyennes et grandes exploitations (ha)</i>	108
Population totale au 01/01/2009	327 868
Population agricole familiale active en 2010	5 511
Nombre d'exploitations en 2010	3 434
<i>dont moyennes et grandes</i>	2 582

Sources : Agreste et Insee

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 : premières tendances – Agreste Centre Résultats n° 189 – septembre 2011
- > Les revenus de l'agriculture en 2010 – Agreste Centre Informations n° 183 – septembre 2011

Domination des grandes cultures et des cultures spécialisées

Le Loiret, traversé d'Est en Ouest par la Loire, est par excellence le creuset de toutes les cultures agricoles. La nature et la qualité très variables des sols expliquent pour beaucoup cette diversité. Les surfaces boisées couvrent un bon quart du département. Avec la forêt d'Orléans, il abrite le premier massif domanial d'un seul tenant en France. L'agriculture utilise seulement 52 % du territoire départemental, soit une emprise moindre que la moyenne régionale (58 %).

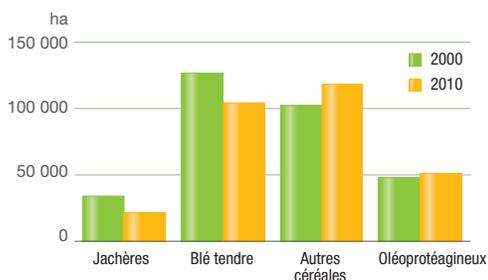
En dix ans, le Loiret a perdu un quart de ses exploitations agricoles. En 2010, il compte ainsi 3 800 exploitations dont 3 011 moyennes ou grandes qui concentrent 97 % de la surface agricole utilisée (SAU). La surface moyenne par exploitation atteint 96 ha en 2010.

En parallèle, la SAU s'est réduite de 15 000 hectares, soit - 4,1 %. Les céréales, oléagineux, protéagineux et betteraves industrielles en couvrent 80 % avec une prédominance du blé tendre. Le Loiret détient la plus importante sur-

face betteravière de la région avec 69 % de la surface régionale. Les grandes cultures ont notablement renforcé leurs positions lors des dix dernières années en accroissant leur potentiel de production de 6 %. Les productions de betteraves potagères, concombres, oignons et radis contribuent fortement à la récolte nationale, de même l'horticulture s'étend sur près de 290 ha. Les superficies arboricoles accusent de fortes baisses : - 60 % des surfaces en pommiers et - 44 % pour les poiriers. L'aviculture est le secteur animal le plus important du Loiret ; cette production représente 41 % de la valeur des productions animales. Le Loiret détient le plus important potentiel agroalimentaire de la région Centre. Sont particulièrement bien représentées l'industrie de la viande et la fabrication du sucre avec trois sucreries-distilleries.

En 2010, le revenu agricole par actif non salarié est passé de 22 900 € à 41 800 €, il s'inscrit dans la lignée régionale.

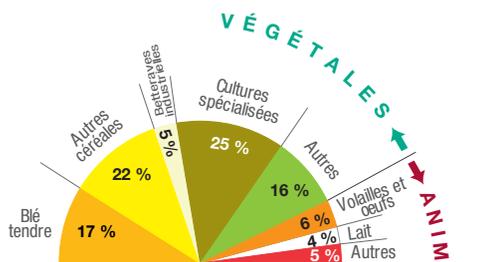
228 300 hectares de céréales en 2010



Source : Recensements agricoles 2000 et 2010



Productions agricoles en 2010 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Superficie totale (ha)	677 523
Surfaces boisées en 2010 (ha)	182 200
Surface agricole utilisée en 2010 (ha)	355 267
SAU moyenne en 2010	
<i>par exploitation (ha)</i>	96
<i>pour moyennes et grandes exploitations (ha)</i>	115
Population totale au 01/01/2009	653 510
Population agricole familiale active en 2010	6 198
Nombre d'exploitations en 2010	3 800
<i>dont moyennes et grandes</i>	3 011

Sources : Agreste et Insee

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 : premières tendances – Agreste Centre Résultats n° 190 – septembre 2011
- > Les revenus de l'agriculture en 2010 – Agreste Centre Informations n° 183 – septembre 2011

En dix ans, la population régionale a augmenté de 4 %

D'après les populations légales au 1^{er} janvier 2009, les 1 842 communes de la région Centre totalisaient 2 538 590 habitants. Avec 98 000 personnes supplémentaires en dix ans, la population a augmenté de près de 4 %, soit une évolution annuelle moyenne de + 0,4 % depuis 1999.

Des six départements de la région Centre, les populations de l'Indre-et-Loire et du Loiret progressent le plus fortement sur la période 1999-2009 (respectivement + 6,2 % et + 5,7 %). Le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir ont un rythme de croissance proche du niveau régional. La population de l'Indre et du Cher varie faiblement : à la

hausse pour le premier avec + 0,5 %, à la baisse pour le second, - 1,1 %.

La moitié de la population régionale est située dans 95 % de ses communes, celles possédant moins de 3 500 habitants. L'autre moitié est concentrée dans la centaine de communes les plus peuplées de la région.

L'âge moyen des chefs d'exploitation et des coexploitants a progressé de deux ans en une décennie. Pour les hommes, il atteint 51 ans, et pour les femmes 57 ans. La part des jeunes agriculteurs de moins de 40 ans se situe sous les 20 %.

Pour en savoir plus :

- > Site de l'Insee : www.insee.fr
- > Site de la DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr

- **Recensement de la population** : Le dernier recensement exhaustif de la population a été réalisé en 1999. Depuis janvier 2004, une nouvelle méthode a été mise en place. Le recensement de la population résidant en France fait désormais l'objet d'enquêtes annuelles.
- **Population municipale** : celle figurant dans le tableau. Utilisée à des fins statistiques, elle est une composante des populations légales de chaque commune établies chaque année. Ces dernières sont publiées dans un décret paraissant au Journal Officiel à la fin du mois de décembre.

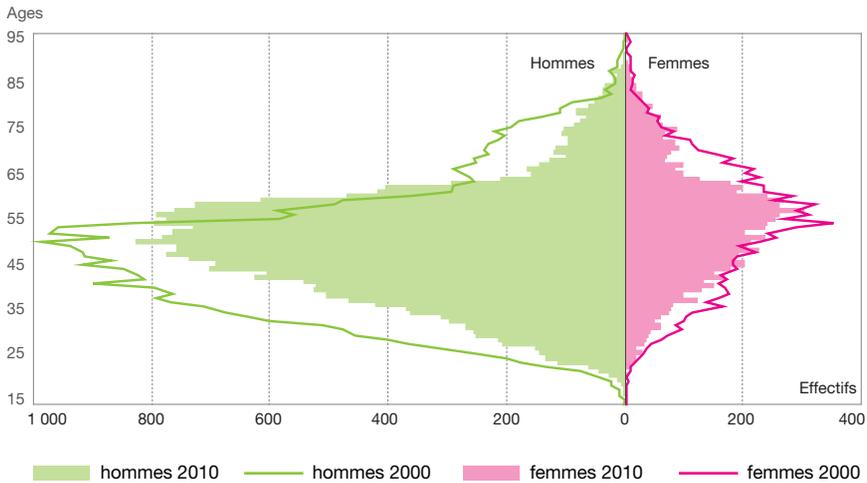
Pour le recensement de 1999, la population utilisée à des fins statistiques était la population sans doubles comptes, la population municipale de l'époque ayant une composition légèrement différente.

Population de la région Centre

	1999	2009 (au 1 ^{er} janvier)	1999-2009 (%)	Évolution annuelle 1999-2009 (%)
Cher	314 428	311 022	- 1,1	- 0,11
Eure-et-Loir	407 665	425 502	4,4	0,43
Indre	231 139	232 268	0,5	0,05
Indre-et-Loire	554 003	588 420	6,2	0,60
Loir-et-Cher	314 968	327 868	4,1	0,40
Loiret	618 126	653 510	5,7	0,56
Région Centre	2 440 329	2 538 590	4,0	0,40
France métropolitaine	58 518 395	62 465 709	6,7	0,65

Source : Insee - Recensements de la population

Pyramide des âges des chefs d'exploitation agricole et coexploitants en 2010 et 2000



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Une vocation agricole du territoire marquée en région Centre

En 2010, les deux tiers de la superficie de la région Centre sont destinés à la production agricole contre seulement 53 % du territoire national. Le Centre figure parmi les régions les plus agricoles de France en terme de surface. La forte présence des céréaliers permet un tel constat. L'élevage reste plutôt limité au sud de la région, les productions hors sol étant très peu développées. Cependant, étant donnée la diversité des paysages de la région, la situation s'avère très hétérogène d'un département à l'autre. L'importance de la Beauce en Eure-et-Loir conduit plus de 76 % de ses superficies à une vocation agricole. A l'inverse, celles-ci totalisent moins de la moitié de la superficie de Loir-et-Cher, les forêts solognotes occupant plus d'un tiers du département. Dans le sud, les zones d'élevage participent au maintien des herbages à vocation agricole dans le Cher et l'Indre. La proportion des sols agricoles représente ainsi respectivement 62 et 67 % des superficies totales. En Indre-et-Loire, 58 % de la superficie est destinée à l'agriculture. Ce département associe culture, viticulture et production caprine. Le Loiret, de par sa situation, relie la Beauce à la Sologne, d'où l'importance des zones boisées (32 % de la surface totale).

Deuxième paysage de la région, les surfaces boisées occupent un quart de la surface. Ce taux de boisement est inférieur au 31 % de la moyenne nationale. Le Loir-et-Cher et le Loiret sont les départements les plus boisés, principalement grâce à la Sologne et à la forêt d'Orléans,

première forêt domaniale de France.

La superficie en eau couvre 1,8 % du territoire régional, ce qui correspond à la moyenne nationale. Les étangs de la Brenne (Indre) et de la Sologne (Loir-et-Cher) occupent 16 500 hectares dans chacun de ces départements soit près des deux tiers des surfaces en eau régionales.

L'essentiel des terres du Centre, soit 85 %, se destine à des productions primaires, dont 67 % à des fins agricoles et 27 % à des productions ligneuses. Là encore, la répartition entre la production agricole et forestière est hétérogène selon les départements ; elle varie selon l'importance des sols cultivables et des surfaces boisées. La part du territoire consacrée à la production secondaire apparaît très faible dans la région. De plus, l'habitat occupe moins de 4 % de l'espace régional. La présence de grandes agglomérations comme Tours ou Orléans permet d'expliquer un taux d'urbanisation de l'Indre-et-Loire et du Loiret supérieur à la moyenne régionale (5,3 % contre 4,1 %). Par contre, l'habitat de l'Indre, plus dispersé, ne représente que 2,4 % de la surface totale.

Le profil d'utilisation fonctionnelle du territoire régional se démarque de la répartition nationale surtout par la proportion destinée à la production primaire. Elle est supérieure de six points à la part nationale. Par contre, la part des autres surfaces associant les utilisations sans usage et les zones humides est inférieure de sept points à celles nationales.

Pour en savoir plus :

- > L'évolution de l'utilisation des terres en région : dossier de la DRAAF Centre sur www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr
- > L'utilisation du territoire en 2010 : Les paysages agricoles dominent toujours le territoire français – Agreste Primeur n° 260 avril 2011

- **Utilisation physique du territoire** : elle décrit la nature du sol (sol agricole, surface boisée, eaux...).
- **Surface boisée** : englobe les parcelles dont la couverture boisée est supérieure à 10 % de leur surface ; les arbres épars et bosquets (superficie inférieure à 0,5 ha) sont également comptabilisés.
- **Utilisation fonctionnelle du territoire** : elle correspond à la destination économique du sol (production primaire, production secondaire...).
- **Production primaire** : comprend les productions agricoles, minières, ligneuses et piscicoles.
- **Production secondaire** : concerne les sols utilisés par l'industrie ou pour la production d'énergie.
- **Habitat** : comprend les maisons individuelles, immeubles collectifs.
- **Enquête Teruti-Lucas** : l'enquête sur l'utilisation du territoire, réalisée chaque année, permet de suivre l'évolution des différentes catégories du sol à partir d'un ensemble de points constituant un échantillon représentatif du territoire. Un premier échantillon permanent (échantillon Teruti) constitué en 1982 a été suivi jusqu'en 1990-1991. Il a été renouvelé afin de corriger certains biais de représentativité introduits lors du tirage de l'échantillon de 1982. Il existe ainsi deux séries continues de 1982 à 1990 et de 1992 à 2004 portant sur 550 000 points. A partir de 2005, la mise en place de l'enquête Teruti-Lucas, application française de la première enquête statistique LUCAS (Land Use/Cover Area frame statistical Survey) à méthodologie européenne unique se fait en deux temps. Lors de la première année, seul un demi-échantillon de 171 620 points est enquêté. A partir de 2006, l'échantillon comprend 309 000 points, soit une baisse de points par rapport à Teruti mais deux fois plus de segments. Le meilleur étalement spatial de l'échantillon permet d'obtenir des résultats fiables jusqu'au niveau départemental pour les occupations du sol les plus importantes et/ou les plus homogènes dans leur répartition. Le géoréférencement des points, les nouveaux documents d'enquêtes et la rénovation des nomenclatures renouvellent entièrement cette enquête.

Utilisation physique du territoire en 2010

Unité : 1 000 ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Sols agricoles	452	453	466	356	318	368	2 413	28 245
Surfaces boisées	196	84	150	177	227	206	1 040	17 000
Eaux	12	4	16	11	17	12	71	901
Autres surfaces	72	52	58	71	81	95	429	8 774
<i>dont artificialisées</i>	49	47	42	56	58	71	324	4 902
Surface totale	731	593	690	615	642	681	3 954	54 919

Source : Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2010

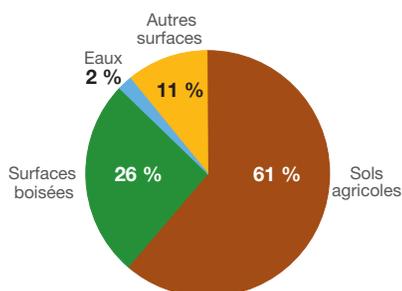
Utilisation fonctionnelle du territoire en 2010

Unité : 1 000 ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Production primaire	641	537	616	524	524	530	3 372	43 438
<i>dont agricole</i>	457	458	471	359	316	366	2 426	29 485
Production secondaire	1	2	2	2	2	3	12	284
Réseaux	13	14	15	14	16	20	92	1 495
<i>dont réseau routier</i>	11	11	13	12	14	16	77	1 182
Habitat	25	19	17	33	32	37	162	2 333
Sport, Loisir	18	6	13	11	33	46	126	773
Autres	34	14	29	32	36	45	190	6 596
Surface totale	731	593	690	615	642	681	3 954	54 919

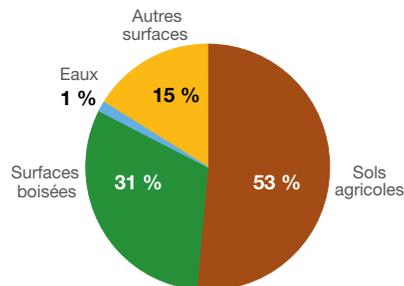
Source : Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2010

Utilisation physique en 2010

Centre



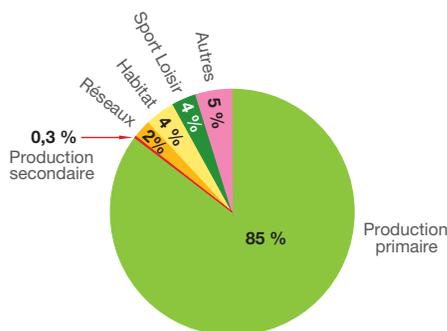
France



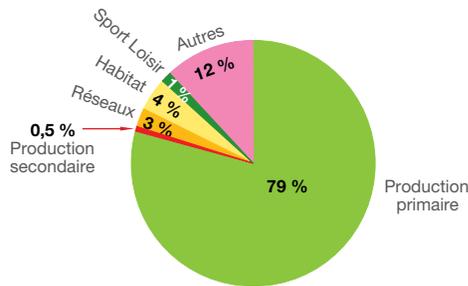
Source : Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2010

Utilisation fonctionnelle en 2010

Centre



France



Source : Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2010

2009

Octobre : Hormis la station de Chartres avec une pluviométrie légèrement supérieure à la normale, déficit pluviométrique régional de 44 % pour une normale de 62,4 mm. Température moyenne du mois de 12,3°C, proche de la normale.

Novembre : Forte activité pluvieuse, 40 % supérieure à une normale de 59,8 mm. Tours a enregistré 105,4 mm pour une normale de 65 mm. Température homogène et supérieure à la normale (6,9°C) de 3,3°C.

Décembre : Forte activité neigeuse en fin de mois (5 à 6 jours). Pluviométrie supérieure de 14 mm par rapport à une normale de 63 mm. Température moyenne de 4,1°C, proche de la normale (4,8°C). Apparition des premières gelées en fin de mois.

2010

Janvier : Pluviométrie déficitaire de 21 mm pour une normale de 55,7 mm. Quelques précipitations neigeuses allant de 6 à 9 jours sur la région. Température moyenne de 0,9°C, pour une normale de 3,9°C. Température la plus basse relevée à Chartres avec - 14,9°C.

Février : Après la tempête Xynthia, dégâts importants sur un certain nombre de bâtiments agricoles (serres, abris bas, hangars...). De 4 à 8 jours de précipitations neigeuses, selon les stations. Pluviométrie légèrement déficitaire de 6,9 mm pour une normale de 56,6 mm. Température moyenne de 3,9°C pour une normale de 4,7°C.

Mars : Pluviométrie inférieure de 2 mm à la normale de 50 mm. Quelques précipitations neigeuses à Bourges et Châteauroux. Température conforme à la normale saisonnière avec 7°C, homogène sur la région.

Avril : Pluviométrie très déficitaire avec 14,6 mm pour une normale de 54 mm. Ce déficit a permis une bonne mise en place des cultures de printemps. Température douce avec une moyenne de 11,1°C.

Mai : Nouveau manque de précipitations : 40 mm en moyenne pour une normale de 69 mm. Deux extrêmes, 66,5 mm relevés à Bourges, contre 14,2 mm à celle d'Orléans. Température homogène sur la région mais inférieure de 1°C à la normale de 13,5°C.

Juin : Mois bien arrosé dans l'ensemble avec deux extrêmes, Tours avec 54,2 mm et Châteauroux avec 125,1 mm. Moyenne de 75,2 mm pour une normale de 51,6 mm. Température supérieure de 1°C à la normale de 16,5°C.

Juillet : Pluviométrie très hétérogène, allant de 37,9 mm à Chartres à 94 mm à Orléans. Moyenne de 63,6 mm pour une normale de 55,1 mm. Température homogène sur la région avec une moyenne de 20,8°C.

Août : Mois assez pluvieux allant de 46 mm pour Bourges à 63 mm sur Orléans. Moyenne de 49,9 mm, normale de 44 mm. Température supérieure de 1°C à la normale de 19,1°C.

Septembre : Pluviométrie irrégulière allant de 44 mm à Châteauroux à 84 mm à Tours. Moyenne mensuelle de 63 mm pour une normale de 67 mm. Température moyenne de 15,4°C dans la normale.

Octobre : Pluviométrie inférieure à la normale et relativement homogène, de 41 mm à 53 mm. Moyenne de 45 mm pour une normale de 62 mm. Mois plutôt doux et bien ensoleillé. Température moyenne de 11,4°C proche de la normale.

Novembre : Offensive hivernale très précoce en fin de mois avec des chutes de neige exceptionnelles (10 à 25 cm) le 28, sur une partie de la région. Mois pluvieux avec une moyenne de 69 mm pour une normale de 60 mm. Température minimale de -15°C à Bricy le 30, record depuis 1946. Moyenne de 7°C correspondant à la normale.

Décembre : Poursuite de l'offensive hivernale. Mois très pluvieux, 75 mm à Chartres jusqu'à 116 mm à Romorantin. Moyenne de 99 mm pour une normale de 63 mm. Mois particulièrement froid avec une moyenne de 1°C pour une normale de 5°C.

Pour en savoir plus :

> Agreste Conjoncture Climatologie (mensuel) sur www.agreste.agriculture.gouv.fr

- **Moyennes** : elles ont été calculées comme étant la moyenne arithmétique simple des valeurs au cours de la période 1971-2000.
- **Jour de gel** : au cours de la journée, la température est descendue en dessous de 0°C.
- **Normales** : les valeurs dites « normales » pour les différents paramètres (température, précipitations...) sont obtenues en effectuant la moyenne du paramètre sur 30 ans.

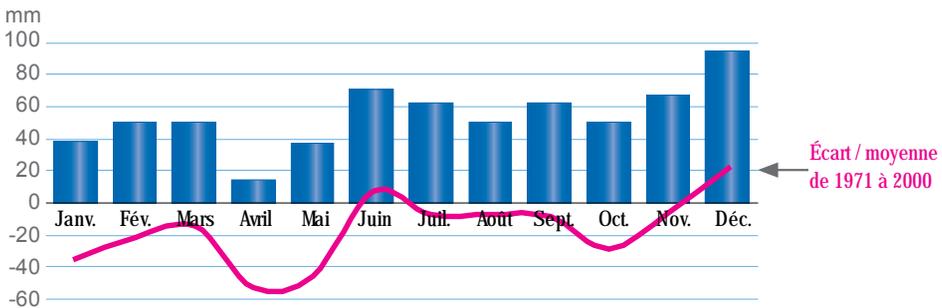
Les excédents ou les déficits sont appréciés par rapport aux valeurs dites normales pour la période considérée (mois, saison, année ...).
Quantité d'eau : 1 mm par m² = 1 litre.

Températures : minima et maxima moyens mensuels

	Bourges	Chartres	Châteaudun	Châteauroux	Orléans	Romorantin	Tours
Octobre 2009	7,3 / 17,7	7,3 / 16,8	7,1 / 17,2	6,6 / 18,1	8,0 / 17,9	4,8 / 18,3	6,9 / 17,2
Novembre 2009	7,0 / 13,5	7,1 / 12,6	6,8 / 12,9	6,5 / 13,8	7,8 / 13,3	6,4 / 13,8	7,0 / 13,0
Décembre 2009	1,7 / 7,6	0,1 / 6,3	0,1 / 6,8	1,2 / 7,6	1,7 / 7,7	0,4 / 8,2	0,7 / 7,1
Janvier 2010	- 1,5 / 3,5	- 2,2 / 2,9	- 2,3 / 3,2	- 1,8 / 3,7	- 1,1 / 4,2	- 2,2 / 4,3	- 2,3 / 3,1
Février 2010	0,7 / 7,4	0,6 / 6,8	0,4 / 7,2	0,1 / 7,4	1,2 / 7,5	0,0 / 8,1	0,4 / 6,9
Mars 2010	2,4 / 12,5	2,2 / 11,9	1,9 / 12,0	1,7 / 12,5	3,2 / 12,1	1,2 / 13,2	2,2 / 12,1
Avril 2010	6,0 / 18,0	4,0 / 17,0	4,0 / 17,0	4,0 / 18,0	6,0 / 17,0	3,0 / 19,0	4,0 / 17,0
Mai 2010	8,0 / 18,0	7,0 / 18,0	7,0 / 18,0	7,0 / 18,0	8,0 / 18,0	6,0 / 19,0	7,0 / 18,0
Juin 2010	13,1 / 23,2	11,5 / 23,1	12,0 / 22,9	12,2 / 22,9	11,7 / 23,1	11,1 / 23,6	13,1 / 23,1
Juillet 2010	15,4 / 27,4	13,7 / 27,2	14,0 / 27,3	14,2 / 27,1	14,2 / 26,5	12,7 / 27,6	15,1 / 27,4
Août 2010	14,3 / 25,0	12,8 / 23,8	12,7 / 24,2	13,3 / 24,7	13,2 / 23,9	11,8 / 25,0	14,1 / 24,9
Septembre 2010	10,5 / 21,3	9,1 / 21,5	8,9 / 21,4	9,1 / 21,5	9,5 / 21,1	7,0 / 21,9	10,6 / 21,5
Octobre 2010	6,8 / 16,6	6,5 / 11,2	6,3 / 15,5	6,3 / 16,5	6,6 / 15,8	5,2 / 16,8	7,7 / 16,2
Novembre 2010	4,9 / 7,4	3,8 / 6,5	3,2 / 6,3	4,6 / 7,2	3,5 / 6,3	3,8 / 6,9	5,0 / 7,4
Décembre 2010	- 1,2 / 1,5	- 2,0 / 0,0	- 1,6 / 0,5	- 1,9 / 1,0	- 1,5 / 0,6	- 1,5 / 1,3	- 0,4 / 1,7

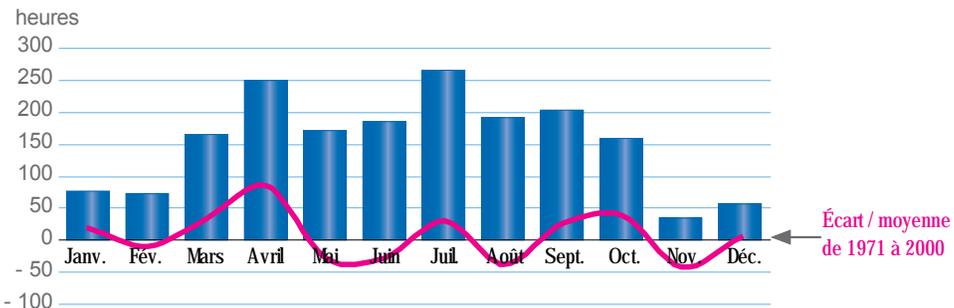
Source : Météo-France

Hauteur des précipitations en 2010 (moyenne des stations)



Source : Météo-France

Nombre d'heures d'insolation en 2010 (moyenne des stations)



Source : Météo-France

Les effectifs de l'enseignement agricole sont stables

Avec 8 077 élèves à la rentrée 2010, l'enseignement agricole présente des effectifs stables par rapport à ceux de la rentrée précédente.

Le public compte 3 473 élèves, pendant que le privé en rassemble 4 604, poursuivant la tendance à l'effritement.

La palette de formations est large en région Centre. Les secteurs des services et de la

production regroupent à eux seuls 43 % des effectifs. L'aménagement espace/environnement attire 10 % des élèves.

D'un point de vue du territoire, l'Indre-et-Loire, le Loiret et l'Eure-et-Loir forment à eux seuls 65 % des élèves. Le Loir-et-Cher en gère 15 %. Le Cher et l'Indre assument chacun la formation de 10 % des élèves de l'enseignement agricole régional.

Pour en savoir plus :

- > Site de l'enseignement agricole : www.educagri.fr
- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique « Enseignement et Formation »

● Les 4 secteurs professionnels de formation dans l'enseignement agricole :

- Production
- Services
- Transformation
- Aménagement

- ◆ CPA : Classe préparatoire à l'apprentissage
- ◆ CAPA : Certificat d'aptitude professionnelle agricole
- ◆ BEPA : Brevet d'enseignement professionnel agricole
- ◆ BTA : Brevet de technicien agricole
- ◆ BTSa : Brevet de technicien supérieur agricole.

● Les parcours de formation de l'enseignement agricole sont divisés en 4 niveaux.

Niveau III : Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA), Premier cycle supérieur

Niveau IV : Baccalauréat Professionnel, Baccalauréat S, Baccalauréat Technologique, Brevet de Technicien Agricole (BTA), Cycle de détermination lycée

Niveau V : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA), Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole (BEPA), Seconde Professionnelle

Niveau VI : Cycle d'orientation collègue

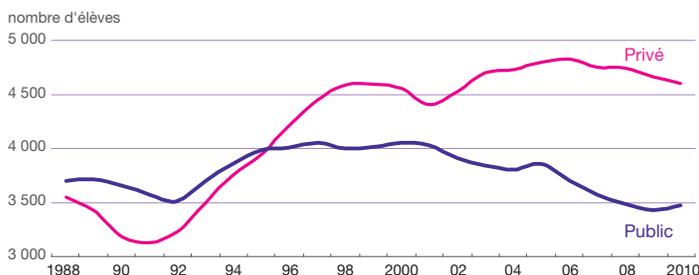
Pour plus de précisions, se reporter au site : www.educagri.fr

Effectifs régionaux à la rentrée 2010

	Public	Privé			Ensemble région Centre
		Rythme approprié	Temps Plein	Total	
	DIMA	19			19
	Classe de 4ème de l'EA	109	300	221	521
	Classe de 3ème de l'EA	127	420	363	783
Niveau VI		255	720	584	1 304
	CAPA		238	344	582
	BEPA 1 et 2	144	448	519	967
	Seconde Pro	416	177	151	328
Niveau V		560	863	1 014	1 877
	Seconde générale technologique	379	12	58	70
	Baccalauréat S	201	0	0	201
	Brevet de technicien agricole	72	0	8	80
	Baccalauréat Techno	457	21	135	156
	Baccalauréat Professionnel	825	560	517	1 077
Niveau IV		1 934	593	718	3 245
	BTSA 1ère année	339	4	51	55
	BTSA 2ème année	305	8	49	57
	Classe préparatoire/BCPST	26	0	0	26
	Classe préparatoire/Technologie Biologie	54	0	0	54
Niveau III		724	12	100	836
Total		3 473	2 188	2 416	4 604

Source : DRAAF Service Régional de la Formation et du Développement

Les effectifs s'effritent doucement



Source : DRAAF Service Régional de la Formation et du Développement

Nombre d'élèves en formation initiale scolaire par secteur à la rentrée 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
Activité hippique	0	0	57	58	28	0
Aménagement espace/environnement	0	69	81	130	143	379
Commercialisation	0	10	0	169	123	65
Élevage/soins aux animaux	0	0	0	0	110	0
Enseignement général	264	716	317	567	342	696
Équipements pour l'agriculture	0	0	0	0	0	86
Production	176	284	319	381	207	196
Services	355	518	0	470	228	314
Transformation	0	121	0	31	41	26
Ensemble	795	1 718	774	1 806	1 222	1 762

Source : DRAAF Service Régional de la Formation et du Développement

Évolutions contrastées des effectifs scolaires selon les départements

A la rentrée 2010, 8 077 élèves de l'enseignement agricole de la région Centre disposent d'un éventail de formation large dans tous les niveaux, du cycle d'orientation des classes de collège, jusqu'aux classes préparatoires et au brevet de technicien supérieur (BTS). La région Centre compte 36 établissements agricoles d'enseignement général, technologique et professionnel. Les élèves se répartissent dans huit établissements publics sur 12 sites de formation et 28 établissements privés sur 31 sites.

En région, 20 % suivent une formation de niveau VI, 30 % de niveau V, 40 % de niveau IV. Le niveau III compte un peu moins de 10 % des effectifs.

Le nombre d'élèves et d'étudiants est sensible-

ment identique par rapport à la rentrée 2009. C'est dans le Cher que la variation est la plus sensible, avec 4,5 % d'élèves en plus. Le Loiret, l'Indre et l'Eure-et-Loir en accueillent environ 2 % de moins qu'il y a un an. Comme les années précédentes, les élèves euréliens sont à 86 % dans l'enseignement privé, les élèves du Cher sont seulement 40 % dans le privé.

La plupart (84 %) des élèves et apprentis qui se forment dans les établissements de la région Centre sont domiciliés dans la région. Le peu d'élèves ne résidant pas en région Centre sont originaires surtout d'Ile-de-France et, à un degré moindre, des autres régions limitrophes : Pays de la Loire, Bourgogne et Haute-Normandie.

Pour en savoir plus :

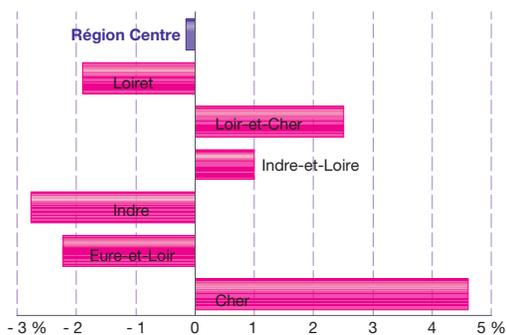
- > Site de l'enseignement agricole : www.educagri.fr
- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique « Enseignement et Formation »

Les effectifs de l'enseignement agricole

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Total Public + Privé 2009-2010	760	1 757	796	1 788	1 192	1 796	8 089
Total Public + Privé 2010-2011	795	1 718	774	1 806	1 222	1 762	8 077
Évolution en %	4,6	-2,2	-2,8	1,0	2,5	-1,9	-0,1

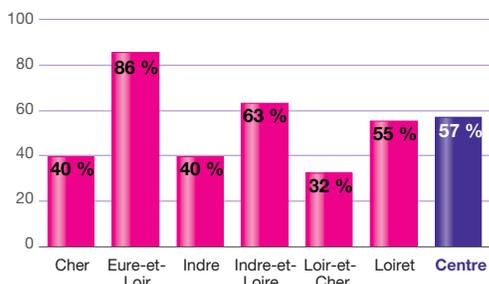
Source : DRAAF Service Régional de la Formation et du Développement

Le Cher a attiré près de 5 % d'élèves en plus en 2010-2011 dans l'enseignement agricole



Source : DRAAF Service Régional de la Formation et du Développement

Plus de 8 élèves sur 10 dans le privé en Eure-et-Loir



Source : DRAAF Service Régional de la Formation et du Développement

Élèves en formation initiale scolaire par filière et département : plus de 1900 élèves en bac pro

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
NIVEAU III							
1 ^{er} cycle supérieur	0	0	0	0	0	80	80
B TSA	81	50	85	126	149	265	756
NIVEAU IV							
Bac Pro	163	381	221	517	260	360	1 902
Bac S	28	25	33	29	35	51	201
Bac Techno	55	128	120	80	64	166	613
BTA	0	8	0	0	72	0	80
Cycle détermination lycéenne	40	87	79	64	65	114	449
NIVEAU V							
BEPA	177	303	44	244	158	185	1 111
CAPA	57	126	13	173	126	61	556
Seconde Pro	53	134	94	179	115	169	744
CAP	0	26	0	0	0	0	26
NIVEAU VI							
Cycle orientation collège	141	450	85	394	178	311	1 559
Ensemble	795	1 718	774	1 806	1 222	1 762	8 077

Source : DRAAF Service Régional de la Formation et du Développement

Le Centre se caractérise par une grande diversité de terroirs

La région Centre se compose de 45 petites régions agricoles regroupées en 32 régions agricoles aux potentiels variés. Elles présentent une succession d'openfields, forêts, bocages, gâtines, coteaux et vals. Des plus riches, bruns et limonneux à fort potentiel, en Beauce, aux plus pauvres, humides et sablonneux, en Sologne et Brenne.

La Beauce et la Champagne berrichonne, régions à paysage ouvert, avec de grandes exploitations céréalières ont vu se développer les oléagineux, mais aussi les élevages hors-sol (volailles, porcs). D'anciennes régions traditionnellement vouées à l'élevage se sont largement ouvertes aux céréales : Gâtinais, Gâtine tourangelle, Puisaye, Perche ou Boichaut nord avec des exploitations de taille moyenne.

Le Boichaut sud, la Marche, la vallée de Germigny, le sud de l'Indre et du Cher produisent l'essentiel

de la viande bovine, s'inscrivant dans la continuité du bassin charolais et limousin. Ces régions concentrent aussi l'essentiel de la production ovine régionale. La production de lait de vache intéresse plus particulièrement l'est de la région, l'Indre-et-Loire et le Perche, où se côtoient grandes cultures et surfaces fourragères.

La région perpétue sa vocation de cultures spécialisées dans les vallées et coteaux couverts de vigne en Touraine, Loiret (vergers) et Val de Loire. Les terres y sont propices aux légumes cultivés sous serres, au maraîchage intensif, à l'horticulture ornementale, aux vergers (pommes et poires).

Les bois et les landes parsemés d'étangs couvrent la Sologne et la Brenne, régions aux sols humides et peu fertiles, sans vocation agricole affirmée, mais terres de prédilection du gibier.

- **Régions agricoles** : le territoire découpé en régions agricoles est constitué par l'ensemble du territoire de la France métropolitaine. La région agricole (RA) est définie par un nombre entier de communes, en fonction d'une « zone d'agriculture homogène » et, en principe, sans tenir compte des autres limites administratives. Chacune d'elles est caractérisée par un nom qui lui est propre et par un numéro de code à trois chiffres.

Il existe deux catégories de régions agricoles : les régions agricoles intra-départementales, entièrement contenues dans un département et les régions agricoles inter-départementales qu'on peut décomposer en plusieurs « fragments » départementaux constitués par l'intersection de la région avec les départements correspondants. Chacun de ces « fragments » porte un nom qui, selon les cas, s'identifie totalement, partiellement ou pas du tout au nom de la région agricole qui le contient.

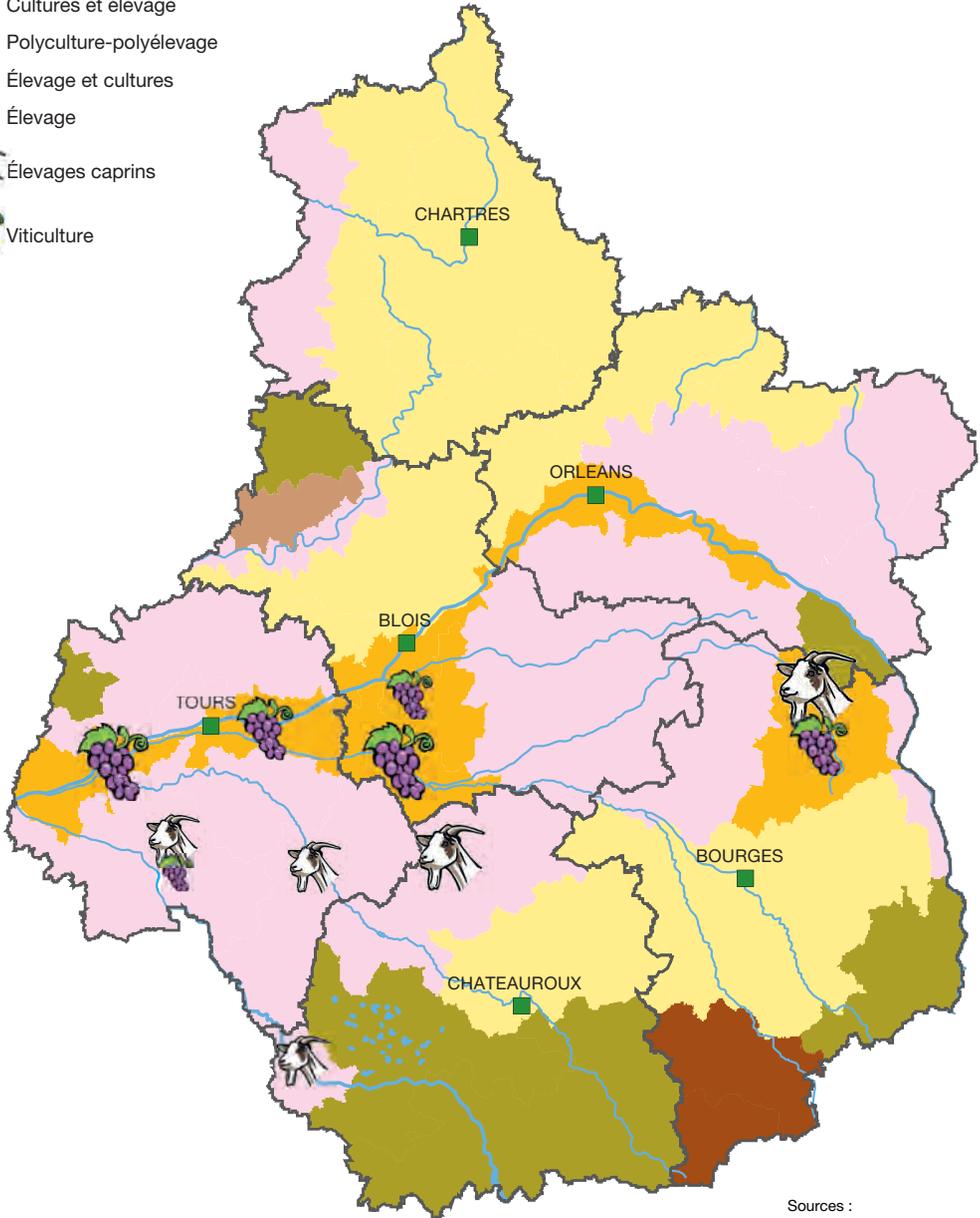
Les petites régions agricoles sont constituées par l'ensemble : régions agricoles intra-départementales plus les « fragments » départementaux des régions inter-départementales.

Les productions agricoles de la région Centre

- Grandes cultures
- Cultures spécialisées
- Cultures et élevage
- Polyculture-polyélevage
- Élevage et cultures
- Élevage

 Élevages caprins

 Viticulture



Sources :

©IGN - BD Carto

Agreste - RA 2010

DRAAF Centre

Décembre 2011

Conception DRAAF Centre

Principales caractéristiques des petites régions agricoles en 2010

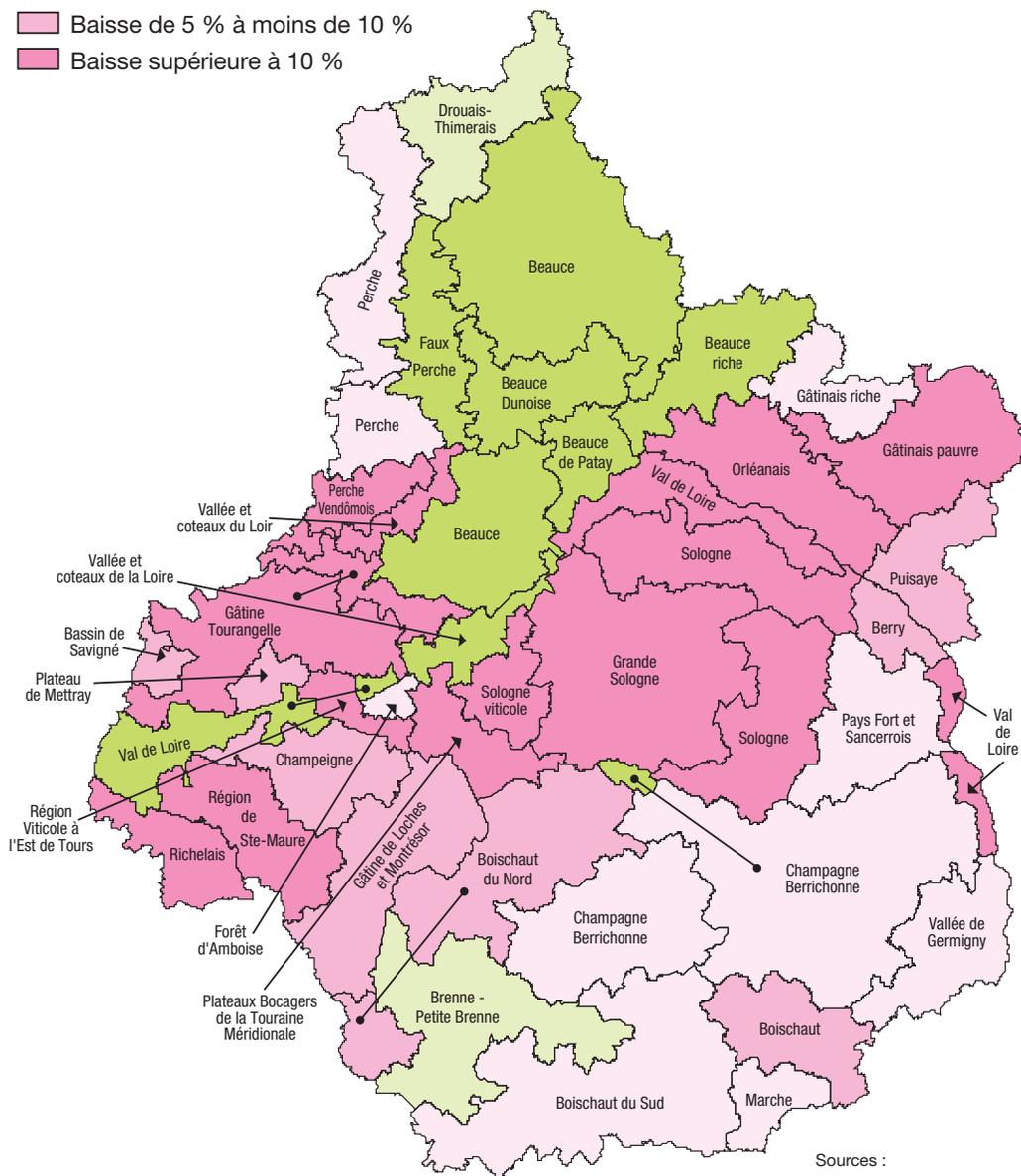
	SAU totale (ha)	Cheptel (nombre d'UGB)	UTA totales	PBS (milliers d'euro)
Boischaut	51 875	45 536	674	45 384
Champagne berrichonne	201 109	36 843	2 226	199 355
Marche	25 101	22 283	355	21 826
Pays Fort et Sancerrois	62 779	30 510	2 103	117 423
Sologne	25 260	11 022	346	26 694
Val de Loire	11 554	3 476	183	12 308
Vallée de Germigny	54 655	39 517	622	45 105
Cher	432 333	189 187	6 509	468 094
Beauce	213 563	12 329	2 292	264 033
Beauce dunoise	67 299	4 776	821	92 663
Drouais thimerais	60 596	7 054	722	60 211
Faux Perche	49 140	9 855	653	55 842
Perche	59 953	45 028	907	76 682
Eure-et-Loir	450 551	79 043	5 395	549 430
Boischaut du Nord	117 954	42 928	1 743	128 314
Boischaut du Sud	154 371	139 054	2 223	129 594
Brenne - Petite Brenne	73 739	53 473	968	59 751
Champagne berrichonne	106 627	6 352	1 053	100 758
Indre	452 691	241 806	5 987	418 418
Bassin de Savigné	8 949	5 062	136	8 334
Champeigne	47 156	11 451	756	55 494
Forêt d'Amboise	3 115	1 124	163	9 351
Gâtine de Loches et Montrésor	73 925	37 046	1 003	87 754
Gâtine tourangelle	71 974	32 372	1 236	112 758
Plateau de Mettray	7 848	1 113	163	9 644
Région de Sainte-Maure	51 714	21 007	1 027	80 343
Région viticole à l'Est de Tours	9 924	1 229	762	56 763
Richelais	36 424	14 745	755	58 358
Val de Loire	21 146	6 294	1 482	112 974
Indre-et-Loire	332 175	131 444	7 483	566 774
Beauce	97 532	12 172	1 071	129 781
Champagne berrichonne	4 037	1 458	70	4 238
Gâtine tourangelle	27 393	7 916	312	29 632
Grande Sologne	25 843	14 027	843	37 654
Perche	35 070	22 443	555	47 111
Perche vendômois	25 048	14 132	343	31 928
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	20 766	5 299	866	77 787
Sologne viticole	18 767	3 477	916	62 068
Vallée et Coteaux de la Loire	15 077	2 151	452	26 971
Vallée et Coteaux du Loir	18 835	7 805	351	47 635
Loir-et-Cher	288 367	90 880	5 778	494 804
Beauce de Patay	36 541	856	387	46 849
Beauce riche	77 258	6 840	972	106 471
Berry	17 498	11 057	330	24 061
Gâtinais pauvre	69 630	19 208	1 087	90 192
Gâtinais riche	44 698	8 047	556	60 301
Orléanais	28 169	18 671	705	45 316
Puisaye	31 883	9 952	352	34 115
Sologne	22 923	10 687	878	45 849
Val de Loire	26 667	3 139	1 324	54 570
Loiret	355 267	88 457	6 590	507 725
Total Région Centre	2 311 384	820 817	37 743	3 030 246

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Évolution de la Production Brute Standard entre 2000 et 2010 - par petite région agricole

Évolution de la PBS

- Progression
- Stable
- Baisse de 1 % à moins de 5 %
- Baisse de 5 % à moins de 10 %
- Baisse supérieure à 10 %



Sources :
 ©IGN - BD Carto
 Agreste - RA 2010
 DRAAF Centre
 Novembre 2011
 Conception DRAAF Centre

Principales caractéristiques des petites régions agricoles en 2010

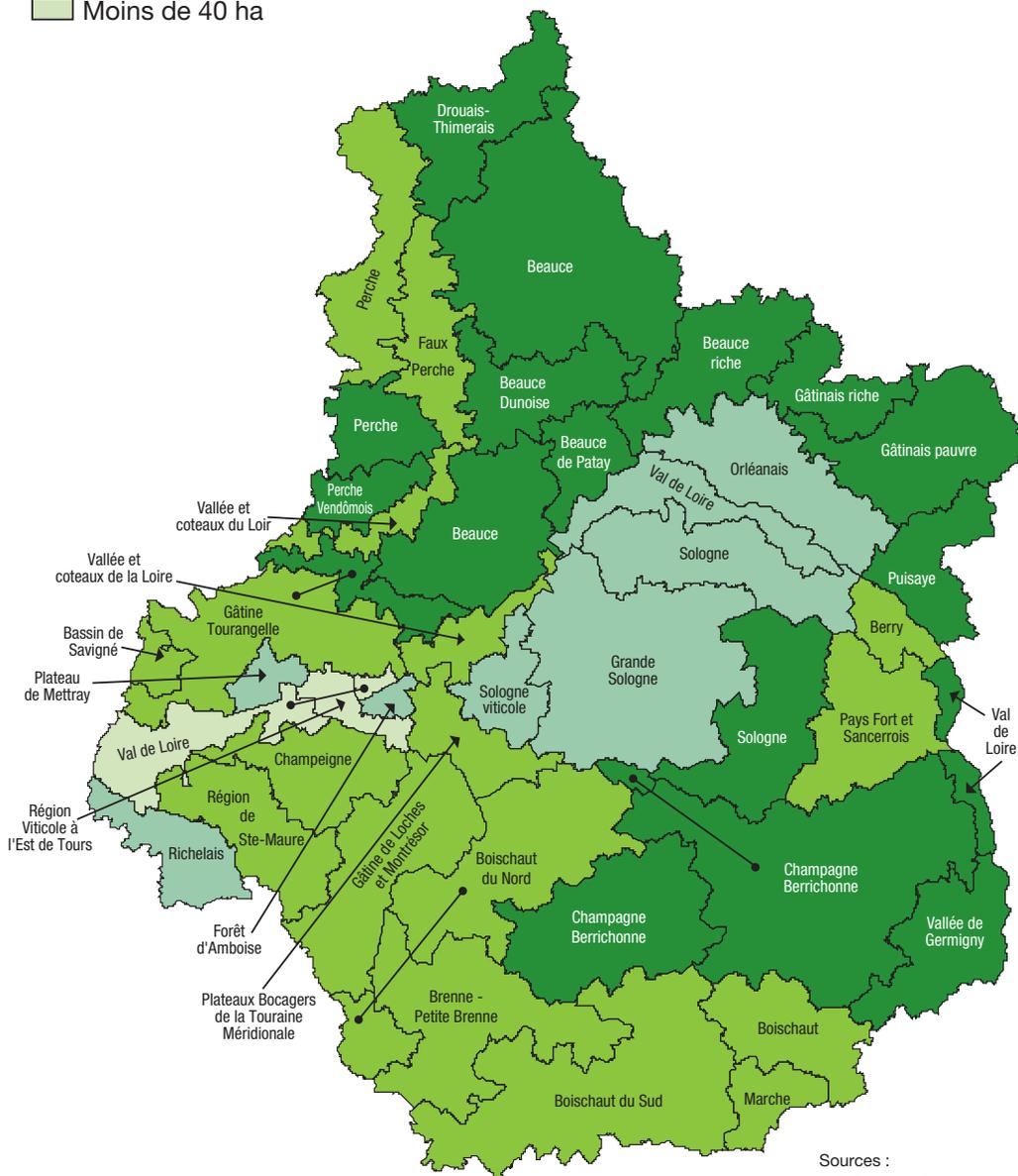
	Nombre d'exploitations				Sau moyenne (ha/exploitation)
	Total	Petites	Moyennes	Grandes	
Boischaut	537	178	185	174	97
Champagne berrichonne	1 374	251	288	835	146
Marche	291	106	109	76	86
Pays Fort et Sancerrois	777	156	191	430	81
Sologne	238	67	80	91	106
Val de Loire	108	23	30	55	107
Vallée de Germigny	481	170	126	185	114
Cher	3 806	951	1 009	1 846	115
Beauce	1 858	265	564	1 029	115
Beauce Dunoise	611	90	125	396	110
Drouais Thimerais	516	102	162	252	117
Faux Perche	591	200	192	199	83
Perche	742	241	215	286	81
Eure-et-Loir	4 318	898	1 258	2 162	105
Boischaut du Nord	1 314	393	424	497	90
Boischaut du Sud	2 058	858	744	456	75
Brenne - Petite Brenne	743	255	261	227	99
Champagne berrichonne	766	134	198	434	139
Indre	4 881	1 640	1 627	1 614	94
Bassin de Savigne	111	41	35	35	81
Champeigne	541	149	180	212	87
Forêt D'Amboise	52	12	17	23	60
Gâtine de Loches et Montrésor	829	231	253	345	89
Gâtine tourangelle	791	221	252	318	91
Plateau de Mettray	143	76	33	34	55
Région de Sainte-Maure	725	206	218	301	71
Région Viticole à l'Est de Tours	382	120	73	189	26
Richelais	573	214	188	171	64
Val de Loire	694	242	153	299	30
Indre-et-Loire	4 841	1 512	1 402	1 927	70
Beauce	812	86	186	540	120
Champagne berrichonne	35	4	14	17	115
Gâtine tourangelle	243	35	71	137	113
Grande Sologne	514	254	169	91	50
Perche	334	52	88	194	105
Perche vendômois	248	56	61	131	101
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	454	118	76	260	46
Sologne viticole	384	130	79	175	49
Vallée et Coteaux de La Loire	205	70	50	85	74
Vallée et coteaux du Loir	205	47	47	111	92
Loir-et-Cher	3 434	852	841	1 741	86
Beauce de Patay	310	27	64	219	118
Beauce riche	716	70	189	457	108
Berry	177	49	47	81	99
Gâtinais pauvre	660	132	195	333	105
Gâtinais riche	425	46	123	256	105
Orléanais	410	124	142	144	69
Puisaye	260	49	86	125	123
Sologne	341	126	102	113	67
Val de Loire	501	166	157	178	53
Loiret	3 800	789	1 105	1 906	96
Région Centre	25 080	6 642	7 242	11 196	94

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

SAU moyenne des exploitations par petite région agricole en 2010

SAU moyenne par exploitation

- 100 ha et plus
- 70 à moins de 100 ha
- 40 à moins de 70 ha
- Moins de 40 ha



Sources :

©IGN - BD Carto
Agreste - RA 2010
DRAAF Centre

Janvier 2012

Conception DRAAF Centre

Le Centre, première région pour la surface dédiée à l'agriculture

En 2010, la région Centre compte 25 080 exploitations agricoles dont 18 438 avec une production brute standard supérieure à 25 000 €.

La région a perdu près de 8 000 exploitations en dix ans. Le taux de disparition régional (2,3 % par an) se situe légèrement en deçà de celui de la métropole. La situation diffère d'un département à l'autre, la perte d'exploitations en Indre-et-Loire dépasse 2,8 % contre seulement 1,5 % en Eure-et-Loir. Dans ce dernier département, le taux de disparition des exploitations est bien inférieur aux autres, comme lors de la décennie précédente. Si la région ne représente que 5 % des exploitations françaises, comme en 2000, elle valorise 2,31 millions d'hectares de surface agricole utilisée (SAU). Elle prend ainsi la tête des régions métropolitaines. L'agriculture régionale a pourtant perdu plus de 54 000 hectares de surface agricole en dix ans (- 2,3 %), soit l'équivalent de 580 exploitations moyennes. Cette diminution de la surface correspond en partie à la baisse d'activité agricole en Sologne, au développement péri-urbain des grandes villes, notamment Tours, et à la perte plus marquée de surface dans le Val de Loire. Avec une diminution moyenne de 4,1 % des surfaces destinées à l'agriculture, la tendance est plus accentuée dans le Loiret. Par contre, l'Eure-et-Loir ne perd que 1 % de sa surface à vocation

agricole en dix ans. Enfin, le Loir-et-Cher affiche une baisse de SAU légèrement supérieure à la moyenne régionale, mais sans commune mesure avec les 10 % de réduction de surface de la précédente décennie. Moins d'exploitations pour une surface relativement stable se traduit par un agrandissement des structures.

En dix ans, la SAU moyenne régionale par exploitation a davantage progressé que la moyenne nationale. En 2010, une exploitation cultive 94 hectares dans la région contre 55 en France. L'écart est ainsi passé de 30 hectares en 2000 à 39 aujourd'hui. La superficie moyenne des exploitations les plus « grandes » est maintenant de 153 hectares dans la région. Ces exploitations représentent les trois quarts de la SAU. La forte présence d'exploitations céréalières spécialisées se confirme, leur nombre baisse de seulement 12 % contre 24 % pour l'ensemble des orientations. Plus de la moitié des exploitations ont une orientation économique majoritairement céréalière. La légère progression des exploitations associant betteraves, pommes de terre et légumes de plein champ dans le nord conforte la bonne résistance des céréaliers lors de la dernière décennie. Les céréaliers représentent près de huit exploitations sur dix en Eure-et-Loir, mais moins d'une sur deux dans le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire.

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 – Agreste Centre – Résultats - Premières tendances – N° 184 à 190 – septembre 2011
- > Recensement agricole 2010 – Agreste Primeur – France Métropolitaine - Premières tendances - N° 266 – septembre 2011

- **Exploitation agricole** : c'est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :
 - elle a une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
 - elle atteint une certaine dimension : soit 1 hectare de surface agricole utilisée (SAU), soit 20 ares de cultures spécialisées ;
 - sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.
- **La Production Brute Standard ou PBS** : elle décrit un potentiel de production. Elle permet de classer les « petites exploitations » quand elle se situe en deçà de 25 000 €, les « moyennes exploitations » quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 € et les « grandes exploitations » quand elle dépasse 100 000 €.
- **SAU** : superficie agricole utilisée. Elle comprend principalement les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

Nombre d'exploitations agricoles

	1970	1979	1988	2000	2010
Cher	11 129	8 784	7 153	5 138	3 806
Eure-et-Loir	10 572	8 609	7 653	5 200	4 318
Indre	14 784	11 783	9 521	6 307	4 881
Indre-et-Loire	19 096	14 445	10 698	6 775	4 843
Loir-et-Cher	14 489	11 309	8 921	4 483	3 434
Loiret	14 971	11 285	9 018	5 147	3 800
Région Centre	85 041	66 215	52 964	33 050	25 080
France	1 587 473	1 262 672	1 016 755	663 807	490 006

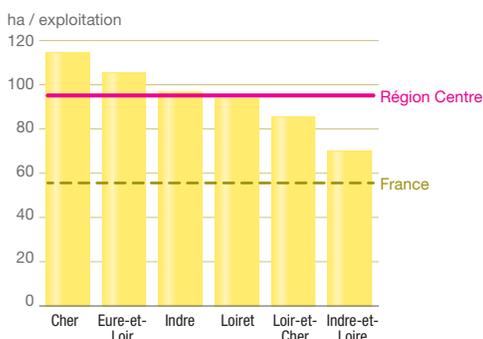
Source : Agreste - Recensements agricoles

Surface agricole utilisée (ensemble des exploitations agricoles)

Unité : 1 000 ha	1970	1979	1988	2000	2010
Cher	460,9	475,2	456,3	442,4	432,3
Eure-et-Loir	469,4	463,5	458,1	455,0	450,6
Indre	476,2	478,5	460,0	460,7	452,7
Indre-et-Loire	372,9	370,9	354,7	341,2	332,2
Loir-et-Cher	352,8	343,5	329,1	295,9	288,4
Loiret	412,4	406,2	391,8	370,4	355,3
Région Centre	2 544,6	2 537,8	2 450,0	2 365,7	2 311,4
France	29 904,8	29 496,6	28 595,8	27 856,3	26 965,4

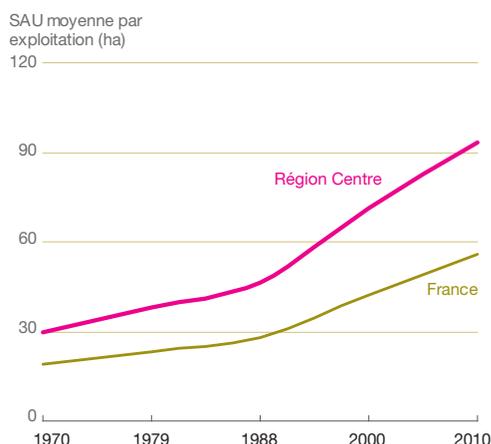
Source : Agreste - Recensements agricoles

Les plus grandes structures dans le Cher



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En 2010, l'écart s'est creusé avec la moyenne nationale



Source : Agreste - Recensements agricoles

Les grandes exploitations gagnent du terrain

Sur les deux millions trois cents milles hectares de surface agricole que compte la région Centre, plus d'un million et demi sont cultivés par les producteurs céréaliers spécialisés. Ces agriculteurs représentent 56 % des exploitations en 2010. Le Centre reste ainsi au premier rang des régions céréalières françaises. La seconde orientation régionale associant polyculture et polyélevage, ne représente que 12,5 % des exploitations. Le Nord reste plus que jamais dédié aux céréales. Les élevages d'herbivores, notamment les troupeaux allaitants, occupent en premier lieu les zones bocagères du Sud de la région. L'Ouest accueille la viticulture régionale associée à de nombreuses AOC. La partie centrale de la région, plus particulièrement boisée, fait de nouveau l'objet d'une déprise agricole lors de la dernière décennie. La Sologne se confirme comme le lieu dédié à la chasse et à la sylviculture.

La Beauce se caractérise par des agriculteurs associant céréales et autres grandes cultures telles que les pommes de terre ou les betteraves. En effet, dans cette région agricole ce type d'orientation concerne 800 exploitations pour une surface agricole de 107 000 hectares sur les 217 000 hectares. Par contre, la Champagne berrichonne est associée en premier lieu aux exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux, notamment le colza. Ainsi, ce secteur valorise à lui seul 20 % des surfaces régionales de ce type de producteurs spécialisés.

L'agrandissement des structures se manifeste notamment par la progression des unités de plus de 100 hectares. En 2010, elles représentent 41 % des exploitations, soit un gain de 11 points en dix ans. En contrepartie, les structures de moins de 100 hectares perdent du terrain et ne valorisent plus que 22 % de la SAU. La classe comprise entre 100 et 150 hectares conserve un peu plus d'un quart des surfaces. Les exploitations de plus de 150 hectares valorisent une superficie plus importante qu'il y a dix ans : c'est un hectare sur deux en 2010.

En dix ans, la part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de quarante ans a diminué de six points, passant de 24 à 18 %. Cette tendance est nationale et tous les départements de la région la suivent. Par contre, les quinquagénaires dirigent 33 % des exploitations contre 30 % en 2000.

Les exploitations sous statut « individuel » représentent encore près des deux tiers des structures, mais seulement quatre hectares sur dix. Les formes sociétaires se développent toujours, notamment les EARL qui représentent une exploitation sur cinq et près d'un tiers des surfaces. La progression de ce statut est remarquable, sa part ne cesse d'augmenter depuis trente ans. Davantage de formes sociétaires va de pair avec une progression des surfaces mises en location auprès de tiers. En 2010, elles représentent 64 % de la SAU des exploitations contre 51 % en 2000.

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 - Agreste Centre - Résultats - Premières tendances - Numéros 184 à 190 - septembre 2011
- > Recensement agricole 2010 - Agreste Primeur - France Métropolitaine - Premières tendances Numéro 266 - septembre 2011

- **GAEC** : groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société civile spécifique à l'agriculture. Le GAEC se caractérise principalement par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. Un GAEC entre époux est maintenant admis.
- **SCEA** : société civile d'exploitation agricole, régie par les dispositions du code civil et ayant pour objet d'exercer une activité agricole. La responsabilité financière des associés n'est pas limitée.
- **EARL** : exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, elle est plus souple que le GAEC (cf ce terme) : la société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée.
- **Mode de faire-valoir des terres de l'exploitation** : il décrit le type de relation existant entre le(s) propriétaire(s) des terres et le responsable économique et financier de l'exploitation qui a la jouissance de ces terres. Si le propriétaire valorise lui-même ses propres terres, il s'agit de faire-valoir direct. Le fermage permet à l'exploitant de louer les terres contre un montant fixe. En cas de paiement avec une partie de la récolte, il s'agit de métayage.

Exploitations agricoles selon l'âge du chef d'exploitation en 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Moins de 40 ans	663	628	762	802	549	552	3 956
De 40 à 49 ans	1 052	1 168	1 282	1 221	914	1 109	6 746
De 50 à 59 ans	1 260	1 439	1 588	1 603	1 200	1 300	8 390
60 ans et plus	831	1 083	1 249	1 215	771	839	5 988
Total	3 806	4 318	4 881	4 841	3 434	3 800	25 080

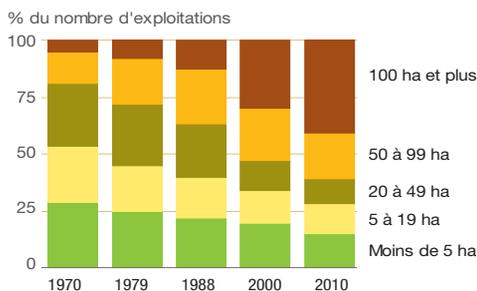
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Exploitations agricoles selon leur taille en 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Moins de 5 ha	487	450	859	1 026	438	536	3 796
5 à moins de 20 ha	578	402	590	850	528	378	3 326
20 à moins de 50 ha	357	364	470	639	463	412	2 705
50 à moins de 100 ha	523	962	997	901	736	868	4 987
100 à moins de 200 ha	1 155	1 657	1 411	1 149	984	1 261	7 617
200 ha et plus	706	483	554	276	285	345	2 649
Total	3 806	4 318	4 881	4 841	3 434	3 800	25 080

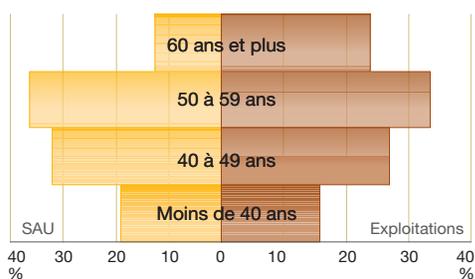
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Plus de 100 ha pour quatre exploitations sur dix en 2010



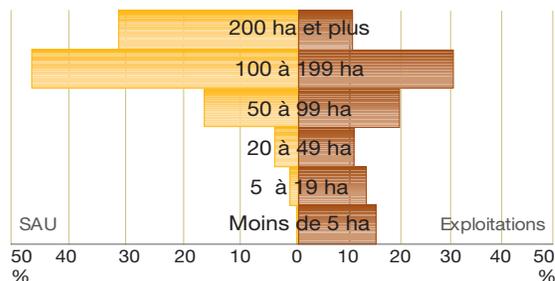
Source : Agreste - Recensements agricoles

Les chefs de moins de 40 ans valorisent un hectare sur cinq



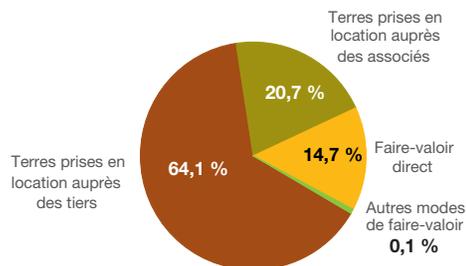
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les structures de plus de 100 ha détiennent les 3/4 de la SAU



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

64 % des terres sont louées à des tiers



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Orientation technico-économique des exploitations agricoles en 2010

Unité : exploitation	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Grandes cultures	1 564	3 587	2 086	2 224	1 819	2 640	13 920
Maraîchage et horticulture	60	42	45	135	136	194	612
Viticulture	365	0	75	921	426	21	1 808
Cultures fruitières et autres cultures permanentes	57	10	14	147	18	80	326
Bovins	575	158	1 027	326	174	137	2 397
Ovins, caprins et autres herbivores	506	107	654	327	193	165	1 952
Elevage hors sol	81	103	144	130	129	139	726
Polyculture et polyélevage	569	289	796	583	499	399	3 135
Exploitations non classées	29	22	40	48	40	25	204
Total	3 806	4 318	4 881	4 841	3 434	3 800	25 080

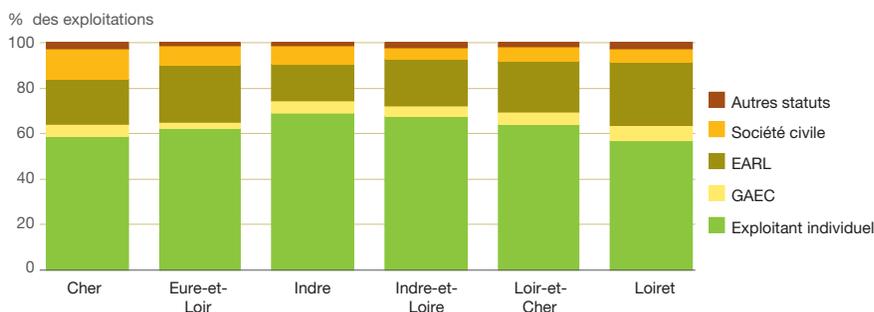
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Statut des exploitations agricoles en 2010

Unité : exploitation	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Exploitant individuel	2 233	2 683	3 364	3 271	2 207	2 171	15 929
GAEC	200	132	262	228	181	241	1 244
EARL	767	1 069	800	986	762	1 068	5 452
Société civile	509	367	387	238	226	212	1 939
Autres statuts	97	67	68	118	58	108	516
Total	3 806	4 318	4 881	4 841	3 434	3 800	25 080

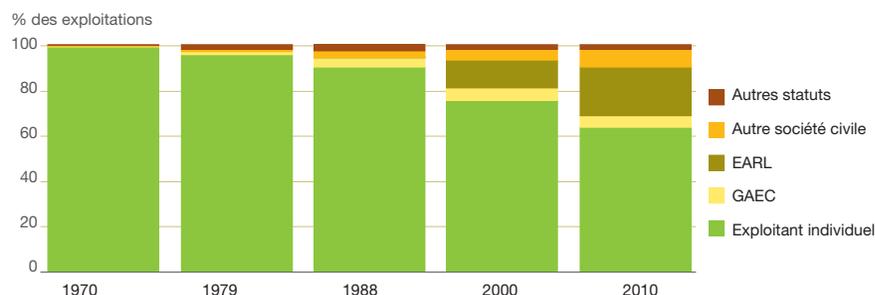
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Le statut exploitation individuelle reste majoritaire en région Centre



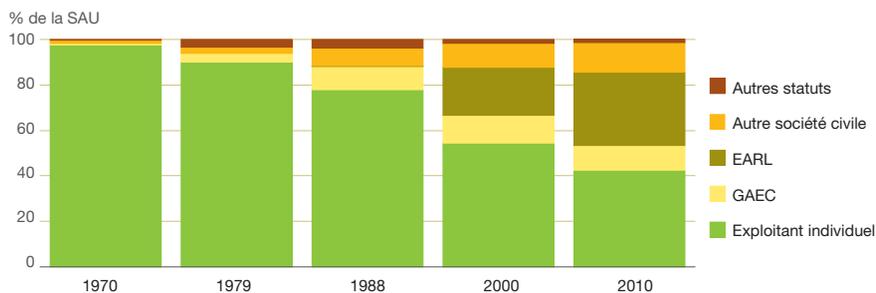
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les EARL en plein essor



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les formes sociétaires occupent majoritairement le terrain



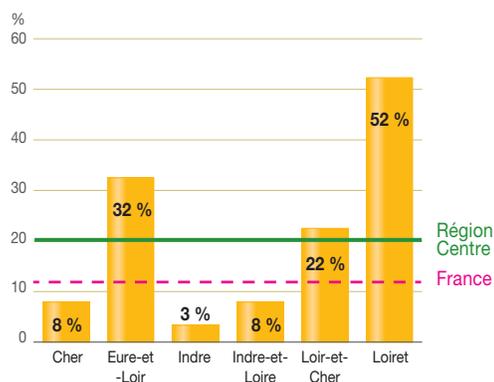
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Irrigation et drainage

Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Superficie irrigable							
1979	11 874	67 020	4 484	14 938	29 334	86 216	213 866
1988	24 555	104 310	10 208	18 517	43 142	119 919	320 651
2000	37 198	144 595	22 744	33 644	68 463	180 658	487 303
2010	34 091	145 986	14 999	26 032	64 865	185 472	471 445
Superficie drainée							
1979	21 789	31 331	12 676	10 615	32 598	40 142	149 151
1988	58 484	112 584	43 637	54 849	92 285	67 894	429 733
2000	80 693	131 672	65 907	76 010	104 238	84 096	542 615
2010	81 532	129 939	64 741	73 832	102 556	82 195	534 795

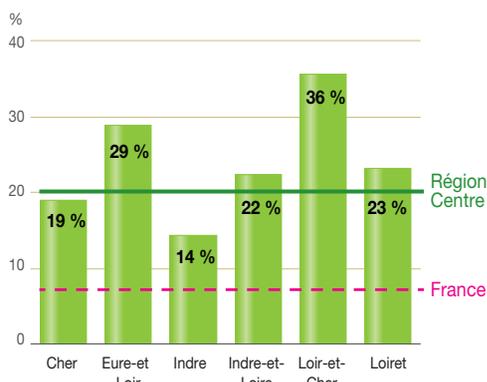
Source : Agreste - recensements agricoles

Le Loiret détient la plus grande part de surfaces irrigables



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Le drainage concerne en premier lieu le nord de la région



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Le Centre dans la moyenne pour le mode biologique

En 2010 dans le Centre, 630 exploitations agricoles produisent en mode biologique. Elles représentent seulement 2,5 % de l'ensemble. L'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher se distinguent en raison des exploitations viticoles bio.

Parmi elles, 30 % environ ont une orientation dominée par la production de céréales, oléoprotéagineux et grandes cultures. Mais ceci n'implique pas forcément que ces dernières productions soient concernées par le mode biologique. Il peut s'agir en effet d'un autre produit de ces exploitations.

La région garde d'importantes marges de progression pour rejoindre le peloton de tête des régions bio.

La région Centre compte presque 2 600 unités avec au moins une production sous signe de

qualité, soit une structure sur dix. Au niveau national, plus de deux exploitations sur dix sont concernées. Le certificat de conformité concernent le plus souvent les céréales, oléagineux, protéagineux et autres grandes cultures et le label rouge, les viandes du sud régional.

Les agriculteurs portent de plus en plus d'intérêt à la commercialisation de leurs produits par le biais de circuits courts. Plus d'une exploitation sur dix commercialise ainsi des produits, principalement des arboriculteurs et maraîchers spécialisés. Le Loiret arrive ainsi en tête pour cette pratique. Les agriculteurs y trouvent leur compte : pour un tiers d'entre eux, cette commercialisation représente une part non négligeable de leur chiffre d'affaires, plus de 75 %.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique statistiques régionales et études.
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- **Produit biologique** : un produit issu de l'agriculture biologique est soit un produit agricole, soit une denrée alimentaire. Pour mériter cette dénomination, il faut qu'il résulte d'un mode de production n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse. Les agriculteurs biologiques appliquent des méthodes de travail fondées sur le recyclage des matières organiques naturelles et sur la rotation des cultures, visant à respecter l'équilibre des organismes vivants qui peuplent le sol.
- **Mode de production biologique** : il comprend le biologique au sens strict et les périodes de conversion. En agriculture biologique, l'obtention du certificat qui permet de commercialiser des produits avec la mention « agriculture biologique » nécessite une période de conversion des terres de deux ou trois ans et une période de conversion des animaux variable selon les espèces. Au cours de la période de conversion, les cahiers des charges de l'agriculture biologique doivent être appliqués mais les produits agricoles ne peuvent pas être commercialisés avec la mention « agriculture biologique ».
- **IGP** : l'Indication Géographique Protégée distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété.
- **AOP** : l'Appellation d'Origine Protégée est l'équivalent européen de l'AOC. Si le produit se voit refuser par la Commission européenne le bénéfice de l'AOP, il perd aussi celui de l'AOC. L'AOC est un signe français qui désigne un produit qui tire son authenticité et sa typicité de son origine géographique.
- **Label Rouge** : il garantit qu'un produit possède un ensemble de caractéristiques lui conférant un niveau de qualité supérieure par rapport aux produits qui lui sont similaires.
- **CCP** : la Certification de Conformité Produit ne correspond plus à des signes d'identification de la qualité et de l'origine officiels. La CCP atteste qu'une denrée alimentaire ou qu'un produit agricole non alimentaire et non transformé est conforme à des règles spécifiques et à des caractéristiques préalablement fixées.
- **Circuit court** : mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.

Les exploitations en mode de production biologique selon leur orientation en 2010

Unité : exploitation	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Exploitations spécialisées en grandes cultures	26	22	28	46	31	32	185
Exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture	10	4	7	11	16	11	59
Exploitations spécialisées en viticulture	9	0	s	78	40	s	129
Exploitations spécialisées en cultures fruitières et autres cultures permanentes	3	0	s	7	s	5	20
Exploitations spécialisées en bovins viande	10	s	12	7	3	s	35
Exploitations avec ovins caprins et autres herbivores	11	s	7	12	4	3	39
Exploitations de polyculture et polyélevage	25	4	20	22	14	24	109
Total	97	39	91	200	123	80	630

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les exploitations avec des productions sous signe de qualité en 2010 (hors vins)

Unité : exploitation	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Exploitations produisant sous IGP	11	0	29	7	s	s	49
Exploitations produisant sous AOP	129	0	121	164	14	19	447
Exploitations produisant sous Label rouge	102	59	86	38	54	88	427
Exploitations produisant sous Certificat de conformité	114	55	107	136	51	115	578
Exploitations produisant sous une autre démarche de qualité	305	344	255	296	156	338	1 694
Exploitations produisant avec au moins un signe de qualité	499	390	497	512	225	462	2 585

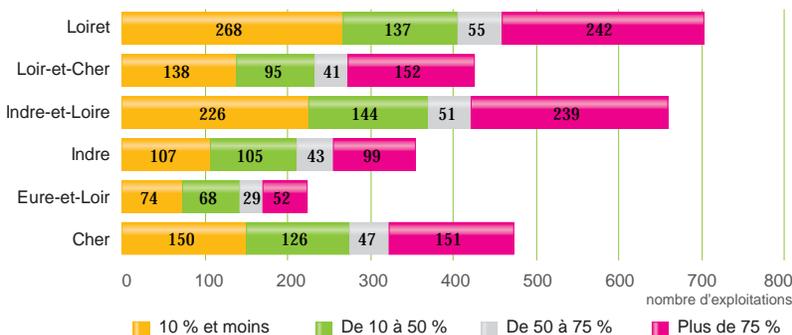
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les exploitations vendant en circuits courts en 2010

Commercialisation des produits de l'exploitation via des circuits courts	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Nombre d'exploitations	474	223	354	660	426	702	2 839
Part sur l'ensemble (%)	12	5	7	14	12	18	11

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Exploitations selon la part de la commercialisation en circuit court dans le chiffre d'affaires de l'exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les céréales occupent la moitié de la surface agricole

Avec 52 % de la SAU consacrée aux céréales, la vocation céréalière de la région Centre ne se dément pas. La surface régionale représente plus de 13 % de la superficie consacrée aux céréales en France métropolitaine. Cette emprise atteint plus de 1,2 million d'hectares en 2010, dont plus de la moitié est destinée au blé tendre et près de 20 % à l'orge. Avec plus de 280 000 hectares, l'Eure-et-Loir y consacre près des deux tiers de sa SAU. La part de la SAU dédiée aux céréales est moins importante en Indre ou Indre-et-Loire, départements où l'élevage est plus présent, respectivement 40 % et 48 %.

Les cultures oléagineuses constituent le second poste régional avec près de 400 000 hectares, composées à près de 80 % par le colza, culture dont la surface diminue au niveau régional par rapport à 2009. Elle est fortement implantée dans le Cher et l'Eure-et-Loir. La surface occupée par le tournesol est, en 2010, en augmentation avec 85 000 hectares. Plus de 32 000 hectares se situent dans le seul département d'Indre-et-Loire.

Après avoir fortement diminué depuis 2000, les surfaces en protéagineux, pour l'essentiel constituées de pois à destination de l'alimentation animale, affichent une forte progression, liée en partie aux nouvelles aides mises en place. Avec plus de 42 000 hectares, ces surfaces sont cependant encore très loin de celles que l'on pouvait relever dans les années 1990. Cette culture est plus spécifiquement installée en Eure-et-Loir, avec près de 19 000 hectares.

Avec plus de 19 000 hectares, sur les 28 400 consacrés à la betterave industrielle dans le région, le Loiret affirme sa prédominance dans cette culture. Les surfaces ont progressé de près de 2 000 hectares par rapport à 2009.

La culture de pommes de terre connaît toujours un réel succès. Les surfaces augmentent régulièrement depuis plusieurs années et atteignent près de 11 000 hectares en 2010. A lui seul, l'Eure-et-Loir est à l'origine des deux tiers de la production régionale, suivi par le Loiret. Les légumes frais, surtout de plein champ, occupent environ 12 000 hectares, principalement sur trois départements (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Loiret).

Les cultures fruitières, en perte de vitesse, occupent en 2010 près de 4 200 hectares. Les difficultés économiques (prix en baisse, concurrence forte des pays étrangers) liées à cette activité n'encouragent pas les exploitations à persévérer dans l'arboriculture.

L'activité viticole, implantée dans tous les départements de la région, hormis l'Eure-et-Loir, engendre une production de qualité, de grande notoriété pour certaines appellations (Sancerre, Vouvray...). La région Centre consacre, près de 22 000 hectares au vignoble, produisant en grande partie des vins d'appellation. Au niveau régional, plus de quatre hectares de vignes sur dix sont cultivés dans l'Indre-et-Loire.

Pour en savoir plus :

> www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique statistiques régionales et études

- **Céréales, oléagineux, protéagineux et plantes à fibres** : comprennent les semences.
- **Cultures maraîchères** : cultures légumières intensives, caractérisées par une occupation quasi permanente du terrain et une succession de cultures. On enregistre la superficie brute maximum consacrée au maraîchage.
- **Jardins familiaux** : petites surfaces cultivées pour les besoins personnels et ne générant pas de commercialisation. Par contre, les superficies cultivées en fleurs ou plantes ornementales de ces jardins familiaux et les jardins d'agrément sont classés dans le territoire non agricole.
- **Surfaces toujours en herbe (STH)** : sont destinées à la production de plantes fourragères herbacées vivaces. Elles comprennent les prairies semées de longue durée et les prairies naturelles non semées dont la production est d'au moins 1 500 unités fourragères.
- **Jachère** : historiquement et étymologiquement, la jachère désigne une terre labourable que l'on laisse temporairement reposer en ne lui faisant pas porter de récolte (jachère dite « traditionnelle » ou « agronomique »).
- **Terres labourables-terres arables** : les terres labourables comprennent les superficies en céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves industrielles, plantes textiles, médicinales et à parfum, pommes de terre, légumes frais et secs de plein champ, cultures fourragères, ainsi que les jachères.

Par convention dans nos enquêtes, les terres arables comprennent, en plus des surfaces précédentes, les terres en cultures maraîchères et florales et les jardins familiaux des exploitants.

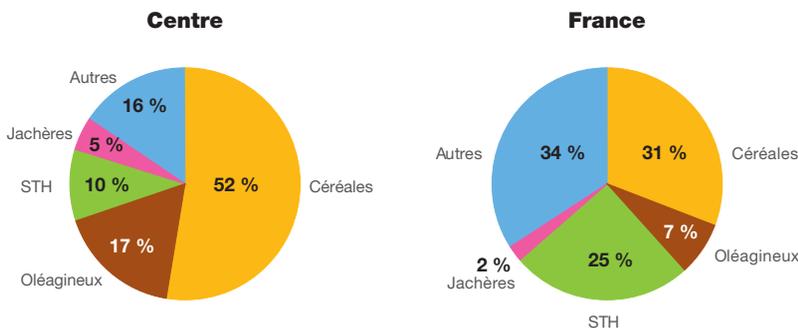
Utilisation du sol en 2010

Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France métropolitaine
Céréales	193 000	287 600	184 300	165 500	159 000	222 200	1 211 600	9 225 000
Oléagineux	81 700	79 300	72 600	67 400	52 300	45 000	398 300	2 232 600
Protéagineux	6 400	20 200	6 000	4 000	6 600	6 100	49 300	395 900
Betteraves industrielles	45	8 200	0	43	514	19 540	28 400	383 600
Plantes à fibres	65	320	90	66	5	3	550	63 380
Cultures industrielles diverses	50	200	35	106	107	142	640	24 600
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum	141	983	237	24	68	704	2 160	39 670
Pommes de terre et légumes frais	254	10 108	160	1 529	4 348	6 578	22 980	356 000
Légumes secs	249	451	2 122	71	511	520	3 900	19 300
Fleurs et plantes ornementales	43	77	19	75	60	289	560	9 300
Semences grainières	1423	1774	2271	881	2378	853	9600	34140
Choux, racines et tubercules fourragers	4	40	49	24	51	36	204	10 593
Fourrages annuels	4 500	4 000	6 700	9 350	5 940	4 700	35 100	1 424 700
Prairies artificielles et temporaires	33 700	5 900	88 000	27 000	11 800	11 900	178 200	3 472 780
Jardins familiaux des exploitants	50	300	600	300	500	30	1 700	13 700
Jachères (1)	16 600	15 100	15 800	21 200	19 700	21 700	110 000	624 300
Terres arables	338 225	434 553	378 983	297 569	263 882	340 296	2 053 194	18 329 563
Cultures fruitières	866	360	207	1 575	354	808	4 171	186 152
Vignes	4 132	0	515	9 916	7 000	206	21 769	788 653
Pépinières ornementales, fruitières et forestières	47	151	22	98	197	362	877	12 050
Cultures permanentes autres	67	346	28	282	4	96	822	14 444
Surfaces toujours en herbe des exploitations	89 000	15 000	73 000	22 800	17 000	13 500	230 400	7 634 400
Surface agricole utilisée des exploitations du département	432 337	450 410	452 756	332 240	288 437	355 269	2 311 234	26 965 262
Jardins et vergers familiaux des non-exploitants	1 940	3 110	1 300	1 850	850	1 200	10 250	148 002
Surfaces toujours en herbe hors exploitations	14 500	500	1 500	11 200	11 300	13 500	52 500	1 685 700
Surface agricole utilisée du département	448 777	454 020	455 556	345 290	300 587	369 969	2 373 984	28 798 964

(1) ne prend pas en compte la jachère industrielle

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 et statistique agricole annuelle

Principales utilisations de la SAU en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Très bons rendements en maïs, plus mitigés en blé et orge

Les cultures d'hiver en place n'ont pas été affectées par les conditions hivernales, l'épaisse couverture neigeuse ayant eu un effet protecteur. A l'inverse, le déficit hydrique du printemps a pénalisé le développement de la végétation engendrant des rendements moyens, notamment en terres superficielles.

Ainsi en région Centre, seule la production de maïs marque un record en 2010 malgré une limitation de la superficie (- 1,3 %). Les pluies estivales très bénéfiques, notamment sur les terres non irriguées, ont permis une production de plus 11,4 millions de quintaux, en hausse de 3,5 % comparée à 2009.

Le rendement moyen du blé tendre d'hiver s'établit à 68 quintaux par hectare, correspondant à la moyenne quinquennale, mais inférieur de cinq points à la campagne 2009. La valeur boulangère des blés récoltés s'avère satisfaisante : 87 % affichent une force boulangère supérieure à 160. La teneur en protéines se situe quant à elle, entre 11,5 % et 12 %. La récolte 2010 répond ainsi parfaitement aux besoins des meuniers et des fabricants d'aliments du bétail.

A l'opposé, les rendements en blé dur et orge sont en deçà des moyennes quinquennales. Pour le

premier, la forte augmentation de la superficie, de l'ordre de 25 % en 2010, a généré une production en hausse de 6 % par rapport à la campagne précédente et ce malgré des rendements inférieurs de 5 points à la moyenne quinquennale. La qualité du blé dur est satisfaisante avec une teneur en protéines comprise entre 14,5 % et 15,5 %.

Les mauvais rendements conjugués à la baisse des superficies conduisent à un recul de 28 % de la production d'orge en 2010 par rapport à la moyenne quinquennale. Le rendement moyen s'établit à 64 quintaux par hectare (moyenne quinquennale : 66 quintaux par hectare).

La récolte du colza, échelonnée sur plusieurs semaines, est en recul de 17 % par rapport à l'année précédente. Une baisse des superficies et des rendements limités expliquent ce résultat. A l'inverse, la production de tournesol est en hausse de 8 %, grâce à une progression des surfaces, les rendements étant identiques à ceux de 2009.

Liée à des aides PAC complémentaires, la sole en pois protéagineux a, en 2010, bondi de 134 % sur la région. Ainsi, grâce à des rendements satisfaisants de 47 quintaux par hectare, la production a augmenté de 128 % par rapport à 2009.

Pour en savoir plus :

- > Note de conjoncture bimestrielle - Agreste Centre conjoncture
- > Conjoncture mensuelle grandes cultures
- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, Statistiques régionales, rubrique conjoncture agricole
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

● **Collecte** : quantités de grains collectées par les entreprises ayant un magasin de collecte implanté dans le département (ou la région), quel que soit le siège de l'exploitation.

● **Production** : récolte établie dans l'optique « livraison ». Elle s'entend « stade arrivée ferme ».

Pour le blé tendre, le blé dur, le seigle, l'orge, l'avoine, le triticale et autres mélanges, les spécifications sont grain battu à 16 % d'humidité, pour le maïs 15,5 %. Elles sont de 9 % d'humidité pour le colza et 10 % pour le tournesol.

Les semences conservées par l'agriculteur pour ses besoins personnels et celles agréées ou non, sont comprises dans la production. Il en est de même de la partie destinée à l'alimentation animale.

● **Blé tendre** : utilisé pour la panification.

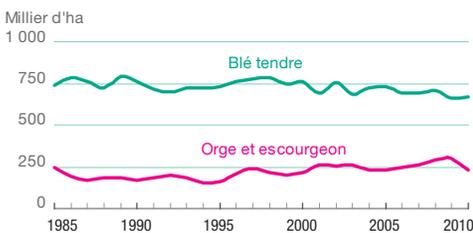
● **Blé dur** : utilisé pour la fabrication des semoules et pâtes alimentaires.

Les céréales en 2010

Superficie (ha) Rendement (q/ha) Production (q)	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Région Centre	France métropolitaine
Blé tendre d'hiver	105 700 64 6 764 800	161 500 78 12 597 000	106 600 65 6 929 000	110 900 65 7 208 500	76 900 66 5 075 400	103 900 67 6 961 300	665 500 68 45 535 778	4 876 000 72 353 330 471
Blé tendre de printemps	200 60 12 000	500 70 35 000	40 62 2 480	400 55 22 000	200 60 12 000	500 64 32 000	1 800 62 110 700	20 700 66 1 357 437
Total blé tendre	105 900 6 776 800	162 000 12 632 000	106 640 6 931 480	111 300 7 230 500	77 100 5 087 400	104 400 6 993 300	667 300 45 646 478	4 896 700 354 687 909
Blé dur d'hiver	7 500 50 375 000	41 100 62 2 548 200	8 000 53 424 000	8 000 52 416 000	32 500 56 1 820 000	25 800 60 1 548 000	122 900 58 7 134 978	489 300 51 24 774 441
Blé dur de printemps	200 49 9 800	2 400 63 151 200	300 47 14 100	140 53 7 420	1 800 50 90 000	1 600 63 100 800	6 500 59 383 728	17 000 46 784 254
Total blé dur	7 700 384 800	43 500 2 699 400	8 300 438 100	8 140 423 420	34 300 1 910 000	27 400 1 648 800	129 400 7 518 706	506 300 25 558 695
Orge et escourgeon d'hiver	37 500 62 2 325 000	42 600 76 3 237 600	37 300 63 2 349 900	17 800 58 1 032 400	17 900 62 1 109 800	21 400 63 1 348 200	174 500 65 11 395 652	1 153 300 65 74 986 921
Orge et escourgeon de printemps	6 300 55 346 500	10 700 64 684 800	3 800 55 209 000	2 500 50 125 000	2 200 60 132 000	32 000 61 1 952 000	57 400 63 3 607 518	421 300 61 25 536 727
Total orge et escourgeon	43 800 2 671 500	53 300 3 922 400	41 100 2 558 900	20 300 1 157 400	20 100 1 241 800	53 400 3 300 200	231 900 15 003 170	1 574 600 100 523 648
Avoine d'hiver	1 600 47 75 200	1 200 46 55 200	2 200 43 94 600	1 300 48 62 400	1 100 46 50 600	1 100 46 50 600	8 400 46 384 229	52 200 46 2 405 662
Avoine de printemps	400 47 18 800	200 53 10 600	400 42 16 800	200 45 9 000	300 40 12 000	200 40 8 000	1 700 48 81 483	28 500 45 1 276 359
Total avoine	2 000 94 000	1 400 65 800	2 600 111 400	1 500 71 400	1 400 62 600	1 300 58 600	10 100 465 712	80 700 3 682 022
Total maïs grain	23 100 94 2 171 400	22 500 109 2 452 500	10 100 86 868 600	15 500 87 1 348 500	14 500 99 1 435 500	30 000 103 3 090 000	115 600 98 11 382 211	1 616 000 90 145 482 115
<i>dont irrigué</i>	13 700 1 370 000	16 800 1 932 000	3 300 320 100	6 400 659 200	9 300 1 013 700	23 400 2 550 600	72 900 7 800 300	646 300 66 568 900
Seigle	600 52 31 200	2 800 75 210 000	1 000 52 52 000	200 50 10 000	1 800 56 100 800	1 300 52 67 600	7 700 61 467 099	29 900 51 1 531 015
Autres céréales	9 900 415 300	2 100 163 100	14 560 650 420	8 560 350 780	9 800 496 900	4 400 173 300	49 600 1 905 425	521 800 23 580 596
Total toutes céréales (sauf riz)	193 000 12 545 000	287 600 22 145 200	184 300 11 610 900	165 500 10 592 000	159 000 10 335 000	222 200 15 331 800	1 211 600 82 388 800	9 226 000 655 046 000

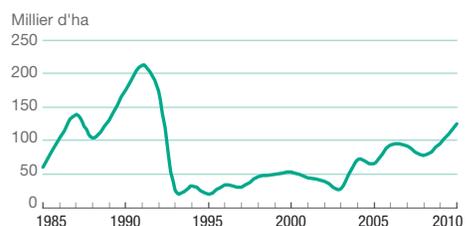
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Superficie de blé tendre et d'orge



Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle et Recensement agricole 2010

Superficie de blé dur



Collecte de céréales - Récolte 2010 (au 30 juin 2011)

Unité : tonne	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Céréales	999 865	2 132 599	1 009 626	931 182	884 581	1 588 896	7 546 749
<i>dont blé tendre</i>	563 485	1 188 205	632 555	650 688	420 307	717 620	4 172 860
<i>blé dur</i>	29 318	269 445	52 319	41 641	190 739	172 803	756 265
<i>orge</i>	210 833	406 615	223 150	101 172	124 010	368 199	1 433 979
<i>maïs</i>	174 790	228 485	57 572	105 889	119 801	315 398	1 001 935
<i>avoine</i>	3 693	8 642	10 088	5 802	4 108	3 193	35 526
<i>seigle</i>	2 158	20 189	6 274	850	6 485	4 298	40 254
<i>autres (triticale, sorgho, millet, sarrasin)</i>	15 588	11 018	27 668	25 140	19 131	7 385	105 930

Source : FranceAgriMer

Collecte des oléoprotéagineux - Récolte 2010 (au 30 juin 2011)

Unité : tonne	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Oléagineux et protéagineux	197 883	335 828	206 658	187 252	169 415	167 684	1 264 720
<i>dont colza</i>	153 472	254 398	151 504	96 197	122 459	115 843	893 873
<i>tournesol</i>	29 876	2 593	37 116	79 243	24 833	23 782	197 443
<i>lin non textile</i>	369	551	1 056	1 589	213	1 120	4 898
<i>pois</i>	12 141	75 006	15 365	9 598	20 071	24 455	156 636
<i>féveroles</i>	1 958	3 230	1 617	403	1 599	2 061	10 868
<i>autres (soja, lupin)</i>	67	50	0	222	240	423	1 002

Source : FranceAgriMer

Situation des stocks de céréales - Récolte 2010 (au 30 juin 2011)

Unité : tonne	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Blé tendre	18 032	78 603	21 231	13 653	11 127	87 062	229 708
Blé dur	2 285	27 216	7 089	5 779	6 558	42 610	91 537
Orge	1 378	19 347	2 647	9 881	3 137	46 654	83 044
Maïs	879	22 572	2 769	7 409	14 246	51 900	99 775
Avoine	51	875	1 069	888	150	1 072	4 105
Seigle	679	6 008	501	66	866	768	8 888
Autres (triticale, sorgho, millet, sarrasin)	1 526	3 108	1 770	2 751	749	656	10 560

Source : FranceAgriMer

Situation des stocks d'oléoprotéagineux - Récolte 2010 (au 30 juin 2011)

Unité : tonne	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Colza	8 990	8 977	5 132	4 785	1 831	5 272	34 987
Tournesol	835	223	3 808	10 955	2 241	3 413	21 475
Lin non textile	57	0	12	0	13	9	91
Pois	793	4 889	415	2 381	1 411	2 814	12 703
Féveroles	111	709	24	16	217	65	1 142

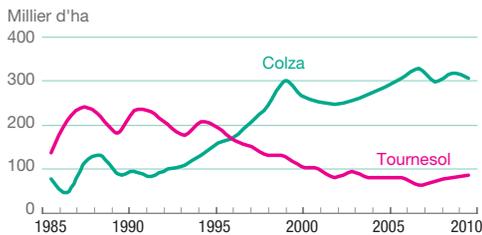
Source : FranceAgriMer

Oléoprotéagineux en 2010

Superficie (ha) Rendement (q/ha) Production (q)	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Région Centre	France métropolitaine
Colza d'hiver	65 800 28 1 842 400	76 300 35 2 670 500	54 100 29 1 568 900	34 000 30 1 020 000	41 500 34 1 411 000	35 200 33 1 161 600	306 900 32 9 820 800	1 458 200 33 47 946 127
Colza de printemps	130 26 3 380	200 30 6 000	100 25 2 500	140 26 3 640	120 33 3 960	130 33 4 290	800 29 23 200	5 730 29 165 024
Total colza	65 930 1 845 780	76 500 2 676 500	54 200 1 571 400	34 140 1 023 640	41 620 1 414 960	35 330 1 165 890	307 700 9 844 000	1 463 930 48 111 151
Tournesol	15 200 24 364 800	1 300 30 39 000	17 400 22 382 800	32 100 27 866 700	10 200 29 295 800	8 900 32 284 800	85 000 26 2 210 000	691 900 24 16 337 152
Soja	50 1 250	0 0	10 200	100 2 300	90 2 250	200 4 800	400 9 796	49 700 1 366 800
Autres oléagineux	520 75 770	1 500 60 000	990 5 800	1 060 61 960	390 12 890	570 29 510	5 200 681 804	27 070 663 964
Total oléagineux	81 700 2 287 600	79 300 2 775 500	72 600 1 960 200	67 400 1 954 600	52 300 1 725 900	45 000 1 485 000	398 300 12 745 600	2 232 600 66 479 068
Pois protéagineux	4 800 40 192 000	18 500 50 925 000	4 800 43 206 400	3 000 42 126 000	6 000 47 282 000	5 000 50 250 000	42 200 47 1 983 400	238 000 44 10 570 389
Autres protéagineux	1 600 44 800	1 700 64 800	1 200 39 600	1 030 35 200	600 21 600	1 100 36 700	7 100 235 100	157 900 5 265 611
Total protéagineux	6 400 236 800	20 200 989 800	6 000 246 000	4 030 161 200	6 600 303 600	6 100 286 700	49 300 2 218 500	395 900 15 836 000

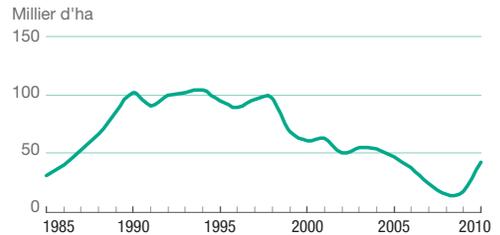
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Superficie de colza et de tournesol



Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle et Recensement agricole 2010

Superficie de pois protéagineux



Campagne marquée par la forte volatilité des cours des céréales

Une récolte mondiale en baisse, des mouvements spéculatifs ainsi que le retrait de la Russie et de l'Ukraine à l'exportation sont autant de facteurs explicatifs d'une campagne marquée par des cours en forte hausse par rapport à la campagne précédente. La conjoncture internationale incertaine et les événements du début de l'année 2011 (catastrophe au Japon, troubles dans les pays du Maghreb) ont fait naître des inquiétudes quant à la consommation mondiale et ont impacté les marchés.

Ainsi, le prix du blé tendre s'est envolé de près de 40 % en juillet et a fait preuve d'une extrême volatilité, avec des fluctuations journalières atteignant 20 euros la tonne. Alors qu'il s'établissait à 120 euros la tonne rendu Rouen en août 2009, en septembre 2010 son niveau atteignait 227 euros la tonne, avant de dépasser 260 euros la tonne fin janvier 2011, pour s'établir à 200 euros la tonne en fin de campagne. Les exportations françaises ont bénéficié du retrait des pays de la mer Noire à l'exportation, et ont fortement augmenté.

Les pays du Maghreb, mais également l'Égypte et l'Afrique subsaharienne, ont été les principaux destinataires du blé français.

Le marché de l'orge suit la même tendance. La demande des fabricants d'aliments pour animaux persiste, cette céréale restant concurrentielle dans les formules. De fait, mi-janvier 2011, les cotations ont atteint 217 euros la tonne contre 97 euros la tonne en 2010.

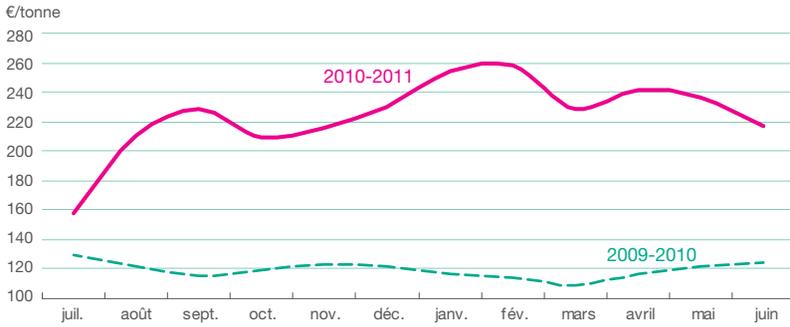
Suivant le mouvement du cours du blé, le prix du maïs connaît une forte hausse. Certains pays comme le Brésil et l'Argentine, confrontés à des conditions climatiques défavorables, ont eu des productions décevantes. Face à des stocks mondiaux faibles et une demande croissante, les cours du maïs s'élèvent depuis janvier 2011 à plus de 220 euros la tonne et sont ainsi supérieurs de 60 % à ceux de la campagne précédente. Les incorporations de maïs dans la fabrication d'aliments pour animaux sont en hausse par rapport à la campagne précédente.

Pour en savoir plus :

- > Note de conjoncture bimestrielle - Agreste Centre conjoncture
- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, Statistiques régionales, rubrique conjoncture agricole
- > Site national : www.agreste.agriculture.gouv.fr

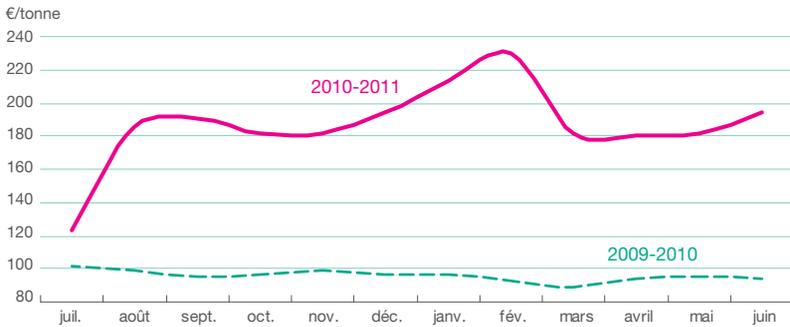
- **Prix de départ** : prix à la sortie du silo de l'organisme stockeur, les frais d'acheminement étant à la charge de l'acheteur.
- **Prix rendu** : prix de la marchandise rendue à destination, les frais d'acheminement étant pris en charge par le vendeur.
- **Prix standard** : blé tendre à 76 % de poids spécifique, 15 % d'humidité, 4 % de grains cassés, 2 % de grains germés et 2 % d'impuretés.

Cotation blé tendre rendu Rouen (par campagne)



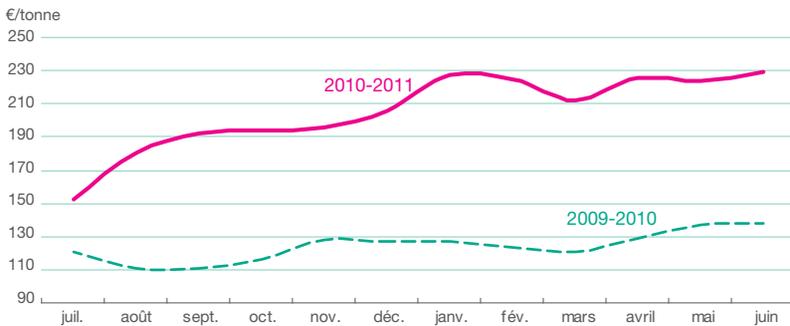
Source : FranceAgriMer

Cotation orge de mouture rendu Rouen (par campagne)



Source : FranceAgriMer

Cotation maïs rendu Bayonne (par campagne)



Source : FranceAgriMer

Une campagne betteravière correcte

En 2010, la production régionale de betteraves industrielles tire son épingle du jeu. Malgré l'impact de la sécheresse printanière, et ses conséquences sur le développement des racines, le rendement s'établit à 87 tonnes par hectare pour l'ensemble de la région. Il est en deçà de celui de la campagne précédente, dont le rendement moyen était exceptionnel (91 tonnes à l'hectare).

La superficie régionale, en augmentation de plus de 14 % depuis 2000, atteint 28 400 hectares. Elle se répartit principalement sur le Loiret (19 500 ha) et dans une moindre mesure en Eure-et-Loir (8 200 ha).

La surface de pommes de terre de consommation (10 650 ha) est en diminution de 10 % par rapport à 2009. La région représente 7 % des surfaces nationales consacrées à la pomme de terre et génère près de 9 % de la production nationale.

Le Loiret et l'Eure-et-Loir sont les deux principaux départements producteurs de plants de pommes de terre de la région Centre. L'Eure-et-Loir demeure le premier département producteur de pommes de terre de conservation.

La région Centre a conservé depuis 2000 ses surfaces en herbe. L'Indre concentre 40 % des surfaces régionales, le Cher 30 %. La production fourragère en 2010, à l'image d'une grande partie nord ouest de la France, affiche un recul de 12,9 % comparée à une année normale. Cette situation est la conséquence d'un début de printemps particulièrement sec. Malgré un été et un automne proche de la normale en pluviométrie, les repousses d'automne n'ont pas permis de rééquilibrer une situation très critique à la fin du printemps.

Pour en savoir plus :

- > Notes de conjoncture spécialisées : betteraves, pommes de terre et prairies
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- **Betteraves industrielles** : sont destinées à la sucrerie ou à la distillerie. Le rendement est exprimé à 16 % de richesse saccharimétrique en betteraves lavées et décolletées.
- **Tabac** : le rendement et la production sont exprimés en « feuilles sèches non fermentées ». La production est ventilée en tabac brun et en tabac blond (Virginie, Burley).
- **Pommes de terre** : elles sont classées en 4 catégories :
 - les pommes de terre cultivées pour le plant ;
 - les pommes de terre de féculerie essentiellement cultivées pour cette destination. Elles sont aussi à inclure, pour la production en « commercialisation dirigée vers la transformation » ;
 - les pommes de terre primeurs et nouvelles, séparées en deux catégories selon la date d'arrachage et de commercialisation ;
 - les pommes de terre de conservation pour la consommation humaine ou animale : elles sont récoltées à maturité complète et peuvent être stockées pour la conservation.
- **Choux, racines et tubercules fourragers** :
 - Betteraves fourragères : toutes les superficies en betteraves pour la consommation animale
 - Choux fourragers : peuvent être récoltés sur deux années civiles
 - Autre racines et tubercules fourragers : comprend les navets pour leur racine, carottes, courges, citrouilles fourragères...
- **Fourrages annuels** :
 - Mais-fourrage : maïs récolté plante entière ensilé et maïs pour déshydratation.
 - Ray-grass : ray-grass d'Italie de très courte durée ainsi que les débuts et fins de cycle de prairies de ray-grass. Les ray-grass occupant le sol une campagne agricole complète sont comptés en prairie.
 - Autres fourrages annuels : céréales fourragères en vert, les mélanges céréales-légumineuses (vesce-avoine), les autres oléagineux fourragers (tournesol,...), les autres protéagineux fourragers (lupin, pois, féveroles) s'ils sont consommés en vert,...
- **Prairies artificielles** : sont ensemencées exclusivement en légumineuses : luzerne, trèfle violet, sainfoin, minette. Ces cultures occupent le sol plus d'un an.
- **Prairies temporaires** : sont ensemencées en graminées fourragères ou éventuellement mélangées à des légumineuses. Elles sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes. Au-delà, elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.
- **Surfaces toujours en herbe (STH)** : sont destinées à la production de plantes fourragères herbacées vivaces. Elles comprennent les prairies semées de longue durée et les prairies naturelles non semées dont la production est d'au moins 1 500 unités fourragères.
- **Surface** : pour les choux, racines et tubercules fourragers et les fourrages annuels, la surface retenue est une surface développée. Pour les prairies artificielles, temporaires et les STH, la surface retenue est la surface brute, même s'il y a plusieurs coupes au cours de la campagne.
- **Production** : elle est exprimée en tonnage de produits pour les choux, racines et tubercules, en tonnage de matière sèche pour les fourrages annuels et les prairies.

Cultures industrielles en 2010

Superficie (ha) Rendement (q/ha) Production (q)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Betteraves industrielles	0 0 0	8 227 870 7 157 690	0 0 0	0 0 0	514 870 447 441	19 540 870 17 000 113	28 369 870 24 681 361	383 624 831 318 791 735
Plante à fibres (y c. semences)								
Chanvre papier (paille et graine)	14 1 162	n.d.	1 411	1 404	423	216	4 631	556 080
Lin textile (roui non battu)	3 188	317 18 381	13 775	19 1 099	0 0	0 0	352 20 444	55 090 3 746 120
Autres plantes textiles	48	0	61	30	0	0	139	350
Total plantes à fibres	65	317	91	66	5	3	547	63 384
Tabac	3 60	s s	4 97	49 1 187	s s	s s	184 4 610	7 122 185 172

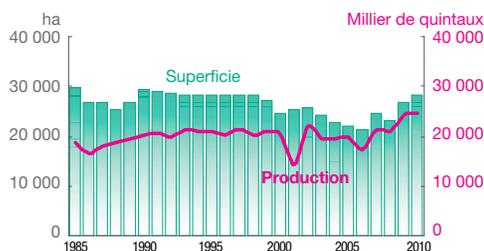
Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 et statistique agricole annuelle

Pommes de terre en 2010

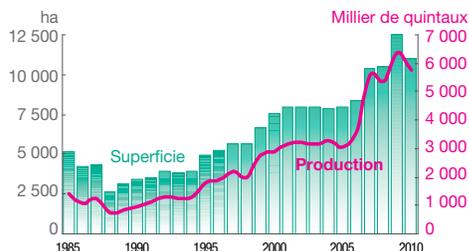
Superficie (ha) Production (q)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Plants certifiés et dessus de plants	0 0	152 65 890	0 0	0 0	26 10 040	111 39 476	290 115 936	17 669 4 841 268
Primeurs ou nouvelles (commercialisées avant le 1/8)	5 1 224	67 15 399	3 580	5 1 247	73 16 887	10 2 293	164 37 628	7 187 1 559 479
Conservation et demi-saison (récoltées avant maturité, vendues après le 1/8)	65 29 097	6 679 3 673 621	34 15 147	38 17 082	951 475 570	2 722 1 360 980	10 489 5 600 960	109 503 4 708 617
Ensemble consommation	70 31 491	6 746 3 710 443	36 16 281	43 19 521	1 025 511 255	2 732 1 264 884	10 652 5 592 452	121 029 50 469 093
Total pommes de terre	70 31 491	6 898 3 794 137	36 16 299	43 19 526	1 051 525 490	2 847 1 318 221	10 946 5 746 718	154 458 64 717 902

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 et statistique agricole annuelle

Betteraves industrielles



Pommes de terre



Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle et Recensement agricole 2010

Prairies non permanentes et surfaces toujours en herbe (STH) en 2010

Superficie (ha) Production (q)	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Région Centre	France métropolitaine
Total prairies artificielles	2 409	944	2 805	3 001	1 272	1 831	12 263	278 269
	156 587	68 894	185 157	192 055	86 514	119 041	808 249	23 096 327
Total prairies temporaires	31 270	5 000	85 217	23 956	10 486	10 027	165 956	3 195 921
	1 844 919	319 972	5 027 785	1 197 812	629 170	561 539	9 581 196	223 714 486
Prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans	86 568	12 319	67 913	19 671	14 961	10 191	211 623	6 324 806
	3 549 303	480 458	2 852 357	727 820	568 517	387 240	8 565 695	335 214 729
S.T.H. peu productives (parcours, landes, alpages)	2 466	2 724	5 180	3 101	1 977	3 301	18 750	2 056 188
	44 395	57 205	93 247	65 121	15 818	49 510	325 297	22 618 065
Total STH des exploitations	89 035	15 043	73 094	22 772	16 938	13 491	230 373	8 380 994
	3 593 698	537 663	2 945 604	792 941	584 335	436 750	8 890 992	357 832 793
Ensemble	122 714	20 987	161 116	49 729	28 697	25 350	408 592	11 855 184
	5 595 204	926 529	8 158 546	2 182 808	1 300 019	1 117 330	19 280 437	604 643 606

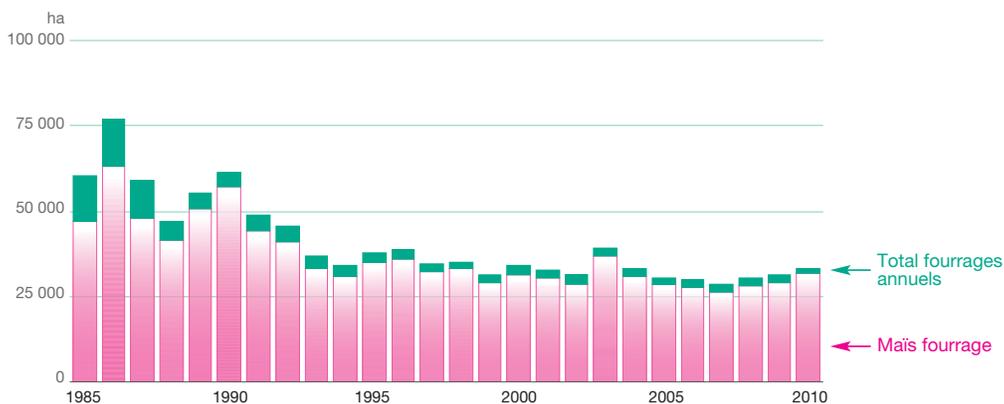
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Racines, tubercules et fourrages annuels en 2010

Superficie (ha) Production (q)	Cher	Eure- et-Loir	Indre	Indre- et-Loire	Loir- et-Cher	Loiret	Région Centre	France métropolitaine
Total choux, racines et tubercules fourragers	143	152	338	145	159	148	1 084	41 283
	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	447 779	23 818 685
Mais fourrage et ensilage	4 500	3 170	6 000	9 200	5 150	3 900	31 920	1 438 848
	423 000	345 530	498 000	791 200	494 400	401 700	2 953 830	166 157 173
<i>dont maïs fourrage irrigué</i>	<i>0</i>		<i>1 770</i>	<i>2 310</i>	<i>500</i>	<i>980</i>	5 560	<i>108 888</i>
	<i>0</i>		171 700	237 900	54 500	106 800	570 900	14 273 319
Autres fourrages annuels	210	93	222	209	180	362	1 278	232 886
	9 879	4 461	13 334	6 284	7 939	13 045	54 943	11 159 388
Total fourrages annuels	4 710	3 263	6 222	9 409	5 330	4 262	33 198	1 671 734
	432 879	349 991	511 334	797 484	502 339	414 745	3 008 773	177 316 561

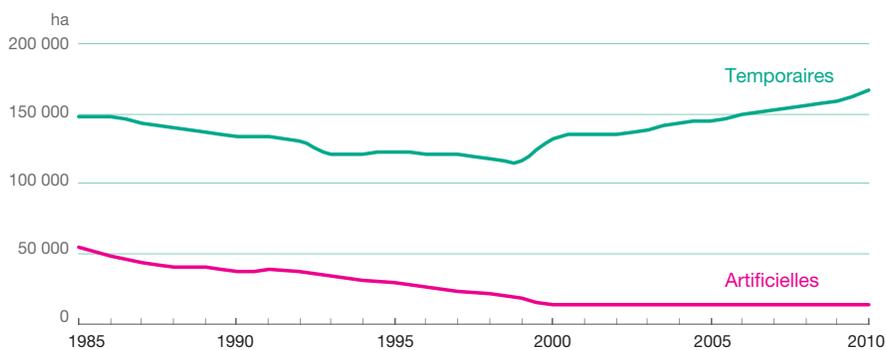
Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 et Statistique agricole annuelle

Maïs fourrage et fourrages annuels



Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle et Recensement agricole 2010

Prairies artificielles et temporaires



Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle et Recensement agricole 2010

La baisse des superficies se poursuit

Aujourd'hui, la superficie consacrée aux pommiers en région Centre ne représente plus que 2 400 hectares, principalement située en Indre-et-Loire et dans le Cher. En 2005, ces vergers s'étendaient sur près de 3 200 hectares.

Malgré une baisse qui se poursuit, le Loiret reste le premier producteur de poires de la région Centre avec 240 hectares. Par ailleurs, ce département compte également environ 170 hectares de cerisiers dont la production doit s'insérer dans un marché concurrentiel, peu rémunérateur.

Le marché de la pomme, englué depuis l'automne

dans une crise profonde, connaît quelques signes d'amélioration en début janvier 2010. Au printemps, l'assainissement du marché se confirme, les cours poursuivent leur remontée progressive. Au cours du dernier trimestre, les exports réguliers compensent les aléas du marché intérieur et permettent un déstockage satisfaisant.

En début d'année, la poire a bénéficié d'une évolution haussière dans un marché européen équilibré. Au second semestre, une offre modérée a été à l'origine de revalorisations significatives des prix par rapport aux années antérieures.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, conjoncture mensuelle fruits et légumes, rubrique statistiques régionales et études
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr Conjoncture fruits

- **Vergers** : toute plantation régulière d'arbres fruitiers hors jardins d'une densité au moins égale à 100 pieds à l'hectare et de surface au moins égale à 5 ares. Quand la densité est inférieure, on parle d'arbres isolés. La différence entre « culture pure » et « culture associée » est établie, non sur l'espèce fruitière, mais sur la présence ou non d'autres productions non fruitières (STH par exemple).
- **Production** : est celle récoltée (et non la totale), tenant compte des pertes dues aux conditions climatiques, maladies ... Une partie de la production est commercialisée en frais, une autre est destinée à la transformation (confitures, conserves, surgelés, jus de fruits, liqueurs).

Superficie des vergers en production en 2010

Superficie (ha) Production (q)	Cher	Indre-et-Loire	Loiret
Pommes	744	1 183	246
	335 500	539 400	113 200
Poires		184	241
		56 900	76 200

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
Fruits à coques	26		57	12	10	64
Petits fruits	65	54	23	127	189	8
Autres fruits	9	3	28	18	9	180

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Stations de stockage de pommes et poires - situation au 31 octobre 2010

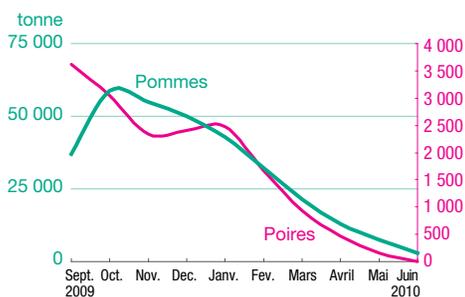
Unité : m³

Volume des chambres froides

	Total	dont atmosphère contrôlée
Volume brut total	322 744	235 422
<i>dont donné en location à des tiers</i>	6 312	6 312
<i>pris en location</i>	24 180	16 910

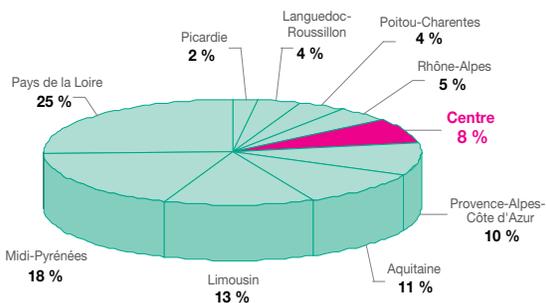
Source : Agreste - Enquête stocks de pommes et poires dans les chambres froides

Stocks de fin de mois dans le Centre



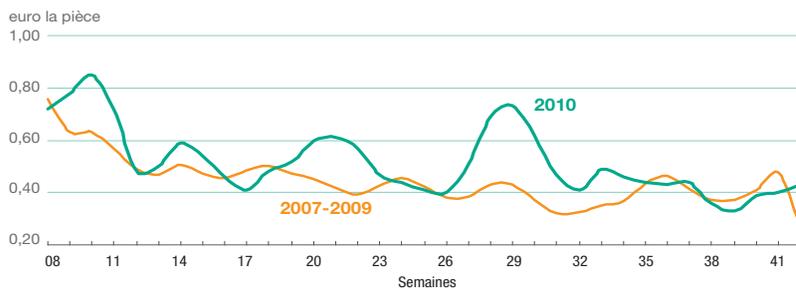
Source : Agreste - Enquête stocks de pommes et poires dans les chambres froides

Stocks régionaux de pommes au 31-10-2010



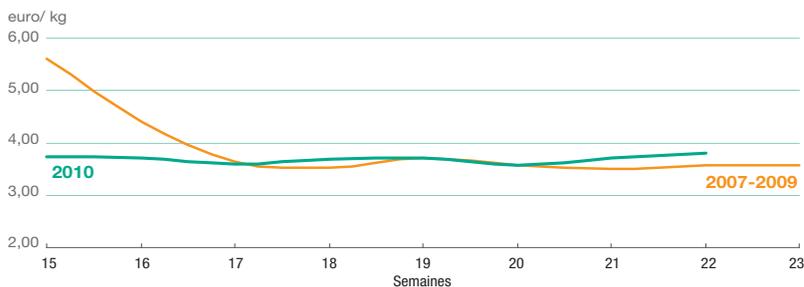
Concombre - Centre Est

Catégorie I calibre 400-500 g - colis de 12



Asperge blanche Val de Loire

Catégorie I 16-22 - botte 1 kg



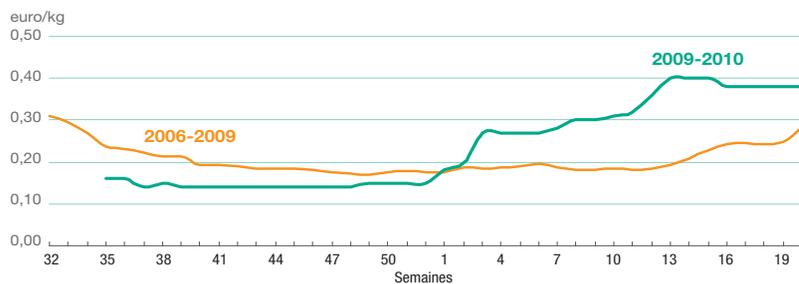
Batavia Val de Loire-Centre

Catégorie I - colis de 12



Oignons Val de Loire

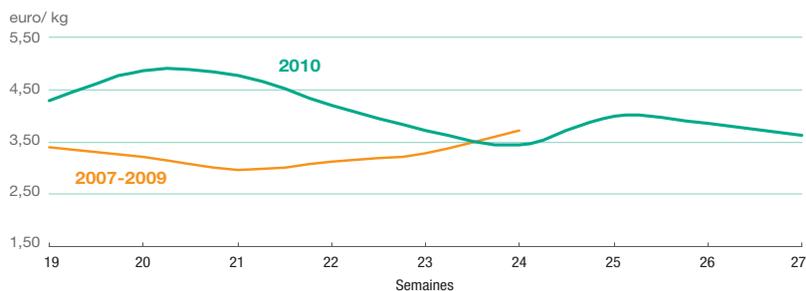
Catégorie I calibre 40/60



Source : DRAAF - Service des Nouvelles des Marchés

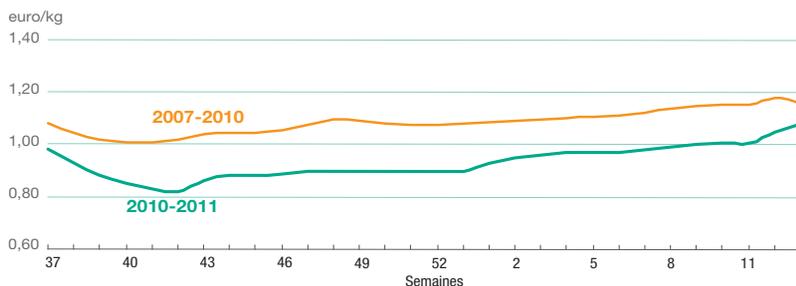
Fraise standard Val de Loire

Catégorie I - barquette 500 g



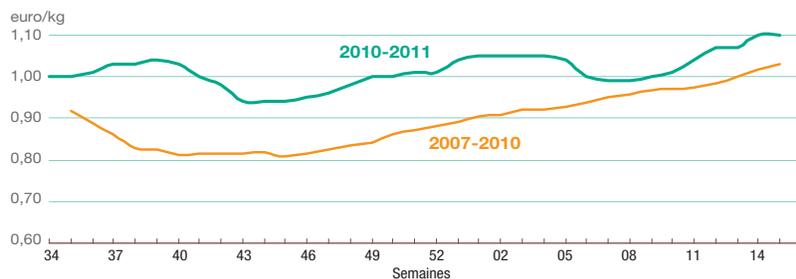
Poire Conférence

Catégorie I calibre 65-70 plateau 1 rang



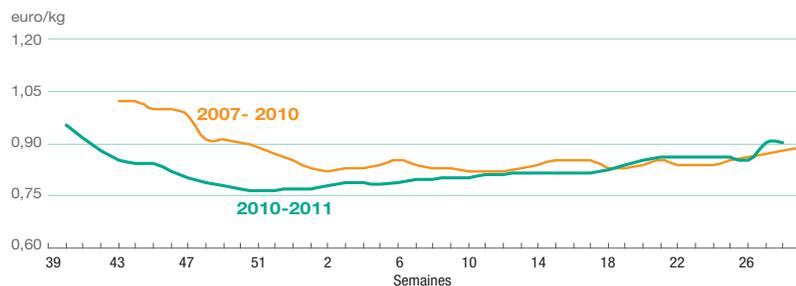
Pomme Gala Val de Loire

Catégorie I calibre 75-80 plateau 1 rang



Pomme golden Val de Loire

Catégorie I cal 75/80 plateau 1 rang



Source : DRAAF - Service des Nouvelles des Marchés

Une vendange régionale correcte

Globalement, la vendange régionale est de bonne qualité. Les conditions climatiques défavorables au moment de la floraison ont provoqué une coulure en cépage sauvignon et un millerandage pour le pinot noir, sans toutefois affecter le potentiel quantitatif et qualitatif des grappes.

La production régionale s'avère supérieure à celle de 2009 (+ 3,6 %) avec des disparités. En Indre-et-Loire, en raison d'une petite sortie de grappe et d'une floraison perturbée par les aléas climatiques, la récolte 2010 est inférieure à celle de

2009 (- 12 %). Inversement, dans le Cher, la récolte 2010 est supérieure à celle de 2009 (+ 43 %). Cette dernière avait subi de violents orages de grêle.

Sur le plan commercial, les vins régionaux en AOP progressent, notamment à l'export. De ce fait, leurs ventes augmentent légèrement par rapport à la campagne 2008/2009. Les Touraine blancs, Vouvray effervescents et Saint-Nicolas-de-Bourgueil en sont les premiers bénéficiaires.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, conjoncture viticole
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr, conjoncture viticulture

- **L'appellation d'origine protégée (AOP)** désigne un produit originaire d'une région ou d'un lieu déterminé et dont la qualité ou les caractéristiques découlent de ce milieu géographique. Elle résulte de la combinaison d'une production et d'un terroir délimité dans lequel interagissent des facteurs naturels, climatiques, physiques et humains conférant au produit une typicité particulière. Ce dernier fait l'objet d'une procédure d'agrément officielle auprès de l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité). Trois types de produits sont concernés : les vins et eaux-de-vie, les produits laitiers et d'autres produits agroalimentaires tels l'huile ou les olives.
- **L'indication géographique protégée (IGP)**, régie par un règlement européen, distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété.

Vigne et vendange en 2010

Superficie (ha) Production (hl)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Total vignes à raisin de cuve en production	4 130	0	510	9 906	6 965	206	21 717	713 892
Total AOP	4 045	0	266	9 366	5 218	149	19 044	483 117
	234 610	0	12 770	458 934	286 990	5 510	1 009 330	23 189 620
Total IGP	58	0	91	125	1 069	14	1 357	191 290
	2 436	0	3 185	7 125	78 040	630	91 416	11 477 400
Total autres vins sans IG	27	0	153	415	678	43	1 316	39 485
	567	0	7 191	21 580	77 292	946	107 576	2 329 615
Total vins	4 130	0	510	9 906	6 965	206	21 717	713 892
	237 613	0	23 146	487 639	442 322	7 086	1 208 322	36 996 635

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

AOP : appellation d'origine protégée

IGP : indication géographique protégée

IG : indication géographique

Quantités de vins sorties des chais des récoltants (du 1/08/2010 au 31/05/2011)

Unité : hl	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
AOP et IGP	94 837	0	11 269	389 819	284 494	3 640	784 059	30 181 227
Autres vins	513	0	1 982	14 287	36 227	668	53 677	5 220 805
Total	95 350	0	13 251	404 106	320 721	4 308	837 736	35 402 032

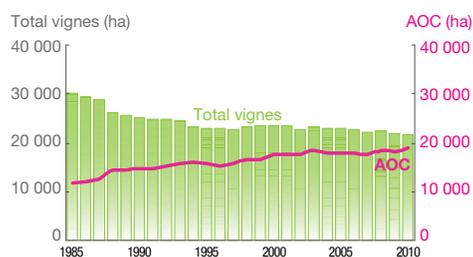
Source : Ministère du budget - Direction générale des douanes et droits indirects

Quantités de vins soumises au droit de circulation (du 1/08/2010 au 31/05/2011)

Unité : hl	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
AOP et IGP	78 341	0	10 051	936 509	147 631	3 465	1 176 024	18 995 965
Autres vins	2 375	0	5 002	19 440	12 784	18 618	58 219	5 627 439
Total	80 716	0	15 053	955 949	160 415	22 083	1 234 243	24 623 404

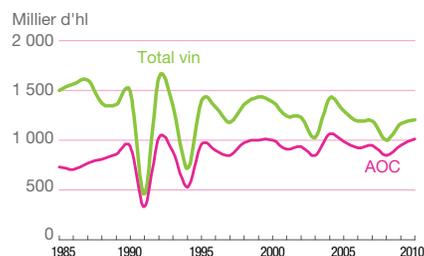
Source : Ministère du budget - Direction générale des douanes et droits indirects

Superficie AOC et total vignes



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle et Recensement agricole 2010

Production de vin



La forêt continue de s'étendre

La forêt du Centre s'étend sur près de 874 000 hectares. Elle occupe 23 % du territoire régional et gagne en moyenne 2 000 hectares par an depuis 25 ans. Elle progresse notamment au détriment des terres de la Sologne et de l'Orléanais à usage agricole.

Les feuillus dominent le paysage de la région, en occupant 80 % des territoires boisés. Première essence régionale, le chêne est présent partout. Le Loir-et-Cher présente la plus grande surface boisée départementale. Le hêtre, plus adepte des collines, est minoritaire : il se rencontre sur les

collines du Perche, du Pays Fort et du sud du Berry. Les vallées de la Touraine et de l'Indre offrent un cadre plus favorable au peuplier.

La forêt privée domine toujours largement et sa vocation cynégétique est fortement affirmée.

La forêt publique se place dans les anciennes forêts royales : Chambord, forêt domaniale d'Orléans. Plus de 35 000 hectares de chêne sont recensés sur trois massifs forestiers, sur la rive nord de la Loire entre Gien et Orléans. La part des massifs communaux reste marginale.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique agriculture, forêt, territoires ruraux
- > Site Inventaire Forestier National : www.ifn.fr

● **Inventaire Forestier National (IFN)** : est un établissement public chargé de réaliser l'inventaire du patrimoine forestier et des ressources forestières sur tout le territoire métropolitain. Il réalise d'une part un travail périodique de cartographie du territoire, et d'autre part des statistiques écologiques, floristiques et dendrométriques par suivi d'un échantillon de placettes.

● **Forêts de production** (au sens de l'IFN) : forêts et petits massifs (d'au moins 4 hectares de superficie et d'une largeur minimum de 25 mètres) dont la fonction est de produire du bois.

Les forêts non exploitables sont classées dans la rubrique « autres formations boisées » et ne sont pas suivies par l'IFN. Les arbres hors forêt sont classés en haies boisées, alignements et arbres épars (bosquets jusqu'à 5 ares). Ils ne sont pas cartographiés. Les peupleraies en plein sont classées par l'IFN avec les terres agricoles et non pas avec les forêts.

● **Forêts appartenant à l'État, forêts communales et autres forêts soumises** : il s'agit ici des forêts relevant au régime forestier, elles sont gérées par l'Office National des Forêts (ONF).

● **Forêts concernées par un plan simple de gestion** : forêts privées de plus de 25 hectares d'un seul tenant dont les propriétaires doivent établir un schéma prévisionnel d'exploitation.

● **Gestion durable des forêts** : « gestion et utilisation des forêts d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur biodiversité, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur potentiel à satisfaire, maintenant et dans le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et global, et sans causer de dommages à d'autres écosystèmes » (déclaration H1 d'Helsinki).

La forêt du Centre

Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Superficie du territoire	731 020	593 600	690 300	615 400	642 360	681 330	3 954 010	54 882 770
Forêts de production	168 710	68 370	115 470	145 090	201 740	174 160	873 540	14 970 000

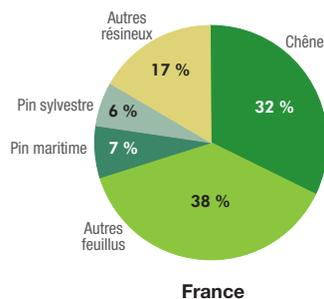
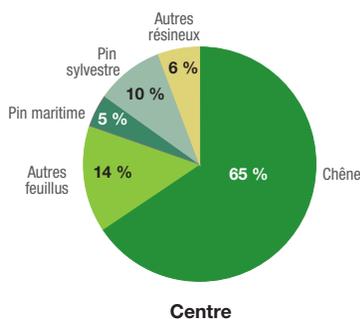
Source : Inventaire Forestier National

Peuplement par essence dominante

Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Feuillus	140 920	64 220	104 090	105 060	148 670	137 530	700 490	10 380 000
dont chêne	111 810	56 960	90 230	81 760	118 080	114 100	572 940	4 790 000
Résineux	27 790	4 150	11 380	40 030	53 070	36 630	173 050	4 470 000
dont pin maritime	3 480	150	3 070	26 550	5 650	780	39 680	1 100 000
pin sylvestre	13 520	610	3 540	9 300	33 670	22 540	83 180	910 000

Source : Inventaire Forestier National

Le chêne représente deux tiers des surfaces boisées du Centre et un tiers en France



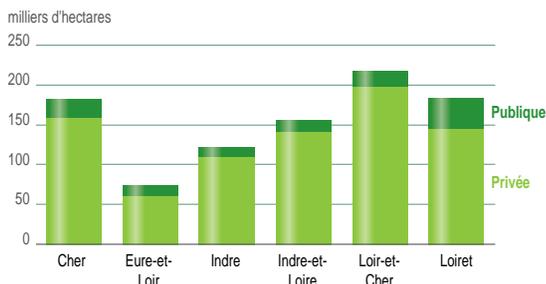
Source : Inventaire Forestier National

Taux de boisement (%)

Cher	23,5
Eure-et-Loir	12,0
Indre	17,1
Indre-et-Loire	24,4
Loir-et-Cher	32,0
Loiret	26,5
Région Centre	22,7
France	27,4

Source : Inventaire Forestier National

La forêt privée prédomine



Source : Inventaire Forestier National - année de référence 2007 (résultats des campagnes d'inventaire 2005 à 2009)

Baisse de la production de bois

En 2009, le volume de bois d'œuvre récolté dans le Centre s'est contracté de 15 % par rapport à 2008. La baisse vaut pour l'ensemble des essences, y compris le chêne, dont la production est en recul de 20 %, atteignant son niveau le plus bas depuis plusieurs dizaines d'années.

Avec 748 000 m³ récoltés, la région se place à la 11^e place et représente 3,5 % de la production globale nationale.

Le Centre est cependant toujours leader de la récolte de chêne, produisant 12 % de la récolte française. Le chêne subit de plein fouet la baisse de la production de bois, en recul de 20 % depuis un an, connaissant ainsi son niveau le plus bas depuis 2002. La meilleure valorisation du chêne réside toujours dans l'obtention de merrains ou de sciages.

Le Loiret produit à lui seul 23 % du chêne régional. L'Indre-et-Loire est à l'origine de 37 % de la récolte de peuplier du Centre. Le Loir-et-Cher,

l'Indre-et-Loire et le Loiret fournissent 65 % de la récolte régionale totale de bois d'œuvre.

Le bois d'industrie tient un rôle important dans le Centre. Une large part se destine à la trituration pour la fabrication de panneaux et de papier notamment. Les autres utilisations par l'industrie comme poteaux ou bois de mine, sont marginales.

La région est toujours fortement exportatrice de bois : 44 % du bois récolté en région Centre l'a été en 2009 par des entreprises dont le siège ne se situe pas dans la région. Ce sont les entreprises limousines qui en prélèvent la plus grosse part, suivies par celles des Pays de la Loire et celles de Poitou-Charentes.

Les entreprises du Centre sont beaucoup moins enclines à aller récolter le bois dans une autre région ; le solde des «exportations/importations» est négatif (430 000 m³).

Pour en savoir plus :

- > Nouveau repli de l'activité des exploitations forestières et des scieries en 2009 – Agreste Centre – n° 182 juillet 2011
- > Récolte de bois et production de sciages en 2009 - Agreste Chiffres et Données Agroalimentaire n° 182 – juillet 2011

- **Bois d'œuvre** : constitué de grumes ayant des caractéristiques de dimensions et de qualité suffisantes pour être sciées, tranchées, déroulées ou fendues.
- **Bois d'industrie** : bois de petite dimension destiné à l'industrie de la pâte à papier ou des panneaux (bois de trituration), des bois de mines et des poteaux.
- **Livraisons de sciages** : il s'agit des sciages vendus ou transférés aux autres ateliers de l'entreprise au cours de l'année.
- **Exploitant forestier** : l'exploitant forestier est un entrepreneur qui achète les arbres sur pied et les revend abattus. Il peut faire appel à des sous-traitants, bûcherons, débardeurs, transporteurs. **Le propriétaire forestier** peut être lui-même exploitant. Certaines scieries font de l'exploitation forestière. Le sciage à façon pour les propriétaires est hors champ de l'enquête.
- **Entreprises** : l'unité retenue est l'entreprise. L'exploitation forestière est interrogée au lieu de son siège social, mais les quantités de bois récoltées sont réparties par département d'activité. La scierie est également enquêtée à son siège social, mais en cas de scieries multiples, elle regroupe les informations sur le même questionnaire, ce qui ne permet plus de disposer de résultats départementaux.
- **Merrain** : planche obtenue en débitant un billot de bois, principalement de chêne, par fendage, et servant à confectionner les douves des tonneaux.
- **Autres bois d'industrie** : bois destiné à la fabrication de bois de mine, de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, échelas...
- **Bois énergie** : ou encore bois de feu ou bois de chauffage est un bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.
- **Bois de trituration** : bois destiné à être déchiqueté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.
- **Bois sous rails** : bois utilisés pour la fixation des rails de chemin de fer. Ce groupe comprend les traverses et les appareils de voie.

L'enquête dans les pépinières forestières privées est effectuée tous les ans, en région, sous l'autorité de la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires.

Production de bois d'œuvre de feuillus et résineux en 2009 (grumes)

Unité : m ³ rond	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Feuillus	63 642	45 261	63 756	81 233	56 483	81 136	391 511	5 164 085
<i>dont chêne</i>	50 279	36 845	49 898	43 149	41 286	67 725	289 182	2 155 000
<i>peuplier</i>	12 277	4 484	13 068	33 469	13 980	12 707	89 985	1 278 550
Résineux	32 630	6 684	6 302	43 801	74 736	55 330	219 483	15 921 504
<i>dont pin maritime</i>	11 772	s	s	8 238	31 113	38 757	93 361	6 178 665
<i>pin sylvestre</i>	14 983	244	1 920	11 137	36 800	48 767	113 580	860 883
Total	96 272	51 945	70 058	125 034	131 219	136 466	610 994	21 085 589

Source : Agreste - Enquête exploitation forestière et scierie

Production de bois d'industrie en 2009

Unité : m ³ rond	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Bois ronds de trituration pour pâtes et panneaux	106 303	13 917	49 670	116 635	119 797	74 445	450 767	22 443 889
<i>dont feuillus</i>	73 673	7 233	43 368	72 834	45 061	19 115	231 284	5 228 001
<i>résineux</i>	32 630	6 684	6 302	43 801	74 736	55 330	219 483	17 215 888
Autres bois d'industrie	s	s	3 298	3 629	3 762	s	28 038	331 039
Bois d'énergie	41 225	23 480	40 765	39 211	43 364	44 397	232 442	3 778 712

Source : Agreste - Enquête exploitation forestière et scierie

Entreprises par activité en 2009

	Région Centre
Exploitations forestières sans scieries	173
Exploitations forestières et scieries	48
Scieries sans exploitations forestières	25
Ensemble Centre	246

Source : Agreste - Enquête exploitation forestière et scierie

Pépinières forestières

Campagne 2009-2010

unité : nombre de plants	Ventes de plants
Peupliers	21 500
Résineux et autres feuillus	3 320 000
Ensemble	3 341 500

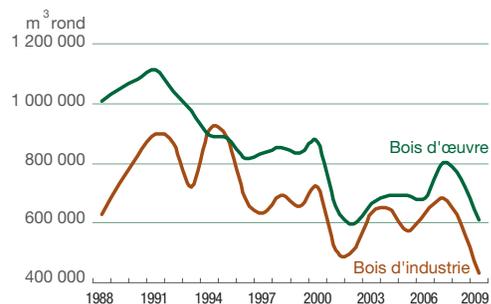
Source : DRAAF - SREFAR

Livraisons de sciages en 2009

Unité : m ³ sciage	Région Centre	France
Feuillus tempérés	62 329	1 327 712
<i>dont chêne</i>	56 782	576 000
<i>peuplier</i>	5 001	286 126
Résineux	98 370	6 462 216
<i>dont pin sylvestre</i>	54 860	473 652
<i>pin maritime</i>	4 100	1 421 728
Ensemble	178 046	8 074 360

Source : Agreste - Enquête exploitation forestière et scierie

La production de bois d'œuvre et d'industrie de nouveau en baisse en 2009



Source : Agreste - Enquête exploitation forestière et scierie

L'érosion du cheptel bovin ralentit

En 2010, le cheptel bovin compte 630 000 têtes dans la région Centre. Après plusieurs années d'une diminution conséquente du cheptel laitier, l'effritement s'atténue, en lien avec la bonne tenue du prix du lait en 2010.

Le cheptel régional, qui représente 3 % du cheptel français, est très majoritairement allaitant : 75 % des vaches de la région sont des vaches nourrices. Ce cheptel est principalement localisé au sud de la région, dans l'Indre et le Cher qui concentrent près des deux tiers des effectifs régionaux de bovins.

A l'image du cheptel, les exploitations bovines sont surtout localisées dans la partie méridionale de la région : Indre et Cher et, à un degré moindre, en Indre-et-Loire qui compte le cheptel laitier le plus étoffé de la région.

La production de viande finie a progressé en 2010 de près de 6 % en volume et de 2 % en nombre de têtes. Cet accroissement est dû à une hausse des abattages et à un rythme plus soutenu des exports d'animaux finis, notamment des jeunes bovins mâles vers les pays tiers.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique statistiques régionales et études :
 - sous-rubrique recensement agricole 2010
 - sous-rubrique Conjoncture agricole
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr, rubrique conjoncture et statistique agricole annuelle dans les données en ligne

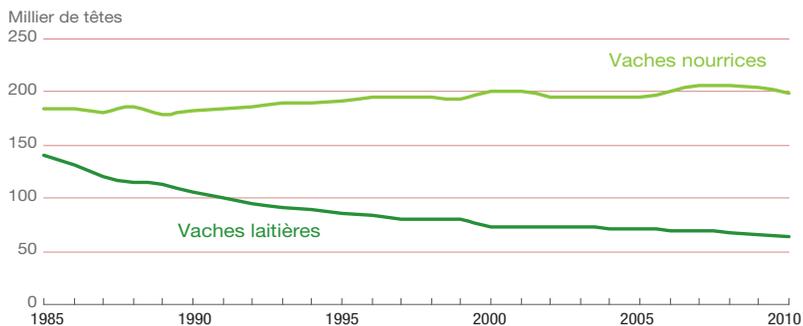
- **Veaux de boucherie** : correspond à une gamme d'animaux de moins de 6 mois, à viande blanche ou rose.
 - veau léger : moins de 100 kg vif
 - veau moyen : entre 100 et 150 kg vif
 - veau lourd : plus de 150 kg vif (jusqu'à 200-250 kg).
- **Vache** : femelle d'âge quelconque ayant mis bas au moins une fois.
- **Vache laitière** (y compris réforme) : elle est laitière indépendamment de sa race si son lait est principalement destiné à la commercialisation. Elle est soumise à la traite.
- **Vache nourrice** (y compris réforme) : elle est d'une race quelconque pour produire des veaux et son lait sert essentiellement à nourrir des veaux.
- **Taureau et mâle reproducteur** (jeune et adulte) : destiné à la monte.
- **Génisse laitière ou nourrice** : destinée au renouvellement des vaches des élevages.
- **Autres animaux** : destinés à la boucherie.
- **Viande finie** : les animaux doivent avoir été engraisés dans le département considéré, quel que soit leur lieu de naissance ou d'abattage.
- **BDNI** : la base de données nationale de l'identification est la base de référence pour les informations relatives à l'identification des bovins en France.

Effectifs des bovins en 2010

Unité : tête	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Vaches laitières	7 072	7 570	9 056	20 006	10 655	10 134	64 493	3 723 134
Vaches nourrices	64 460	8 287	91 588	16 520	9 670	7 543	198 068	4 138 987
Total vaches	71 532	15 857	100 644	36 526	20 325	17 677	262 561	7 862 121
Veaux de 8 jours	493	293	979	1 631	704	536	4 636	240 920
Veaux de boucherie	552	451	632	1 615	2 277	390	5 917	636 013
Veaux abattus entre 8 et 12 mois	285	368	289	442	497	370	2 251	205 963
Autres veaux mâles	21 022	3 751	32 253	5 728	3 950	2 535	69 239	1 817 357
Autres veaux femelles	32 338	6 006	39 491	11 515	7 282	6 186	102 818	2 717 170
Bovins mâles de 1 à moins de 2 ans	3 637	1 890	3 465	1 309	1 621	1 049	12 971	891 816
Autres bovins mâles de 2 ans et plus	3 859	927	4 774	1 310	652	587	12 109	467 562
Bovins femelles de 1 à moins de 2 ans	22 833	5 676	26 478	11 698	7 375	5 864	79 924	2 466 315
Autres bovins femelles de 2 ans et plus	22 861	5 507	26 432	10 895	6 611	5 392	77 698	2 214 062
Total bovins	179 412	40 726	235 437	82 669	51 294	40 586	630 124	19 519 299

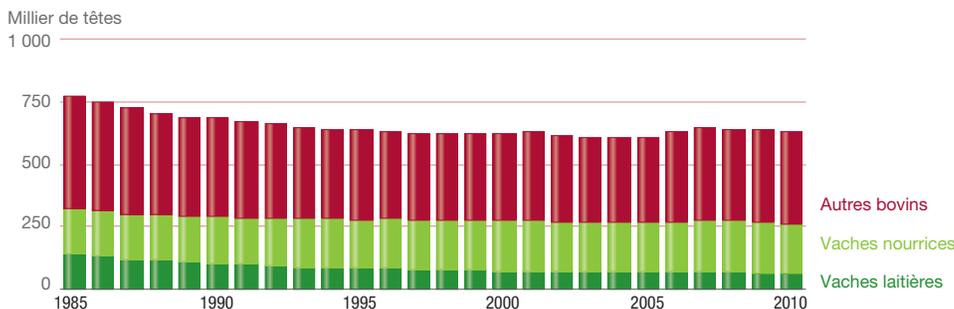
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Vaches laitières et nourrices



Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle et Recensement agricole 2010

Composition du troupeau bovin



Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle et Recensement agricole 2010

Exploitations bovines en 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Exploitations ayant des bovins	1 419	576	1 988	898	593	492	5 966

Source : MAAPRAT - BDN

Production de viande finie en 2010

Unité : tête	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Vaches laitières	1 649	2 020	1 922	4 401	2 821	2 535	15 348
Vaches nourrices	13 639	2 057	10 617	3 069	2 128	1 295	32 805
Total vaches de réforme	15 288	4 077	12 539	7 470	4 949	3 830	48 153
Génisses laitières de plus de 2 ans	74	173	116	246	176	182	967
Génisses viande de plus de 2 ans	4 750	1 124	4 532	1 679	1 540	755	14 380
Total génisses de plus de 2 ans	4 824	1 297	4 648	1 925	1 716	937	15 347
Génisses laitières de 1 à 2 ans	4	6	11	18	15	28	82
Génisses viande de 1 à 2 ans	447	116	947	109	54	79	1 752
Total génisses de 1 à 2 ans	451	122	958	127	69	107	1 834
Génisses de 6 mois à un an	198	57	263	151	128	94	891
Total génisses	5 473	1 476	5 869	2 203	1 913	1 138	18 072
Mâles de plus de 2 ans	1 150	539	855	441	273	299	3 557
Mâles de 1 à 2 ans	3 943	2 797	3 841	1 566	2 956	1 817	16 920
Mâles de 6 mois à un an	625	167	1 054	493	949	140	3 428
Total mâles	5 718	3 503	5 750	2 500	4 178	2 256	23 905
Veaux de boucherie laitiers	133	923	315	2 362	1 682	526	5 941
Veaux de boucherie viande	1 101	940	1 742	1 647	1 268	268	6 966
Total veaux de boucherie	1 234	1 863	2 057	4 009	2 950	794	12 907
Ensemble bovins	27 713	10 919	26 215	16 182	13 990	8 018	103 037

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Production de viande finie en 2010

Unité : tonne équivalent-carcasse	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Vaches laitières	532	652	620	1 420	911	818	4 954
Vaches nourrices	5 341	806	4 158	1 202	833	526	12 866
Total vaches de réforme	5 874	1 458	4 778	2 622	1 744	1 344	17 819
Génisses laitières de plus de 2 ans	23	56	38	80	57	59	313
Génisses viande de plus de 2 ans	1 748	415	1 668	618	567	279	5 294
Total génisses de plus de 2 ans	1 771	471	1 706	698	623	337	5 606
Génisses laitières de 1 à 2 ans	1	2	2	4	3	6	18
Génisses viande de 1 à 2 ans	133	35	282	33	16	23	522
Total génisses de 1 à 2 ans	134	37	284	37	19	29	540
Génisses de 6 mois à un an	30	9	40	23	19	15	136
Total génisses	1 935	516	2 030	758	662	381	6 282
Mâles de plus de 2 ans	445	208	330	171	105	116	1 375
Mâles de 1 à 2 ans	1 609	1 141	1 567	639	1 206	742	6 905
Mâles de 6 mois à un an	104	28	177	82	159	24	574
Total mâles	2 158	1 378	2 074	892	1 470	881	8 853
Veaux de boucherie laitiers	15	111	35	288	204	64	717
Veaux de boucherie viande	148	137	237	244	187	41	993
Total veaux de boucherie	162	247	273	532	391	105	1 710
Ensemble bovins	10 129	3 598	9 155	4 804	4 267	2 712	34 664

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Livraisons et livreurs en 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Quantités (1000 l)	43 534	49 082	56 447	142 986	75 575	72 455	440 079	22 871 503
Nombre de livreurs	123	146	166	328	200	183	1 146	75 708
Livraisons moyennes par ferme (litre)	353 935	336 180	340 042	435 933	377 875	395 929	384 013	302 102

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière

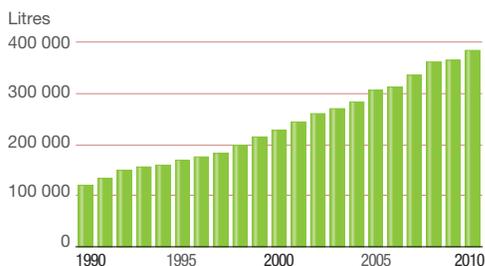
Laits liquides conditionnés en 2010

	Région Centre		France
	Nombre laiteries	Quantités (1000 l)	Quantités (1000 l)
Laits de consommation	3	163 407	3 591 107
<i>dont entier</i>	3	4 759	286 192
<i>demi-écrémé</i>	3	146 825	2 926 935

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière

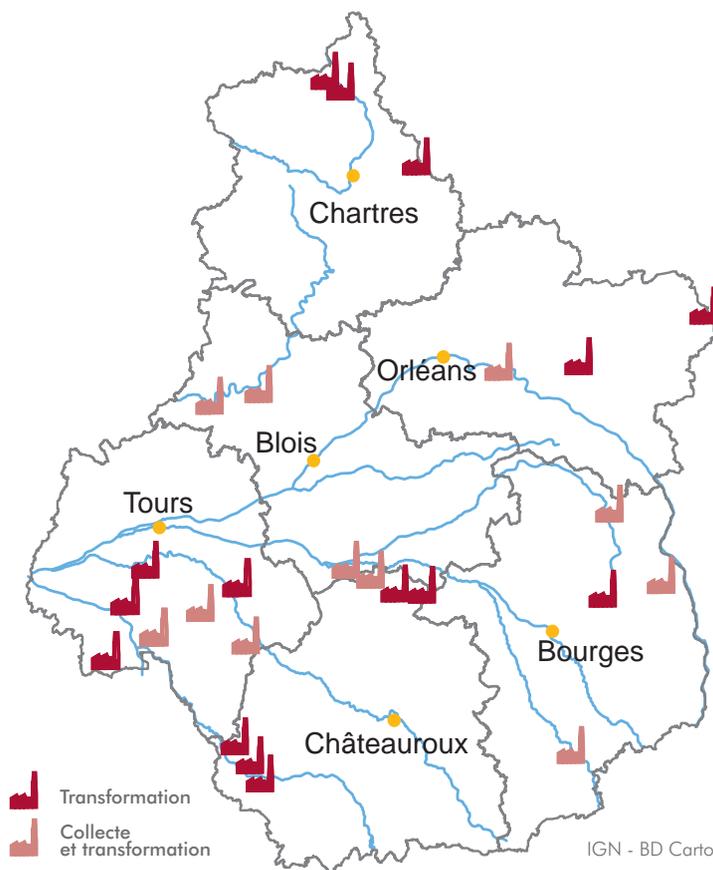
Les données sur le lait conditionné concernent le lait de vache et le lait de chèvre

Livraisons moyennes de lait par ferme



Source : Agreste - Enquête annuelle laitière

Localisation des établissements de transformation laitière en 2009



IGN - BD Cartho

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière 2009

Production et prix du lait en hausse

Après une campagne laitière 2009/2010 très difficile, les cours se sont redressés en 2010/2011. Le prix moyen régional a ainsi progressé de 13,5 % par rapport à la campagne précédente. Une conjoncture plus favorable avec, notamment, une bonne tenue des prix des produits industriels a permis ce rétablissement dans le respect de l'accord interprofessionnel du 18 août 2010 relatif à l'élaboration des prix. Encouragés par le bon niveau des cours, les producteurs ont accru leurs livraisons de 3,5 % par rapport à la campagne précédente.

La production de lait conditionné a ainsi progressé de 23 % dans la région.

Sous l'impulsion de la loi de modernisation, la filière tend à se restructurer et prépare sa transition vers 2015, année de fin des quotas. Ainsi, la contractualisation entre laiteries et producteurs s'est initiée en vue de stabiliser le revenu de ces derniers. Autre élément de renforcement de la filière, la gestion des quotas laitiers par bassin qui entre en vigueur à compter de la campagne 2011-2012.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique statistique régionale et études, conjoncture laitière
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr, conjoncture lait

- **Lait** : il s'agit du lait traité, à l'exclusion de celui destiné à l'alimentation des veaux.
- **Livraison de lait** : quantité de lait livrée par les producteurs d'un département, quelle que soit l'entreprise collectrice.
- **Quotas laitiers** : volume maximum de lait qu'un État membre de l'Union européenne est autorisé à produire chaque année. Le quota national est réparti par exploitation en fonction de références historiques. Ce régime est désormais prorogé jusqu'à la campagne 2014-2015.
- **Livraison régionale** : lait livré par les éleveurs de la région à un établissement collecteur, quelle que soit la localisation de ce dernier.
- **Collecte régionale** : quantité recueillie par un établissement collecteur régional, qu'il soit lui-même transformateur, ou qu'il ne soit qu'un intermédiaire entre les producteurs et un ou plusieurs transformateurs.
- **Fabrication régionale** : fabrication effectuée par des établissements situés dans la région, qu'ils aient ou non leur siège dans la région.

Lait de vache en région Centre

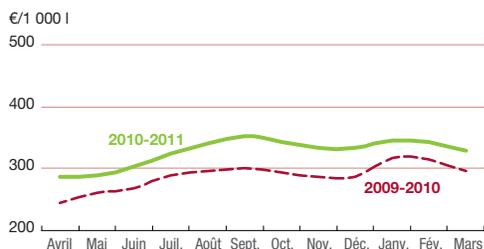
	2009-2010		2010-2011	
	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)
Avril	413 294	245	394 043	287
Mai	394 131	260	393 719	288
Juin	355 947	267	359 864	302
Juillet	338 633	290	347 064	325
Août	327 499	295	334 438	341
Septembre	320 138	301	328 061	353
Octobre	348 205	294	359 082	343
Novembre	346 599	287	367 460	334
Décembre	373 956	287	390 692	334
Janvier	380 787	318	411 694	345
Février	353 107	314	381 048	344
Mars	391 775	297	427 075	328

Source : DRAAF Centre - SRISE - SM lait

Livraisons de lait de vache en région Centre



Prix du lait de vache en région Centre



Source : DRAAF Centre - SRISE - SM lait

Livraisons de lait de vache par département (campagne 2010-2011)

	Cher		Eure-et-Loir		Indre	
	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)
Avril	40 675	298	45 126	294	51 635	283
Mai	41 182	300	46 343	293	51 375	282
Juin	37 090	308	42 092	317	47 211	291
Juillet	34 765	336	37 952	332	44 962	317
Août	31 603	344	34 651	352	42 672	333
Septembre	30 915	357	34 273	360	39 910	347
Octobre	34 328	376	38 986	353	43 871	339
Novembre	35 554	333	40 169	347	46 184	334
Décembre	37 119	334	43 648	343	49 110	335
Janvier	39 091	345	46 216	348	51 870	341
Février	36 188	342	42 243	357	48 490	335
Mars	40 545	330	47 190	338	55 039	327

	Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		Loiret	
	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)
Avril	128 693	277	64 887	289	63 028	293
Mai	127 470	278	64 210	290	63 137	297
Juin	114 365	292	58 814	310	60 292	308
Juillet	111 451	313	58 356	338	59 578	329
Août	110 644	338	57 754	339	57 114	346
Septembre	108 929	350	58 479	358	55 556	351
Octobre	118 309	339	64 247	344	59 341	325
Novembre	119 713	337	65 125	342	60 715	314
Décembre	127 031	338	69 707	341	64 077	314
Janvier	134 904	342	72 919	347	66 694	351
Février	125 583	335	66 587	366	61 957	337
Mars	140 707	326	73 491	341	70 101	313

Source : DRAAF Centre - SRISE - SM lait

Légère diminution du cheptel porcin

Au cours de l'année 2010, le cheptel porcin a diminué légèrement en région Centre (- 1,7 %). Cette baisse touche plus particulièrement le cheptel reproducteur. Les truies reproductrices et les verrats voient leurs effectifs se réduire respectivement de - 5 % et - 7 % par rapport à 2009. Le nombre de porcelets est stable, tandis que les effectifs de porcs à l'engraissement diminuent de 3 %.

Le cheptel porcin régional est constitué à 38 % de porcs charcutiers et à 19 % de jeunes porcs. Le recul des effectifs de jeunes porcs, observé ces dernières années, ne s'explique pas uniquement par la réduction du nombre de truies dans la mesure où le nombre de porcelets, quant à lui,

reste stable. Ce phénomène pourrait refléter une modification de la répartition entre catégories de porcins : les éleveurs, avec la conjoncture difficile et l'alourdissement du coût des aliments, seraient enclins à garder moins longtemps les jeunes et les abattre en tant que porcelets.

La région Centre détient seulement 2,5 % des effectifs de porcins nationaux et se classe au 8^e rang des régions françaises.

En 2010, la production de viande porcine en région Centre est stable en têtes et en poids par rapport à 2009. Le cours moyen du porc s'est, quant à lui, établi à 1,28 € / kg accusant une légère baisse par rapport à 2009 : - 1,5 %.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique statistiques régionales et études, conjoncture bimestrielle et statistique agricole annuelle
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr, conjoncture animaux de boucherie

- **Porcelets** : tous les porcs mâles ou femelles, sevrés ou non, non encore entrés en atelier d'engraissement.
- **Jeunes porcs de 20 à 50 kg** : les animaux de 20 à 50 kg sont en bâtiment d'engraissement. Les futurs reproducteurs, de moins de 50 kg, mâles ou femelles sont comptés ici.
- **Truies reproductrices de 50 kg et plus** : cette catégorie comprend les jeunes femelles destinées au remplacement des truies mères, les jeunes truies en attente de leur première portée et supposées pleines, les truies adultes en attente de leur 2^e mise bas ou plus et les truies adultes allaitantes ou en attente d'une saillie.
- **Autres porcs de 50 kg et plus** : cette catégorie comprend tous les porcins non recensés ailleurs : porcs à l'engrais, truies et verrats de réforme, verrats reproducteurs et jeunes verrats destinés à la reproduction de plus de 50 kg.

Effectifs des porcins en 2010

Unité : tête	Région Centre	France
Porcelets	113 932	4 310 675
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	65 890	3 132 849
Truies reproductrices de 50 kg et plus (y.c.cochettes, réforme exclue)	31 541	1 127 060
Autres porcs de 50 kg et plus	129 928	5 358 584
Ensemble espèce porcine	341 291	13 929 168

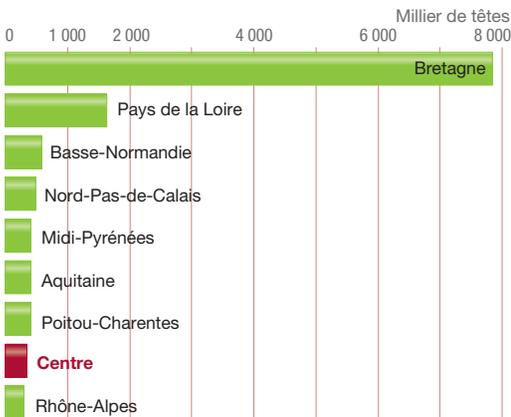
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Production de viande finie en 2010

	Région Centre	
	Têtes	Tonnes
Porcelets	5 375	121
Porcs charcutiers	571 945	49 046
Truies et verrats de réforme	11 176	1 554
Ensemble porcins	588 496	50 722

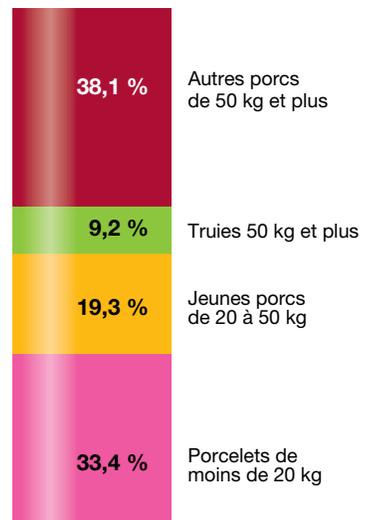
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Place de la région Centre en porcins en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Structure du troupeau régional en 2010 (têtes)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Poursuite du déclin du cheptel ovin

Le cheptel ovin régional atteint 191 000 têtes en 2010, en baisse de 4,6 % par rapport à 2009. Le déclin des effectifs porte surtout sur les béliers et les agneaux (- 12 %) ; le nombre d'agnelles décroît de 2 % et celui de brebis-mères de 4 %. La récente revalorisation des Droits à Paiement Unique (DPU) des éleveurs d'ovins n'a pas permis d'enrayer la diminution des effectifs. Le cheptel ovin régional, destiné quasi-exclusivement à la production de viande, ne représente que 2,5 % du cheptel ovin national.

La production de viande ovine régionale a diminué de 2 % en 2010 en volume, restant sur la tendance des années précédentes. En 2010, le prix moyen régional de l'agneau a légèrement progressé (+ 1,2 %) par rapport à 2009, s'établissant en moyenne à 6 €/kg. Cependant, depuis le mois de juillet 2010, les cours s'affichent en hausse régulière, en raison du tassement des importations en provenance du Royaume-Uni, d'Irlande et de Nouvelle-Zélande.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, la filière ovine régionale en 2009 dans la rubrique chiffres-clés
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr, Conjoncture animaux de boucherie

- **Agnelles** : élevées en vue du remplacement des brebis-mères, laitières ou nourrices.
- **Brebis-mère** : femelle ovine ayant déjà agnelé au moins une fois, même si elle est en instance de réforme ou réformée. Sont incluses les brebis nourrices détenues pour produire des agneaux.
- **Brebis laitière** : destinée à la production de lait pour la vente ou la transformation en fromage.

Exploitations ovines en 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Exploitations ayant des ovins	525	234	862	266	194	139	2 220

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Effectifs des ovins en 2010

Unité : tête	Région Centre	France
Agnelles	24 683	999 353
Brebis-mères (y c. réforme) dont brebis-mères laitières	141 830 1 381	5 538 749 1 387 751
Autres ovins (y c. béliers)	24 455	941 584
Ensemble espèce ovine	190 968	7 479 686

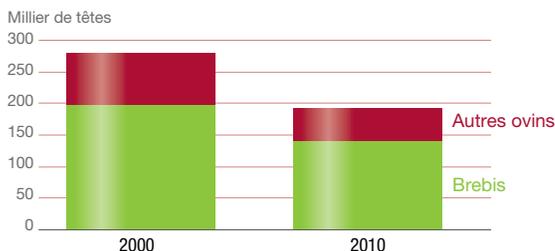
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Production de viande finie en 2010

	Région Centre	
	Têtes	Tonnes
Agneaux de lait	1 358	29
Autres agneaux	185 582	3 608
Moutons et ovins de réforme	75 281	2 080
Ensemble ovins	262 221	5 717

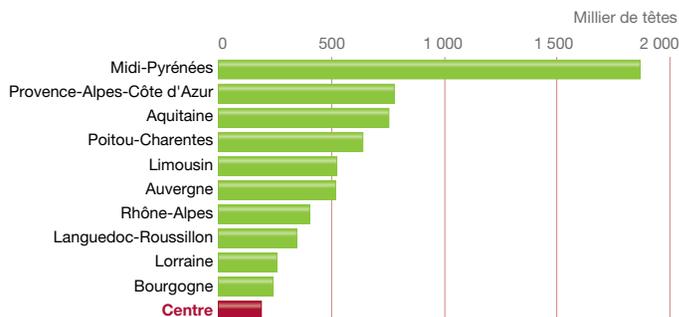
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Évolution du troupeau ovin



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Place de la région Centre en ovins en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Le cheptel caprin en baisse

Avec 153 000 têtes en 2010, le troupeau caprin régional s'est étoffé de 5 % en dix ans. Le Centre se positionne en 4^e place des régions françaises avec 11 % du troupeau national après les régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Rhône-Alpes.

La production de lait de chèvre a progressé de 5 % en un an, encouragée par un bon niveau des prix. Le Centre est une région mixte pour la production laitière : production de lait et production de fromages. Cette dualité se traduit géographiquement avec des exploitations d'Indre-et-Loire plus orientées vers la production laitière au sein du pôle laitier Ouest (avec Poitou-Charentes

et Pays de la Loire), alors que les exploitations laitières de l'Indre et du Cher sont davantage tournées vers des productions fromagères sous AOC.

La fabrication de produits laitiers à base de lait de chèvre en région Centre est également caractérisée par une production fermière importante en comparaison des autres régions : 35 % du lait est transformé en produits fermiers dans le Centre contre 20 % en moyenne nationale.

La production de viande finie a diminué de 2,5 % en volume en 2010, à l'inverse de l'évolution nationale (+ 1 %). Cette production est constituée essentiellement de chevreaux de lait.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, la filière caprine en région Centre dans la rubrique Production et Filières
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr, conjoncture animaux de boucherie

- **Chevrettes** : destinées au renouvellement de la souche.
- **Chèvres** : femelles ayant mis bas au moins une fois (y compris celles réformées ou en instance de l'être).
- **Boucs** : mâles reproducteurs, y compris les jeunes de remplacement.
- **Autres caprins** : chevreaux de lait ou destinés à un atelier d'engraissement.

Exploitations caprines en 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Exploitations ayant des caprins	230	25	306	209	87	64	921

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Effectifs des caprins en 2010

Unité : tête	Cher	Indre	Indre-et-Loire	Région Centre	France
Chevrettes	7 504	11 967	11 534	35 939	320 719
Chèvres (femelles ayant mis bas)	25 460	35 949	32 267	109 171	998 568
Autres caprins (y c. boucs)	1 673	1 857	3 439	7 881	114 957
Ensemble espèce caprine	34 637	49 768	47 290	152 991	1 434 244

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Production et livraisons de lait de chèvre en 2010

Unité : hl	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Livraisons de lait entier à l'industrie	96 100	2 000	191 610	151 400	25 740	17 950	484 800	5 124 128
Lait utilisé pour la fabrication de produits fermiers	60 360	500	56 390	86 020	42 990	14 020	260 280	1 302 988
<i>dont livraisons à l'industrie de produits fermiers</i>	43 820	0	28 190	86 020	0	330	158 360	198 160
Ventes directes et autoconsommation de lait entier hors collecteurs	90	0	0	370	240	0	700	24 645
Production finale	156 550	2 500	248 000	237 790	68 970	31 970	745 780	6 451 761

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Production de viande finie en 2010

Unité : tête	Indre	Indre-et-Loire	Région Centre	France
Chevreaux de lait	6 412	20 864	69 979	842 148
Autres chevreaux	92	0	2 414	104 813
Caprins de réforme	6 775	6 099	22 136	181 778
Ensemble caprins	13 279	26 963	94 529	1 128 739

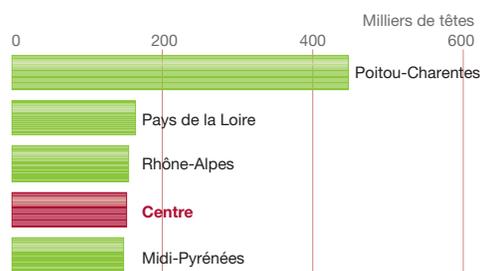
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Production de viande finie en 2010

Unité : tonne	Indre	Indre-et-Loire	Région Centre	France
Chevreaux de lait	51	167	572	6 121
Autres chevreaux	1	0	20	1 065
Caprins de réforme	190	171	618	4 213
Ensemble caprins	242	337	1 210	11 399

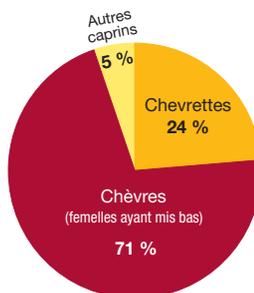
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Place de la région Centre en caprins en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Structure du troupeau caprin en 2010



Dégradation de la situation de la filière lait de chèvre en 2010

En 2010, le prix moyen régional payé aux producteurs s'est établi à 648 € pour 1 000 litres, en baisse de 1,5 % par rapport à 2009. Ce fléchissement est lié à la stagnation de la consommation de fromages de chèvre entraînant un stockage important de lait. Ainsi, la production industrielle de fromages de chèvre a régressé de près de 9 % en région Centre. Même si les volumes livrés ont eu tendance à diminuer en fin

d'année, suivant les recommandations de l'interprofession, les livraisons de lait ont, malgré tout, augmenté de 5,4 % sur la campagne.

L'Indre, l'Indre-et-Loire et le Cher concentrent 90 % des volumes livrés dans la région.

Avec 9 % de la production de lait de chèvre nationale, le Centre est la 4^e région française après Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Midi-Pyrénées.

Livraisons de lait de chèvre en région Centre



Prix du lait de chèvre en région Centre



Source : Agreste Centre - Enquête SM lait

Pour en savoir plus :

> Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, la conjoncture mensuelle laitière, rubriques statistiques régionales et études et la statistique agricole annuelle

- **Industrie laitière** : correspond aux laiteries, à l'exclusion des affineurs. Les fromages AOC des affineurs apparaissent à la rubrique fermier du tableau AOC. Les fromages non AOC des affineurs ne sont pas comptabilisés.
- **Livraisons** : il s'agit du lait livré par les éleveurs d'un département à un établissement, quelle que soit la localisation de ce dernier. Elle est mesurée au cours de l'année civile. On entend par livraison à l'industrie d'un département, la quantité de lait livrée par les producteurs du département considéré, indépendamment du lieu d'implantation de l'industriel collecteur. Au niveau national, la quantité « livrée » par les exploitants agricoles est égale à la quantité collectée par l'industrie.
- **Collecte** : il s'agit du lait collecté par les établissements d'un département donné, quelle que soit la localisation des livreurs.
- **Signes de qualité des produits** : on distingue six signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine pour les produits agroalimentaires.
 - 1 - L'appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne un produit originaire d'une région ou d'un lieu déterminé et dont la qualité ou les caractéristiques découlent de ce milieu géographique. Elle résulte de la combinaison d'une production et d'un terroir délimité dans lequel interagissent des facteurs naturels, climatiques, physiques, et humains conférant au produit une typicité particulière. Ce dernier fait l'objet d'une procédure d'agrément officielle auprès de l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité). Trois types de produits sont concernés : les vins et eaux-de-vie, les produits laitiers et d'autres produits agroalimentaires (huile, olives).
 - 2 - Le Label Rouge atteste qu'un produit possède un ensemble de caractéristiques établissant un niveau de qualité supérieur le distinguant des produits similaires. La demande de label est déposée à la Commission nationale des labels et certifications de conformité (CNLC).
 - 3 - L'agriculture biologique (AB) est un système de production agricole spécifique qui exclut l'usage d'engrais et de pesticides de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Il s'agit d'un système qui gère de façon globale la production en favorisant l'agro-système mais aussi la biodiversité, les activités biologiques des sols et les cycles biologiques.
 - 4 - L'appellation d'origine protégée (AOP) désigne la dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté. Le nom d'une région ou d'un lieu déterminé sert à désigner le produit. L'AOP est la transposition au niveau européen de l'AOC française pour les produits laitiers et agroalimentaires (hors viticulture).
 - 5 - Régie par le règlement européen, l'indication géographique protégée (IGP) distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété.
 - 6 - L'appellation spécialité traditionnelle garantie (STG) est une dénomination européenne qui ne fait pas référence à une origine mais a pour objet de mettre en valeur la composition traditionnelle du produit ou un mode de production traditionnel.

Livraisons de lait de chèvre en 2010

	Quantités (1 000 l)	Nombre de livreurs
Cher	9 661	112
Eure-et-Loir	0	0
Indre	19 056	170
Indre-et-Loire	15 676	119
Loir-et-Cher	2 597	23
Loiret	1 874	18
Région Centre	48 864	442
France	536 266	3 254

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière

Production de fromages de chèvre en AOC

(industrie et produits fermiers)

Unité : tonne	2007	2008	2009	2010	
				total	fermier (%)
Crottin de Chavignol	1 073	1 008	951	908	30
Sainte-Maure-de-Touraine	1 320	1 300	1 325	1 320	29
Selles-sur-Cher	809	876	941	982	16
Poulligny-Saint-Pierre	290	287	292	268	32
Valençay	335	351	350	367	30

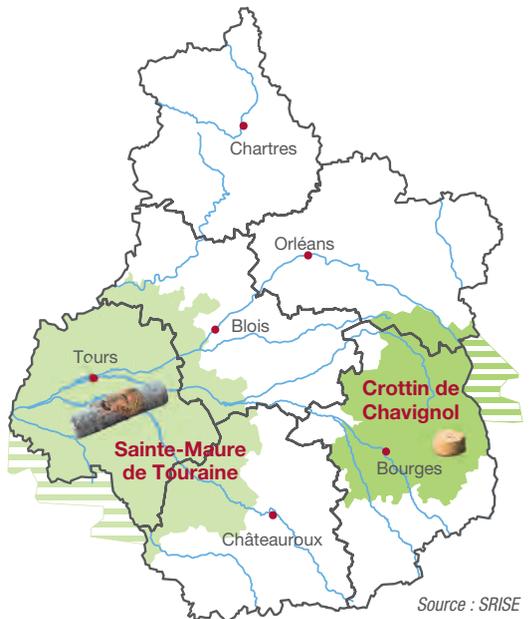
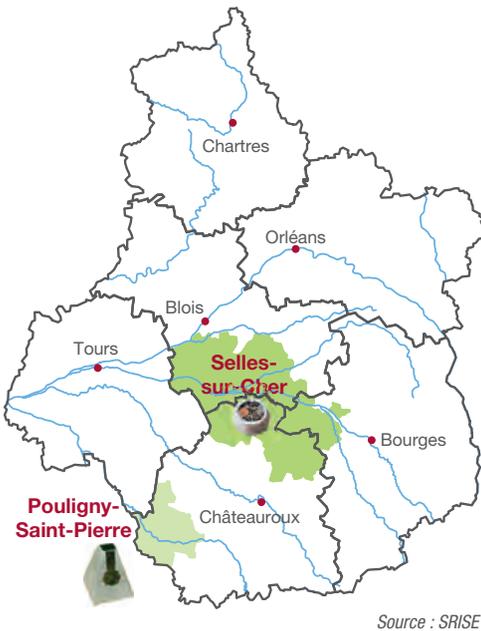
Source : Institut national de l'origine et de la qualité

Production industrielle de fromages
de chèvre en 2010

Unité : tonne	Région Centre	France
Production de fromages	8 486	95 717
fromages frais	1 863	20 162
fromages affinés	6 623	75 555
dont pur chèvre	6 603	72 477

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière

Aires de production des AOC



Reprise de la production de volailles de chair

Avec 6 % de la production nationale en tonnage, la région Centre se positionne en 4^e place des régions productrices de volailles, derrière la Bretagne, les Pays de la Loire et l'Aquitaine. Le Loiret et le Loir-et-Cher sont les deux départements de la région Centre ayant le plus fort potentiel de production. L'Indre-et-Loire détient 40 % des effectifs régionaux de pintades.

Les poulets représentent l'essentiel de la production de volailles de chair en région Centre (84 % en nombre de têtes). Les productions de dindes (10 %) et de pintades (1,5 %) sont moins importantes.

En 2010, la production régionale de l'ensemble des espèces de volailles de chair enregistre une hausse de 3 % en tonnage. La production de viande de poulet s'accroît de 3 %. Celles de dindes et de pintades augmentent d'un peu plus de 2 %, après une tendance à la baisse observée depuis plusieurs années.

Sur le plan national, les évolutions sont analogues, sauf pour la production de dindes qui est en repli de 3 %.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, la filière volaille en région Centre dans la rubrique dossiers thématiques
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr, conjoncture aviculture

- **Poulets de chair** : animaux en cours d'engraissement, y compris les « coquelets » qui sont une espèce particulière distincte pour la viande.
- **Production de viande finie** : il s'agit de l'animal soigné, plumé (ou dépouillé), éviscéré avec abats.
- **Viande finie** : les animaux doivent avoir été engraisés dans le département considéré, quel que soit leur lieu de naissance ou d'abattage.

Effectifs des volailles en 2010

Unité : 1 000 têtes	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre	France
Poules pondeuses d'oeufs à couvrir	0	132	0	30	123	238	524	10 058
Poules pondeuses d'oeufs de consommation	17	391	27	187	267	590	1 478	46 526
Poulettes	0	46	1	27	7	415	495	21 495
Poulets de chair (y c. coqs et coquelets)	953	832	598	735	1 303	1 319	5 741	143 595
Canards à rôtir ou à gaver	6	11	53	70	28	16	182	26 139
Dindes et dindons	178	109	132	120	460	398	1 399	23 290
Oies à rôtir ou à gaver	1	1	2	2	3	2	10	545
Pintades	18	68	22	187	113	65	472	10 286
Cailles d'élevage et pigeons	4	3	232	8	1	0	249	9 109

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Production de viande finie en 2010

	Région Centre	
	Têtes	Tonnes
Coqs et poules de réforme	1 260	1 580
Poulets de chair et coquelets	48 062	62 138
Canards gras	210	984
dont foies gras(canards gras)	-	90
Canards à rôtir	115	299
Dindes et dindons	6 090	44 400
Oies grasses	0	0
dont foies gras (oies grasses)	-	0
Oies à rôtir	12	65
Pintades	890	1 199
Cailles d'élevage	22	6
Lapins	812	1 213

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Des évolutions de prix contrastées dans un contexte d'accroissement des charges d'alimentation

Malgré des abattages plus conséquents, les cours des gros **bovins** n'ont pas chuté durant l'année 2010 : le prix moyen est supérieur de près de 3 % à celui de 2009. Après avoir augmenté au premier trimestre, les prix se sont ensuite stabilisés. Dans un marché équilibré, les cours des veaux sont restés relativement stables et proches de ceux de 2009. Les campagnes promotionnelles, organisées tout au long de l'année, ont maintenu le niveau de consommation. L'année 2010 a été marquée par deux facteurs : d'une part, un climat commercial pesant au sein de la filière, avec de fortes tensions entre le secteur aval et les producteurs et, d'autre part, un alourdissement des coûts de l'alimentation des animaux avec la flambée du prix des céréales.

Après une progression au printemps, les cours du **porc** charcutier se sont stabilisés avant de nettement décroître avec la fin de la consommation

estivale de grillades. Sur l'ensemble de l'année, le prix moyen accuse une baisse modérée de 1,5 % par rapport à 2009. Les débouchés à l'exportation vers les pays tiers, Russie et Asie, ont compensé une consommation intérieure atone et freiné la chute des prix. Dans ce contexte de prix bas, la hausse du coût de l'aliment pèse fortement sur les trésoreries des producteurs.

Par rapport à 2009, le prix moyen régional de l'**agneau** a augmenté de 1,2 %. Les cours ont affiché une hausse régulière à partir de juillet. Malgré un fléchissement de la consommation, les prix ont progressé en raison d'un tassement des importations.

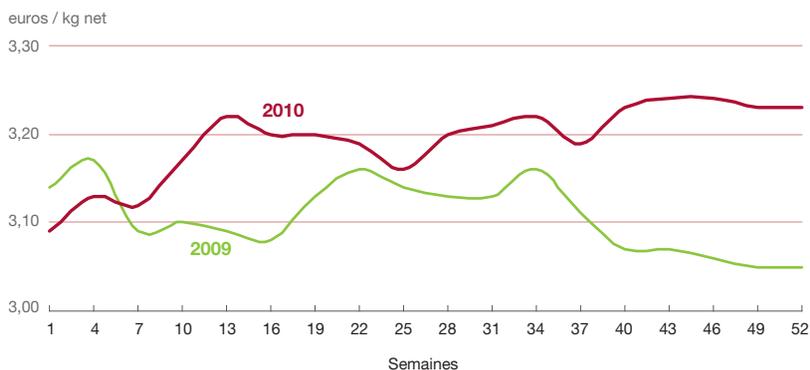
Le prix du **poulet** standard est en recul par rapport à 2009 en dépit d'une augmentation de consommation nationale de viande de volailles. Cette tendance se retrouve sur l'ensemble des marchés européens.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, conjoncture bimestrielle, conjoncture élevage
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr, conjoncture animaux de boucherie

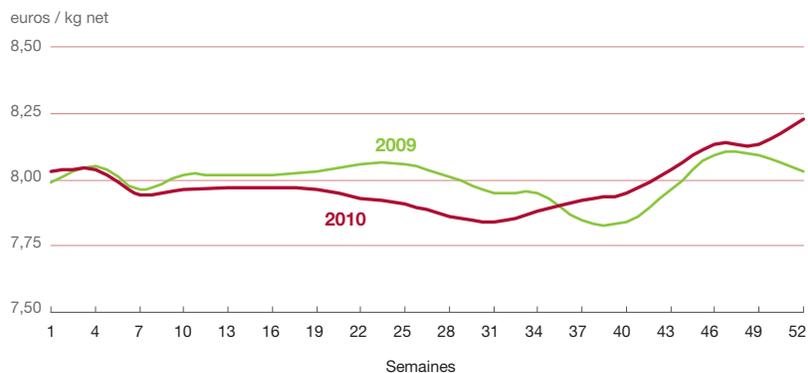
- **Cotations des bovins** : cotations des gros bovins, entrée abattoir, catégorie R pour les vaches, catégorie U qualité blancs pour les veaux, référence région Centre, lissées sur trois semaines.
- **Cotations des porcs** : commission régionale Nantes. La qualité de référence est la classe E (55 % de maigre et au-delà), suivant la réglementation.

Cotation régionale des vaches - Catégorie R - Centre (lissée sur 3 semaines)



Source : FranceAgriMer

Cotation régionale des veaux - Catégorie U blancs - Centre (lissée sur 3 semaines)



Source : FranceAgriMer

Cotation régionale du porc charcutier - Catégorie E - Nantes (lissée sur 3 semaines)



Source : FranceAgriMer

Les effectifs des équidés dans les exploitations en 2010

Unité : tête	Région Centre	France
Chevaux de selle, sport, loisir et course	13 159	340 303
Chevaux lourds	1 453	60 807
Ensemble espèce chevaline	14 612	401 110
Anes, mulets, bardots	1 138	32 788
Ensemble équidés	15 750	433 898

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Poulinières par race en région Centre en 2010

Unité : tête	Région Centre
Races de sang	1 867
Traits	342
Anes et poneys	473
Origine non constatée	434
Total	3 116

Source : Haras nationaux

Élevages - Centres équestres

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Nombre d'éleveurs en 2010	397	202	508	259	232	196	1 794
Nombre d'élevages en 2010							
Races de sang	235	135	338	172	144	123	1 147
Traits	42	14	53	12	11	9	141
Anes et poneys	50	19	45	26	47	21	208
Origine non constatée	70	34	72	49	30	43	298
Total	397	202	508	259	232	196	1 794
Centres équestres en 2007							
Nombre	53	73	43	80	64	90	403

403 centres équestres dont 251 avec enseignement et 152 sans enseignement (associations)

Source : Conseil équin de la région Centre

Pour en savoir plus :

> www.conseil-equin-region-centre.com

- **Chevaux de selle, sport, loisir et course** : tous les chevaux qu'ils soient inscrits à un livre généalogique ou sans pédigrée, propres à être utilisés comme chevaux de selle ou à le devenir.
- **Chevaux lourds** : chevaux de races lourdes, étalons, juments, chevaux, poulains de trait ou destinés à la boucherie.
- **Juments poulinières** : juments aptes à la reproduction, quelle que soit leur race (selle ou trait).
- **Anes, baudets, mulets et bardots** : tous les animaux de l'espèce asine et tous les produits de croisement entre ânes et chevaux.

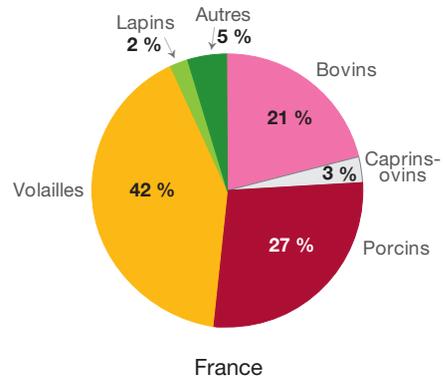
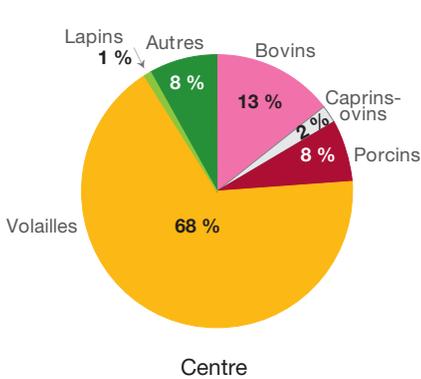
Production d'aliments pour animaux (usines de toutes tailles)

Unité : tonne	Région Centre		France
	2010	2009	2010
Aliments composés			
Bovins	62 220	68 839	4 492 252
Caprins-ovins	9 961	10 611	671 699
Porcins	37 246	37 282	5 770 209
Volailles *	343 631	352 227	8 626 495
Lapins	5 214	5 627	414 245
Autre animaux (hors animaux domestiques)	37 706	38 694	1 086 190
Total	495 978	513 280	21 061 090

* les aliments fournis aux aviculteurs avec les volailles sont comptabilisés

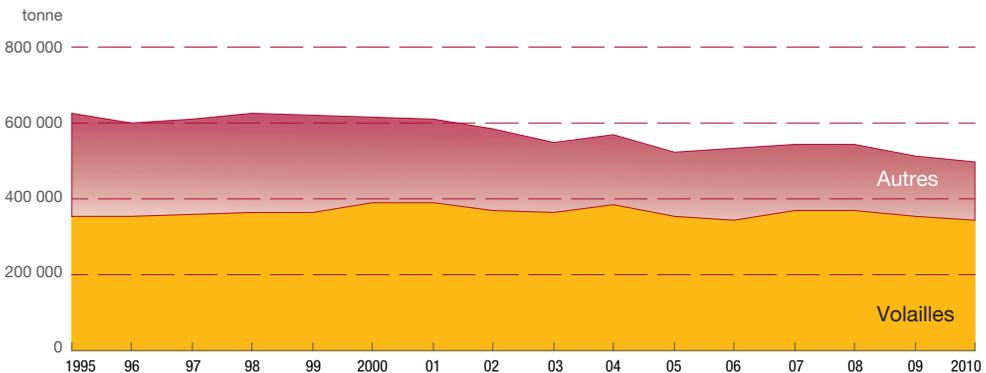
Sources : COOP de France nutrition animale et SNIA

Répartition par type d'aliments en 2010



Sources : COOP de France nutrition animale et SNIA

Évolution de la production d'aliments pour animaux en région Centre



Sources : COOP de France nutrition animale et SNIA

Le travail agricole repose sur les chefs d'exploitation et coexploitants

Selon les données de l'Insee, le secteur agricole de la région Centre emploie 33 700 personnes au 1^{er} janvier 2009, soit 3,4 % de l'emploi total régional. C'est dans l'Indre que la part de l'agriculture est la plus élevée, 5,7 %, suivi du Loir-et-Cher et du Cher. Dans le Loiret, le secteur agricole ne fournit que 2,2 % de l'emploi basé dans le département.

Le mouvement de restructuration du secteur agricole se poursuit, l'activité agricole se concentre sur des structures moins nombreuses mais plus grandes. L'emploi agricole en subit les conséquences et continue de se contracter. L'emploi agricole non salarié résiste mieux que l'emploi agricole salarié avec - 4 % en un an, et reste majoritaire avec 67 % des emplois dans l'agriculture.

En 2010, la population active agricole régionale compte 48 914 personnes. Elle travaille dans les 25 080 exploitations agricoles de la région Centre.

La part des chefs d'exploitation et des coexploitants dans la main-d'œuvre agricole demeure

prépondérante et se renforce : elle fournit 59 % du travail agricole contre 57 % en 2000. La participation du reste de la famille a baissé significativement. Elle ne représente plus que 8,5 % du travail, contre 14 % en 2000. Les conjoints sont de moins en moins associés à la vie de l'exploitation. En effet, seuls 6 171 conjoints non exploitants participent aux travaux des exploitations en région Centre.

Contrairement à la main-d'œuvre familiale, la contribution des salariés permanents progresse, passant de 19 % du travail fourni en 2000 à 22 % en 2010. La part de la main-d'œuvre saisonnière se maintient à 9 %.

Le travail fourni par les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel en commun (CUMA) reste marginal même s'il a doublé lors de ces dix dernières années. Ainsi, 1,6 % de la main-d'œuvre est assuré sous cette forme contre seulement 0,7 % en 2000. Plus de 11 000 exploitations font néanmoins appel à un entrepreneur pour des travaux ponctuels.

Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 : premières tendances— Agreste Centre Résultats n° 184 à 190 – septembre 2011
- > Site de la DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique statistiques régionales et études
- > Site de l'INSEE : www.insee.fr

- **Population active ayant un emploi** : elle regroupe les personnes qui ont déclaré :
 - soit avoir un emploi
 - soit aider un membre de leur famille dans sa profession (même sans être salariées).
- **Salariés permanents de l'agriculture** : personnes non membres de la famille du chef d'exploitation, occupées régulièrement sur l'exploitation, à temps plein ou à temps partiel qui effectuent un travail régulier sur l'exploitation.
- **Main-d'œuvre occasionnelle** : les données fournies sont exprimées en « unité de travail annuel ». Elles concernent des personnes salariées ou non, participant aux travaux agricoles seulement.
- **Unité de Travail Annuel (UTA)** : équivaut à la quantité de travail agricole fournie par un actif occupé pendant une année (35 heures ou plus par semaine), 20 jours ou plus par mois
- **CUMA** : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.
- **ETA** : Entreprise de Travaux Agricoles.
- **Secteurs d'activité** : on dénombre 4 grands secteurs :
 - Agriculture
 - Industrie
 - Construction
 - Tertiaire

L'agriculture regroupe les activités de l'agriculture, de la sylviculture, des exploitations forestières, de la pêche et de l'aquaculture.

Emploi au 31 décembre 2008 (au lieu de travail)

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Emploi salarié au lieu de travail	105 406	135 256	79 349	219 248	111 207	261 706	912 172
<i>dont agriculture</i>	<i>1 680</i>	<i>1 049</i>	<i>1 111</i>	<i>2 400</i>	<i>2 420</i>	<i>2 325</i>	10 985
Emploi non salarié au lieu de travail	12 157	13 913	10 433	21 351	12 766	20 050	90 670
<i>dont agriculture</i>	<i>3 564</i>	<i>3 728</i>	<i>3 994</i>	<i>4 268</i>	<i>3 366</i>	<i>3 747</i>	22 667
Emploi total au lieu de travail	117 563	149 169	89 782	240 599	123 973	281 756	1 002 842
<i>dont agriculture</i>	<i>5 244</i>	<i>4 777</i>	<i>5 105</i>	<i>6 668</i>	<i>5 786</i>	<i>6 072</i>	33 652
% de l'emploi total	4,5 %	3,2 %	5,7 %	2,8 %	4,7 %	2,2 %	3,4 %

Source : Insee - estimations d'emploi localisées

Structure de l'emploi salarié au 31 décembre 2008

Unité : %	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Agriculture	1,6	0,8	1,4	1,1	2,2	0,9	1,2
Industrie	19,8	22,1	20,3	15,7	20,7	18,7	19,0
Construction	6,0	6,7	6,6	7,3	7,6	6,7	6,9
Tertiaire	72,6	70,4	71,6	75,9	69,5	73,7	72,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

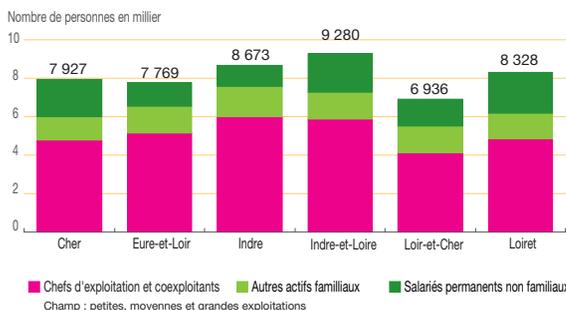
Source : Insee - estimations d'emploi localisées

Main d'œuvre des exploitations agricoles en 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Personnes travaillant dans l'ensemble des exploitations							
Chefs et coexploitants	4 811	5 128	5 979	5 877	4 109	4 855	30 760
Autres actifs familiaux	1 171	1 411	1 601	1 380	1 402	1 343	8 308
Salariés permanents non familiaux	1 945	1 230	1 093	2 023	1 425	2 130	9 846
Nombre d'UTA dans l'ensemble des exploitations							
Chefs d'exploitation et coexploitant	3 615	3 550	4 243	4 124	3 161	3 604	22 297
Conjoints non coexploitants	399	316	423	469	398	358	2 362
Autres actifs familiaux	120	105	141	127	182	108	782
Salariés permanents hors famille	1 658	969	842	1 756	1 219	1 731	8 173
Saisonniers	596	334	228	923	745	710	3 536
Travail agricole réalisé par les CUMA/ETA	121	123	110	85	74	80	593
UTA totales	6 509	5 395	5 987	7 483	5 778	6 590	37 743

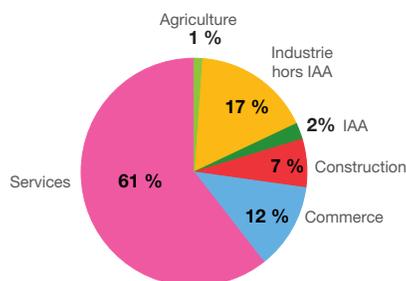
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

L'emploi agricole : près de 48 900 actifs



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La répartition des emplois salariés au 31 décembre 2008



Source : Insee, estimations d'emploi

Le poids de l'agroalimentaire se maintient

En 2009, le nombre d'entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus de la région Centre s'est maintenu à moins de 1 % du total national. Elles emploient moins de 3 % des salariés du secteur. Elles produisent près de 3 % du chiffre d'affaires et seulement 2 % des ventes à l'export. Les industries des viandes et de la fabrication de produits de boulangerie et de pâtes rassemblent

un tiers des entreprises et près de 40 % des salariés.

Le Loiret contribue le plus fortement à l'industrie agroalimentaire régionale : on y compte le tiers des entreprises du Centre et près de la moitié des salariés. Le Loir-et-Cher arrive en seconde position, avec environ 20 % des entreprises et des salariés.

Pour en savoir plus :

> Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr, thématique Industries agroalimentaires

Les résultats présentés ici sont issus des fichiers provisoires du nouveau dispositif ESANE 2009 transmis par l'Insee et retraités par le service de la statistique et de la prospective du ministère en charge de l'agriculture.

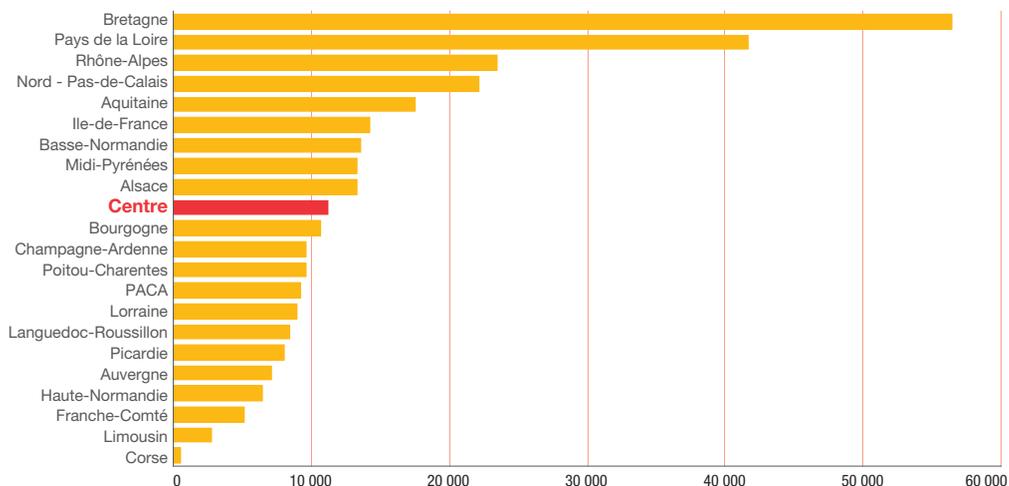
Le champ couvert est celui des entreprises appartenant à l'échantillon exhaustif de l'enquête sectorielle annuelle, à savoir les entreprises agroalimentaires (secteur des IAA) de 20 salariés et plus ou réalisant plus de 5 millions d'€ de chiffre d'affaires. Ce champ est donc très proche de celui des enquêtes annuelles d'entreprise IAA.

Entreprises agroalimentaires du Centre en 2009 (20 salariés et plus)

Unités : nombre et million d'euros	Nombre entreprises	Effectif salarié	Chiffre d'affaires (HT)	Chiffre d'affaires à l'export	Résultat courant avant impôt	Investissements corporels hors apport
Industries des viandes	27	2 076	704,5	41,2	9,8	12,3
Industries des fruits et légumes	10	1 176	372,9	43,1	15,8	17,3
Industries laitières	12	1 208	302,5	32,0	10,3	36,1
Travail des grains, fabrication de produits amylicés	12	647	260,8	44,9	7,5	18,9
Fabrication de produits de boulangerie et de pâtes	13	2 323	663,6	42,9	51,1	27,4
Autres industries alimentaires	22	1 689	435,9	71,7	24,7	21,2
Fabrication d'aliments pour animaux	8	1 319	943,2	133,3	57,2	90,5
Fabrication de boissons	13	721	394,9	63,6	21,1	25,1
Ensemble industries alimentaires et boissons	121	11 241	4 103,5	509,4	214,6	249,3
France	13 406	409 310	144 884	26 678	220	9 631
Part Centre/France	0,9	2,7	3,0	1,9	1,0	0,1

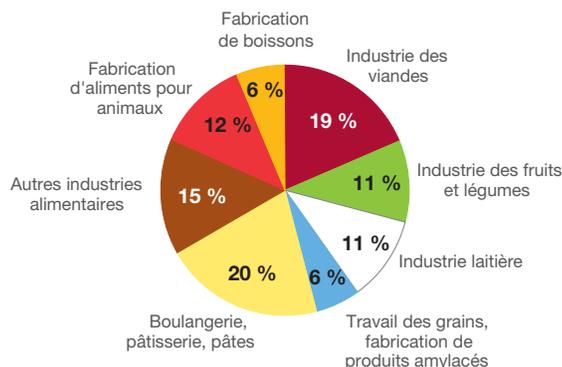
Source : Insee - Esane 2009, retraitement SSP (données provisoires)

Effectif salarié moyen par région dans les IAA de 20 salariés et plus en 2009



Source : Insee - Esane 2009, retraitement SSP (données provisoires)

Répartition des salariés des IAA* par secteur d'activité en 2009 dans le Centre



* Entreprises de 20 salariés et plus

Source : Insee - Esane 2009, retraitement SSP (données provisoires)

Le prix des terres : de fortes disparités d'une région agricole à l'autre

Les prix des terres se sont accrus en région Centre en moyenne de 5,6 % en 2010 par rapport à 2009. Plusieurs facteurs viennent expliquer ce constat : les terres libres présentent un intérêt évident pour les exploitants. L'offre de terres s'affaiblit et la volonté d'agrandissement des exploitations reste tangible. Elle met en concurrence directe les exploitants eux-mêmes. C'est en Indre-et-Loire et Loir-et-Cher que les prix moyens sont les plus bas. On observe, cependant, de fortes disparités selon les

régions agricoles, à l'intérieur d'un même département. Entre 2009 et 2010, les progressions les plus importantes sont enregistrées en Beauce riche (Loiret), en Gâtinais riche (Loiret), dans la région de Ste-Maure (Indre-et-Loire) et en Vallée de Germigny (Cher). Pour les vignes, les plus fortes augmentations entre 2009 et 2010 concernent les appellations Quincy, Menetou-Salon (Cher) et Reuilly (Cher, Indre).

Valeur vénale moyenne des vignes (terres libres à la vente)

Unité : millier d'euros/hectare		2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2010/2009 %
Cher	AOP	126,8	126,9	126,9	132,2	132,5	119,4	
	Menetou-Salon	60,0	60,0	60,0	68,0	68,0	85,0	25
	Quincy Reuilly	25,0	27,0	27,0	30,0	33,0	50,0	52
	Sancerre	145,0	145,0	145,0	150,0	150,0	130,0	- 13
Indre	AOP	15,6	16,8	17,8	17,1	17,8	21,5	21
	Reuilly	28,5	30,0	32,0	30,0	32,0	40,0	25
	Valençay	7,5	8,5	9,0	9,0	9,0	10,0	11
Indre-et-Loire	AOP	23,2	21,5	21,5	24,6	21,8	22,7	4
	Bourgueil	30,0	27,0	27,0	27,0	25,0	25,0	0
	Saint Nicolas de Bourgueil	38,0	34,2	34,2	45,0	40,0	40,0	0
	Chinon	30,0	27,0	27,0	33,0	27,0	27,0	0
	Touraine	7,5	7,0	7,0	7,5	7,5	7,0	- 7
	Vouvray	21,0	21,0	21,0	23,0	21,0	25,0	19
	Montlouis	12,0	12,0	12,0	10,0	10,0	10,0	0
	Vins de consommation courante	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	0,0	
	Vins IGP							
	Vins sans IG	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7		
Loir-et-Cher	AOP	5,5	5,9	6,5	7,4	7,8	7,0	- 11
	Cheverny	5,7	6,0	7,0	8,0	8,0	8,0	0
	Coteau du Vendômois	4,5	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	0
	Touraine	5,5	6,0	6,5	7,5	8,0	7,0	- 13
	Vins de consommation courante	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	0
	Vins IGP	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	0
	Vins sans IG	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	0
CENTRE	AOP	34,7	34,1	34,3	37,0	35,8	33,8	
	Vins de consommation courante	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,3	

Sources : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

Pour en savoir plus :

> Site de la DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique statistiques régionales et études, chiffres clés

Méthodologie :

Une rénovation de la méthode d'estimation du prix des terres et prés agricoles a été menée conjointement par Terres d'Europe-Scafr et le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. Cette rénovation se concrétise par la publication de séries communes aux deux partenaires.

Pour les fonds libres de toute location, un seuil uniforme a été fixé à 70 ares.

Suite à la refonte de l'opération, la valeur vénale des terres est diffusée sur un échelon géographique nouveau, et non plus sur les petites régions agricoles. Dans la plupart des départements, ces nouvelles régions agricoles sont des regroupements des petites régions agricoles.

Au niveau infra-régional, il n'y a pas suffisamment de transactions. C'est pourquoi le calcul du prix de référence se fait par la moyenne des prix des transactions observées, avec un lissage sur trois ans, à ces niveaux géographiques.

Prix moyen des terres agricoles et des prés de plus de 70 ares (libres à la vente)

Unité : euro courant / ha	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2010/2009 %
CHER	3 830	4 050	4 240	4 280	4 320	4 550	5,3
Pays Fort et Sancerrois - Val de Loire	3 210	3 610	4 100	4 320	4 130	3 910	-5,3
Vallée de Germigny	3 300	3 470	3 380	3 600	3 660	4 350	18,9
Boischaut - Marche	2 800	2 730	3 220	3 460	4 020	3 760	-6,5
Sologne	3 250	4 360	4 880	5 910	5 480	5 850	6,8
Champagne berrichonne	4 750	4 980	5 000	4 720	4 600	5 070	10,2
EURE-ET-LOIR	5 150	5 310	5 590	5 860	5 940	5 870	-1,2
Drouais - Thimerais	5 800	5 910	5 870	5 490	5 810	5 590	-3,8
Perche	4 420	4 840	5 170	5 560	5 280	5 420	2,7
Faux Perche	4 760	4 690	4 900	4 840	5 270	5 580	5,9
Beauce dunoise	4 510	4 610	5 520	5 650	5 950	5 790	-2,7
Beauce	5 510	5 670	5 840	6 360	6 330	6 170	-2,5
INDRE	3 560	3 590	3 730	3 980	4 140	4 220	1,9
Champagne Berrichonne	5 070	5 100	5 380	5 600	5 700	6 030	5,8
Boischaut du Nord	3 300	3 330	3 430	3 850	3 840	3 610	-6,0
Boischaut du Sud	2 600	2 610	2 690	2 900	3 100	3 240	4,5
Brenne - Petite Brenne	3 160	3 230	3 280	3 440	3 860	3 850	-0,3
INDRE-ET-LOIRE	2 850	3 060	3 260	3 530	3 610	3 690	2,2
Bassin de Savigné - Gâtine Tourangelle	2 680	2 890	3 140	3 280	3 330	3 380	1,5
Région viticole à l'Est de Tours - Forêt d'Amboise - Val de Loire	2 930	2 980	3 120	3 360	3 280	3 050	-7,0
Champagne - Plateau de Mettray	3 080	3 490	3 730	4 140	4 020	3 830	-4,7
Région de Sainte Maure	2 800	3 180	2 970	3 230	3 270	3 970	21,4
Richelais	3 580	3 540	3 770	4 010	4 360	4 570	4,8
Gâtine de Loches et Montrésor	2 550	2 690	3 060	3 370	3 550	3 500	-1,4
LOIR-ET-CHER	3 960	3 930	3 830	3 790	3 920	3 900	-0,5
Gâtine Tourangelle - Perche - Vallées et Coteaux du Loir	3 550	3 490	3 210	3 420	3 590	3 620	0,8
Beauce	4 670	4 310	4 070	4 050	4 370	4 300	-1,6
Vallées et Coteaux de la Loire - Sologne viticole	3 980	3 890	4 300	3 510	3 790	3 220	-15,0
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	2 620	2 390	2 470	2 740	2 310	2 270	-1,7
Grande Sologne - Champagne berrichonne	4 040	4 970	4 900	4 890	4 700	5 200	10,6
LOIRET	4 460	4 600	4 730	4 890	5 180	5 920	14,3
Orléanais	4 710	4 770	4 510	4 660	5 090	5 560	9,2
Gâtinais pauvre	4 000	4 170	4 300	4 130	4 260	4 700	10,3
Gâtinais riche	5 240	5 370	5 210	5 250	5 340	6 570	23,0
Beauce riche	5 340	5 610	5 770	6 040	6 650	9 210	38,5
Val de Loire - Beauce de Patay	5 350	5 380	5 100	5 350	5 360	5 640	5,2
Puisaye - Sologne - Berry	3 360	3 490	4 030	4 330	4 690	4 630	-1,3
CENTRE	3 880	4 000	4 100	4 470	4 300	4 540	5,6
FRANCE	4 700	4 730	4 900	5 160	5 130	5 230	1,9

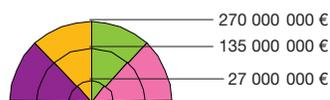
Sources : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

Production brute standard par petite région agricole (PRA) et par production

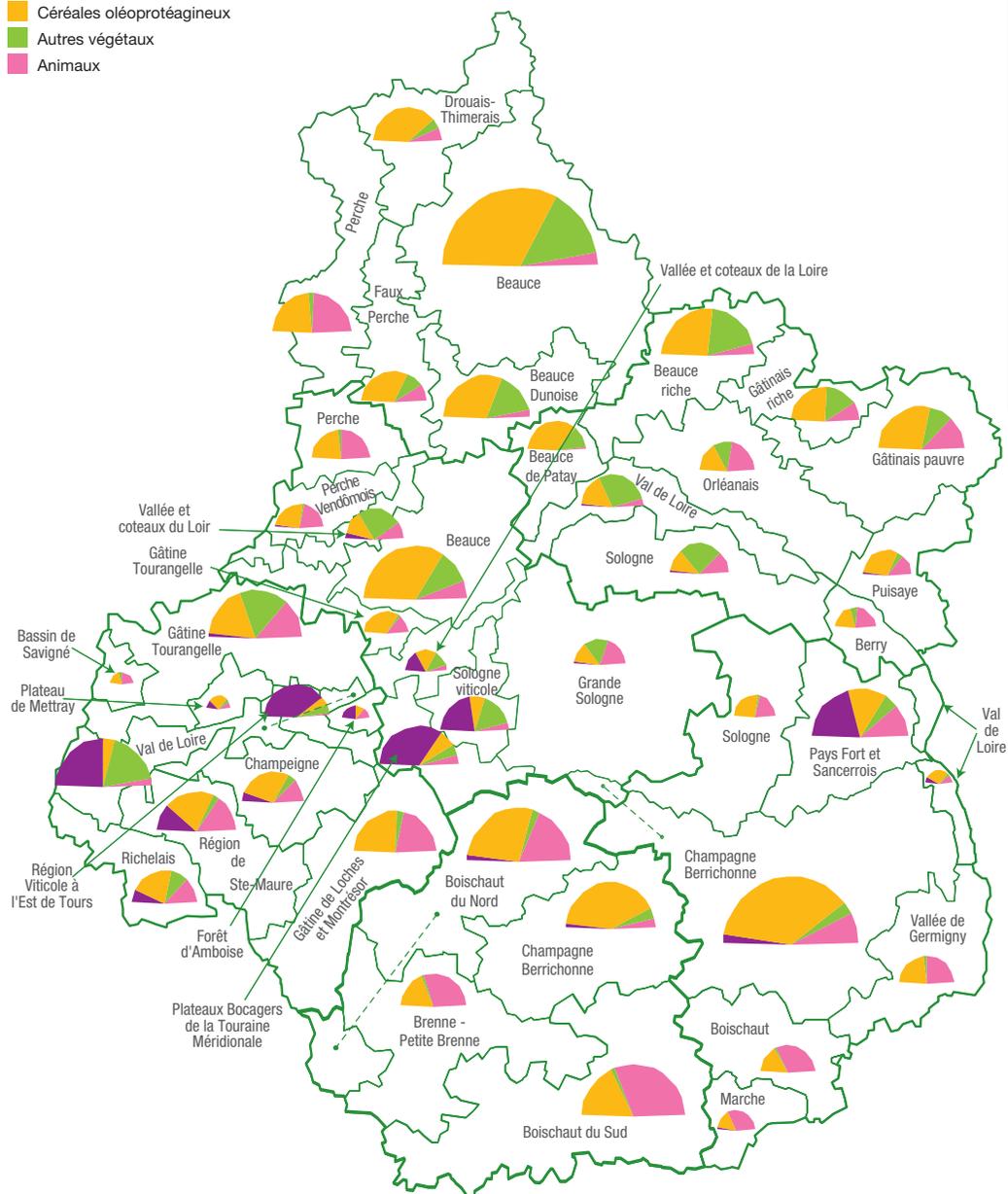
Unité : % colonne	Vignes	Céréales oléoprotéagineux	Autres végétaux	Animaux	PBS de la PRA/ PBS région Centre
Val de Loire	0,7	0,5	0,1	0,3	0,4
Vallée de Germigny	0,0	1,4	0,4	3,2	1,5
Sologne	0,0	1,0	0,2	1,5	0,9
Champagne berrichonne	2,8	10,1	1,9	4,3	6,6
Boischaut	0,0	1,0	0,2	4,3	1,5
Marche	0,4	0,5	0,1	1,9	0,7
Pays Fort et Sancerrois	15,9	2,1	2,0	3,6	3,9
Cher					
Faux Perche	0,0	2,5	1,8	1,3	1,8
Drouais Thimerais	0,0	3,2	1,1	1,0	2,0
Beauce dunoise	0,0	3,9	5,6	0,6	3,1
Beauce	0,0	11,6	14,5	1,8	8,7
Perche	0,0	2,5	0,5	5,3	2,5
Eure-et-Loir					
Champagne berrichonne	0,6	5,7	1,4	0,9	3,3
Boischaut du Nord	1,3	4,8	1,1	6,7	4,2
Boischaut du Sud	0,0	3,1	0,5	11,8	4,3
Brenne - Petite Brenne	0,0	1,5	0,4	5,1	2,0
Indre					
Région de Sainte-Maure	5,9	2,3	0,6	3,5	2,7
Champeigne	1,5	2,2	0,9	1,9	1,8
Région viticole à l'Est de Tours	14,9	0,3	0,9	0,1	1,9
Forêt d'Amboise	1,6	0,1	0,0	0,3	0,3
Plateau de Mettray	0,7	0,3	0,2	0,2	0,3
Bassin de Savigné	0,0	0,3	0,2	0,5	0,3
Val de Loire	18,3	0,6	7,6	0,8	3,7
Gâtine tourangelle	0,7	2,9	7,1	4,3	3,7
Richelais	2,5	1,7	2,0	2,0	1,9
Gâtine de Loches et Montrésor	0,1	3,1	0,7	5,5	2,9
Indre-et-Loire					
Sologne viticole	9,1	0,6	3,7	0,6	2,0
Vallée et Coteaux de la Loire	3,0	0,6	1,2	0,3	0,9
Perche Vendômois	0,2	1,2	0,2	1,9	1,1
Beauce	0,0	6,0	4,9	2,0	4,3
Grande Sologne	0,2	0,7	2,4	2,0	1,2
Gâtine tourangelle	0,0	1,4	0,2	1,1	1,0
Vallée et coteaux du Loir	1,0	0,9	4,3	1,2	1,6
Perche	0,0	1,5	0,3	3,4	1,6
Champagne berrichonne	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	17,5	0,7	1,2	0,9	2,6
Loir-et-Cher					
Orléanais	0,0	1,1	1,9	2,8	1,5
Val de Loire	0,4	1,3	5,8	0,5	1,8
Gâtiniais pauvre	0,0	3,4	3,2	3,1	3,0
Gâtiniais riche	0,0	2,1	3,5	1,4	2,0
Puisaye	0,1	1,5	0,4	1,3	1,1
Beauce de Patay	0,0	2,3	2,0	0,1	1,5
Beauce riche	0,0	3,8	7,8	1,0	3,5
Sologne	0,3	0,8	4,2	1,5	1,5
Berry	0,1	0,7	0,6	1,6	0,8
Loiret					
Région Centre	100	100	100	100	100

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Production Brute Standard par petite région agricole en 2010 (Répartition en 4 groupes)



- Vignes
- Céréales oléoprotéagineux
- Autres végétaux
- Animaux



Sources :
©IGN - BD Cartho
DRAAF Centre
RA 2010
Décembre 2011
Conception DRAAF Centre

Une production valorisée par la hausse des cours

Après une année 2009 marquée par la crise, la valeur totale de la production régionale en 2010 enregistre une hausse de l'ordre de 15 %, évolution provenant exclusivement d'une progression de 21 % de la production végétale. La valeur de la production animale se maintient aux environs de 720 millions d'euros. La valorisation de la production végétale reste prépondérante et représente plus des trois quarts de la valeur de la production régionale.

De ce fait, la valeur moyenne de la production d'une exploitation de la région Centre, établie à 164 200 euros en 2010, dépasse largement la moyenne française se situant à 135 950 euros.

En 2010, la production régionale de céréales s'est révélée d'un niveau correct : les rendements sont supérieurs à la moyenne des cinq dernières années pour le maïs, conformes à la moyenne quinquennale pour le blé tendre, plus décevants pour le blé dur mais compensés par une augmentation de la superficie.

Dans ce contexte, avec la hausse des cours, la valeur de la production régionale de céréales a augmenté de 37 %, celle des oléagineux de 20 % par rapport à 2009.

L'année 2010 a également été une année favorable aux producteurs de fruits et légumes. Ainsi, grâce à des prix de bon niveau, la valeur de la production a augmenté de 9 % pour les légumes,

de 17 % pour les fruits et de plus de 30 % pour les pommes de terre.

La valeur de la production animale régionale a peu évolué au cours de l'année 2010 (moins de 1 %), en raison d'une quasi stagnation du cours des animaux. Seul le cours du lait du vache est reparti à la hausse, permettant ainsi une bonne valorisation de la production laitière.

En 2010, le poids des charges structurelles a peu évolué. Les consommations intermédiaires continuent leur baisse progressive tant pour les prix que pour les volumes. En effet, les charges d'approvisionnement diminuent de 11 % (62 900 euros en 2010 en moyenne par exploitation contre 70 900 en 2009). Les consommations d'engrais et amendements augmentent de 5,3 % alors que les prix sont en net recul. En revanche, les achats de produits phytosanitaires sont orientés à la baisse.

La flambée des cours conjuguée à la maîtrise des consommations intermédiaires a généré une hausse du revenu moyen agricole en 2010. Le revenu agricole par actif non salarié passe de 13 000 euros en 2009 à 40 300 euros, niveau nettement supérieur à la moyenne nationale de 24 300 euros. Cependant, le revenu 2010, tant national que régional, reste inférieur à celui de 2007.

Pour en savoir plus :

- > Site DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, statistiques régionales et études, rubrique indicateurs économiques
- > Les indicateurs de revenu de l'agriculture en 2010 par région et catégorie d'exploitations : Fragile amélioration du revenu dans toutes les régions – Agreste Primeur, n° 263 – juin 2011

- **Valeur ajoutée** : elle désigne la valeur créée par chaque unité de production. Au prix de base, elle est mesurée par la différence entre la valeur de la production de biens et services y compris subventions sur les produits, nette des impôts sur les produits, et celle des consommations intermédiaires. Au coût des facteurs, elle est égale à la valeur ajoutée au prix de base, déduction faite des autres impôts à la production et augmentée des subventions d'exploitation. La valeur ajoutée peut être brute (avant déduction des amortissements) ou nette (après déduction des amortissements). La valeur ajoutée nette au coût des facteurs s'appelle aussi résultat agricole (cf. « résultat agricole »).
- **Prix de base** : montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits. Le prix de base exclut les frais de transport facturés séparément.
- **Prix réel** : utile pour examiner les évolutions de prix en « gommant » l'effet de l'inflation, le prix réel ou « déflaté » se calcule en faisant le rapport entre le prix courant et un indice général de prix (par exemple le prix du PIB).
- **Production** : dans les comptes de l'agriculture, cette notion représente la valeur des productions vendues, stockées ou immobilisées au cours de la période, augmentée de l'autoconsommation et de l'intraconsommation d'alimentation animale sur l'exploitation. La production est valorisée au prix de base, c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits.

Les résultats concernant les indicateurs de revenus s'appuient sur le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Ce système permet de mettre en cohérence les comptes de l'agriculture avec le RICA et ainsi, de disposer désormais en même temps d'indicateurs d'évolution des revenus et de disparités selon les orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) ou les régions. Ces indicateurs de revenu, basés sur le RICA, portent sur le champ des exploitations professionnelles, et sont le fruit d'une méthode d'actualisation des données, appliquée pour pallier le retard d'un an de la disponibilité des résultats du RICA.

Valeur de la production de la branche «Agriculture» en 2010

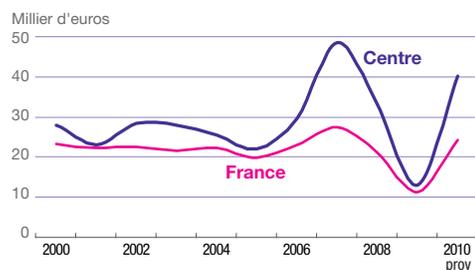
	CENTRE		FRANCE		Part Centre/ France en 2010 (%)
	2010 provisoire M€	Variation 2010(P)/2009 semi-définitif (%)	2010 provisoire M€	Variation 2010(P)/2009 semi-définitif (%)	
Productions végétales	3 035	21,0	38 459	10,7	7,9
<i>dont blé tendre</i>	773	44,8	5 733	46,5	13,5
<i>orges</i>	238	53,0	2 619	34,1	9,1
<i>maïs</i>	224	11,5	1 291	8,6	17,3
<i>oléagineux</i>	367	39,5	2527	47,0	14,5
<i>légumes frais</i>	218	9,2	3 036	7,3	7,2
<i>fruits</i>	126	17,7	2 724	12,6	4,6
<i>vins de qualité</i>	300	2,9	7 527	- 3,9	4,0
Productions animales	721	0,1	22 760	4,2	3,2
<i>dont gros bovins</i>	219	5,7	5 138	4,1	4,3
<i>porcins</i>	64	- 12,1	2 839	- 0,6	2,2
<i>volailles</i>	143	- 1,7	3 028	1,5	4,7
<i>lait de vache</i>	131	4,4	7 408	11,0	1,8
Productions de services	160	- 1,3	3 604	- 1,4	4,4
Production totale	3 915	15,5	64 823	7,6	6,0
Aides liées à la production	44	- 75,5	941	- 58,3	4,7
Production au prix de base	3 959	10,9	65 764	5,2	6,0

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires 2010

Moyenne par exploitation en millier d'euros courants	CENTRE		FRANCE	
	2010 prov	Évolution 2010/2009	2010 prov	Évolution 2010/2009
Production de l'exercice	164,2	21,5	136,0	10,8
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,7	0,5	0,4	0,0
- Charges d'approvisionnement	62,9	- 11,3	47,6	- 5,1
- Autres achats et charges externes (n.c fermages)	36,2	1,8	36,7	1,7
= Valeur ajoutée	65,8	123,7	52,0	41,3
+ Subventions d'exploitation	38,5	0,2	28,2	10,7
+ Indemnités d'assurance	3,5	0,0	1,8	0,0
- Fermages	12,1	- 0,6	9,2	- 1,8
- Impôts et taxes	2,4	- 1,5	1,9	0,0
- Charges de personnel	8,7	2,0	9,7	0,0
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	84,5	75,6	61,2	42,0
+ Transferts de charges	0,4	1,6	0,3	0,0
- Dotations aux amortissements	27,4	0,4	24,0	- 0,4
= Résultat d'exploitation	57,5	171,1	37,5	93,9
+ Produits financiers	0,5	0,5	0,4	0,0
- Charges financières	4,3	- 2,7	4,0	- 2,0
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	53,6	211,1	33,9	117,1
RCAI moyen par UTANS (milliers d'euros courants)	40,3	210,0	24,3	115,0

Source : Agreste - Indicateurs de revenus provisoires 2010

Évolution du résultat courant avant impôts par actif non salarié



Source : Agreste - Indicateurs de revenus

Résultat courant avant impôts par actif non salarié en 2010 (en € 2010)



Source : Agreste - Indicateurs de revenus provisoire 2010

Valeur des productions de la branche agriculture hors subventions d'exploitation en 2010 (provisoire)
 (Y compris production des activités secondaires des exploitations)

	Cher		Eure-et-Loir		Indre	
	Valeur (million €)	Part département / région (%)	Valeur (million €)	Part département / région (%)	Valeur (million €)	Part département / région (%)
Total céréales	224,05	16	373,56	27	167,44	12
Blé dur	8,31	7	48,77	39	4,26	3
Blé tendre	125,57	16	211,55	27	102,60	13
Maïs	44,01	18	44,72	19	15,36	6
Orge	34,23	15	61,92	28	31,66	14
Autres céréales	11,93	25	6,60	14	13,56	29
Total plantes industrielles	71,47	15	126,10	27	62,64	13
Oléagineux	66,58	18	83,71	23	55,84	15
Protéagineux	4,23	12	14,40	41	3,50	10
Tabac	0,00	0	0,04	5	0,00	0
Betteraves industrielles	0,00	0	20,42	38	0,00	0
Total plantes fourragères	44,67	26	10,49	6	60,54	35
Maïs fourrage	2,85	14	1,96	9	3,67	17
Autres fourrages	41,82	28	8,53	6	56,87	38
Total productions maraîchère et horticole	8,89	2	94,98	26	8,69	2
Pommes de terre	0,85	1	97,41	57	9,12	5
Fruits	13,62	11	19,31	15	1,19	1
Total vins d'appellation	143,19	48	0,00	0	1,62	1
Total produits végétaux bruts et transformés	506,94	17	721,85	24	311,77	10
Total bétail	95,21	30	21,51	7	110,25	34
Gros bovins	81,73	37	9,13	4	79,52	36
Veaux	0,60	4	1,15	9	3,45	26
Ovins	4,01	20	1,08	5	9,60	49
Caprins	1,18	22	0,05	1	2,06	39
Porcins	7,60	12	9,72	15	15,41	24
Total produits avicoles	29,25	17	24,21	14	13,53	8
Volailles	28,90	20	17,29	12	10,51	7
Oeufs	0,35	1	6,92	23	3,02	10
Total lait et produits laitiers	28,01	14	13,37	7	41,18	21
Lait et produits laitiers de vache	14,16	11	13,37	10	16,02	12
Lait et produits laitiers de chèvre	13,83	20	0,00	0	25,16	36
Total autres produits animaux	29,84	13	15,43	7	44,74	20
Total produits animaux bruts et transformés	154,30	21	61,15	8	168,52	23
Production totale de biens	661,24	18	783,00	21	480,29	13
Total production hors subventions	686,04	18	809,25	21	504,36	13
Total subventions sur les produits	12,69	29	4,62	10	17,28	39
Total production au prix de base	698,73	18	813,87	21	521,64	13

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Unité : millier d'euros	Cher	Eure-et-Loir	Indre
Résultat courant avant impôts (moyenne par UTANS)	40,3	45,7	35,2

Source : Agreste - Indicateurs de revenus

Valeur des productions de la branche agriculture hors subventions en 2010 (provisoire)

(Y compris production des activités secondaires des exploitations)

	Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		Loiret		Région Centre
	Valeur (million €)	Part département / région (%)	Valeur (million €)	Part département / région (%)	Valeur (million €)	Part département / région (%)	Valeur (million €)
Total céréales	181,49	13	190,31	14	269,74	19	1 406,59
Blé dur	5,79	5	31,16	25	26,62	21	124,91
Blé tendre	119,22	15	93,68	12	120,15	16	772,77
Maïs	35,15	15	38,48	16	60,63	25	238,35
Orge	17,77	8	21,94	10	56,06	25	223,58
Autres céréales	3,56	8	5,05	11	6,28	13	46,98
Total plantes industrielles	79,69	17	61,11	13	72,84	15	473,85
Oléagineux	75,78	21	51,49	14	33,76	9	367,16
Protéagineux	2,59	7	4,81	14	5,25	15	34,78
Tabac	0,44	57	0,13	17	0,16	21	0,77
Betteraves industrielles	0,00	0	1,19	2	32,38	60	53,99
Total plantes fourragères	25,08	15	14,89	9	16,96	10	172,63
Maïs fourrage	6,95	33	3,18	15	2,42	12	21,03
Autres fourrages	18,13	12	11,71	8	14,54	10	151,60
Total productions maraîchère et horticole	41,46	11	46,23	12	170,56	46	370,81
Pommes de terre	0,27	0	33,31	20	28,72	17	169,68
Fruits	54,59	43	14,33	11	22,49	18	125,53
Total vins d'appellation	113,00	38	40,19	13	2,20	1	300,20
Total produits végétaux bruts et transformés	496,81	16	413,45	14	583,74	19	3 034,56
Total bétail	35,11	11	37,26	12	22,72	7	322,06
Gros bovins	15,61	7	21,30	10	11,57	5	218,86
Veaux	4,19	31	2,37	18	1,60	12	13,36
Ovins	2,04	10	1,35	7	1,58	8	19,66
Caprins	1,39	26	0,41	8	0,23	4	5,32
Porcins	11,79	19	11,54	18	7,53	12	63,59
Total produits avicoles	26,26	15	39,97	23	40,54	23	173,76
Volailles	23,45	16	30,96	22	31,92	22	143,03
Oeufs	2,81	9	9,01	29	8,62	28	30,73
Total lait et produits laitiers	61,43	31	30,37	15	26,25	13	200,61
Lait et produits laitiers de vache	42,83	33	20,93	16	23,34	18	130,65
Lait et produits laitiers de chèvre	18,54	27	9,44	14	2,91	4	69,88
Total autres produits animaux	64,98	29	34,24	15	35,6	16	224,83
Total produits animaux bruts et transformés	126,35	18	111,47	15	98,86	14	720,65
Production totale de biens	623,16	17	524,92	14	682,60	18	3 755,21
Total production hors subventions	654,26	17	550,52	14	710,58	18	3 915,01
Total subventions sur les produits	3,95	9	2,95	7	2,59	6	44,08
Total production au prix de base	658,21	17	553,47	14	713,17	18	3 959,09

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Unité : millier d'euros	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
Résultat courant avant impôts (moyenne par UTANS)	40,3	45,7	35,2

Source : Agreste - Indicateurs de revenus

2009 ou l'année de la récession agricole

La baisse des cours des productions végétales, le repli de la valeur de la production, la hausse des charges opérationnelles, le tout dans un contexte économique particulièrement tendu, constituent les principaux facteurs d'une crise agricole majeure en 2009. Ainsi, le revenu courant avant impôt (RCAI) en région Centre, affiché à 17 540 euros, a subi une baisse de 60 % en valeur courante par rapport à 2008 (46 900 euros). Malgré tout, en 2009, le revenu régional reste supérieur à la moyenne française (16 800 euros). Le RCAI de l'année 2009 est le plus bas enregistré en région Centre depuis 1990 ; ce constat reflète l'ampleur de la crise agricole.

Une baisse de revenu généralisée à l'ensemble des OTEX

Toutes les orientations sont touchées par la baisse du revenu, hormis la viticulture. Ainsi, le revenu en grandes cultures chute de 70 %. En bovins lait, le RCAI a baissé de moitié et en bovins mixtes et polyculture-polyélevage, il est encore davantage en recul, plus de 60 %. Seule, la viticulture tire son épingle du jeu, avec en moyenne 4 700 euros de plus qu'en 2008.

Les charges opérationnelles s'alourdissent encore

Les charges courantes ont progressé d'environ

8 % par rapport à 2008. Les charges structurelles (loyers, fermages, impôts et taxes de personnel) sont restées stables d'une année sur l'autre, mais les consommations intermédiaires ont fortement progressé et s'élèvent en moyenne à 113 290 euros par exploitation, soit 10 % de plus qu'en 2008. Parmi les consommations intermédiaires, les charges opérationnelles liées à l'approvisionnement ont sensiblement augmenté sauf pour l'élevage. Cette hausse s'explique par l'évolution du coût des intrants, notamment des engrais, relevée en 2009. Mais par ailleurs, l'ensemble des charges consacrées à l'énergie a chuté d'environ 21 %.

Un endettement en progression

En région Centre, les dettes ont progressé pour l'ensemble des filières, à l'exception de la viticulture qui voit son taux d'endettement maintenu à 25 %. Le taux le plus prégnant concerne la filière bovins lait qui atteint 35 % en 2009. La progression la plus importante entre 2008 et 2009 touche la filière grandes cultures et herbivores, laquelle passe de 27 % en 2008 à 31 % en 2009. En moyenne, pour l'ensemble des exploitations de la région Centre, le taux d'endettement 2009 est de 26 % contre 24 % en 2008.

Pour en savoir plus :

- > Résultat comptable des exploitations agricoles en 2009 : 2009 ou l'année de la récession agricole – Agreste Centre n°177 – avril 2011
- > RICA France Tableaux standards 2009 – Agreste Chiffres et Données, Série Agriculture n° 214 - février 2011

- **Production de l'exercice (RICA)** : agrégation de la production vendue, des variations de stocks, de la production immobilisée, de la production autoconsommée et des produits divers provenant d'activités secondaires non séparables, diminuée des achats d'animaux. La production de l'exercice n'inclut pas les subventions.
- **Taux d'endettement** : ratio calculé en rapportant l'ensemble de l'endettement au total de l'actif. Il est exprimé en pourcentage.
- **RCAI : résultat courant avant impôts** : solde intermédiaire de gestion standardisé, calculé pour l'essentiel ainsi : production de l'exercice + subventions d'exploitation - charges d'exploitation (y compris amortissements) - charges financières nettes. Les « autres charges courantes » comprennent les postes : loyers et fermages, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements, charges financières.
- **Source micro-économique**, le Réseau d'information comptable agricole (RICA) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité.

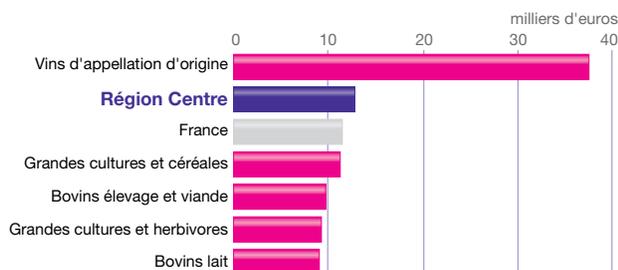
Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'environ 82 000 exploitations agricoles dans toute l'Union européenne selon des définitions communes. L'échantillon français de 7 463 exploitations correspond aux 326 000 exploitations « professionnelles » d'au moins 12 hectares-équivalent-blé. En région Centre, l'échantillon est, pour l'exercice comptable de 2009, composé de 417 exploitations agricoles et viticoles.

Résultats 2009 pour les systèmes de production représentatifs en région Centre

(moyennes pondérées par exploitation)	Centre						France
	Grandes cultures et céréales	Vins d'appellation d'origine	Bovins lait	Bovins élevage et viande	Grandes cultures et herbivores	Toutes exploitations	Toutes exploitations
CARACTERISTIQUES GENERALES							
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	208	33	29	32	58	415	7 470
Nombre d'exploitations représentées	10 691	1047	408	1112	1763	16 504	326 013
Surface agricole utilisée (SAU) (ha)	142,42	31,12	101,79	113,44	144,35	127,2	80
Surface en faire-valoir direct (ha)	14,9	4,6	6	8,5	8,5	12,6	11,6
Surface en céréales (ha)	88,6	6,7	31,1	10,8	60,7	68,1	27,5
Effectifs animaux (UGB)	16,9	1,17	116,6	130,77	102,47	46	74
Main d'oeuvre totale (UTA)	1,52	3,37	2,4	1,39	2,07	1,8	2
Main d'oeuvre non salariée (UTANS)	1,24	1,58	2,15	1,21	1,74	1,4	1,5
FINANCEMENT ET ELEMENTS DU BILAN (milliers d'euros)							
Fond de roulement	91,8	189,5	47,3	56,3	81,0	90,4	89,0
Autofinancement	1,4	32,2	12,5	17,7	21,6	7,6	12,8
Actif immobilisé	190,2	175,2	337,6	314,1	315,4	214,3	234,4
<i>dont capital d'exploitation</i>	128,3	153,3	299,6	279,4	274,8	162,4	180,7
Actifs circulant	140,9	261,1	97,3	83,3	132,1	140,4	133,1
<i>dont stocks</i>	83,8	187,9	60,5	53,3	90,1	86,4	82,9
Capitaux propres	189,8	250,3	226,6	291,1	250,7	205,2	221,1
Endettement total	142,5	187,6	210,2	106,8	197,6	150,6	147,5
Taux d'endettement (%)	24,9	25	7,2	63,3	21,2	26,6	26
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (milliers d'euros)							
Production de l'exercice	140,5	261,0	189,5	69,7	166,6	151,5	143,4
+ Rabais et ristournes	0,8	0,2	0,4	0,5	0,8	0,7	0,4
- Charges d'approvisionnement	85,6	57,3	86,9	36,3	90,9	80,0	58,4
- Autres achats et charges externes	35,1	70,5	55,3	22,2	47,5	39,0	41,4
= Valeur ajoutée (VAHF)	20,7	133,3	47,6	11,7	29,0	32,5	44,0
+ Subventions et indemnités d'assurance	52,8	15,2	43,3	42,3	56,1	43,7	31,0
- Loyers et fermages	16,4	11,0	9,3	7,0	13,8	14,2	11,2
- Impôts et taxes	3,2	3,5	2,2	1,0	1,9	2,8	2,1
- Charges de personnel	6,7	38,1	4,6	3,4	5,9	10,5	12,0
= Excédent brut d'exploitation	47,3	95,9	74,8	42,6	63,4	52,8	49,6
+ Produits de gestion courante et produits financiers	1,2	0,3	0,7	0,3	0,7	0,9	0,8
- Dotations aux amortissements	29,4	31,5	47,9	28,1	40,6	31,0	28,6
- Charges financières	5,0	5,2	8,1	3,1	7,3	5,2	5,0
= RCAI (Résultat courant avant impôts)	13,9	59,6	19,5	11,7	16,2	17,5	16,8
+ Profits et charges exceptionnels	6,7	1,7	6,2	3,4	6,7	5,9	4,8
= Résultat de l'exercice	20,6	61,3	25,8	15,1	22,9	23,4	21,6
RCAI par UTA non salariée	11,3	37,6	9,1	9,7	9,2	12,9	11,6
Charges sociales personnelles de l'exploitant	15,5	15,5	13,7	6,2	17,8	14,2	9,6
CHARGES (milliers d'euros)							
Consommations intermédiaires	114,0	121,3	136,2	54,6	131,5	113,3	94,8
Engrais et amendements	40,0	4,4	16,8	8,5	29,3	31,4	13,1
Entretien et réparation du matériel	7,5	7,0	7,2	3,5	8,6	7,1	5,9
Produits phytosanitaires	23,6	11,7	6,7	1,6	12,9	18,7	8,5
Produits vétérinaires	0,3	0,0	6,0	3,2	4,1	1,2	2,4
Aliments du bétail	2,1	0,1	40,5	12,4	26,3	8,3	17,6
Charges à l'hectare	1,3	7,0	2,2	0,9	1,5	1,4	2,0

Sources : Agreste - Réseau d'information comptable agricole

RCAI/UTANS dans le Centre en 2009 pour les principales OTEX



Source : Agreste - Réseau d'information comptable agricole

Les aides de la Politique agricole commune en 2010

Les aides directes du premier pilier comportent trois grandes catégories : les paiements uniques (droits pour chaque exploitation établis en 2006 au regard des aides précédemment perçues) découplés de la production, les aides spécifiques à l'assurance récolte, aux surfaces présentant une diversité des assolements, une mise en cultures biologiques ou une culture de protéagineux et les aides animales couplées aux cheptels.

Les aides du premier pilier de la campagne 2010 s'élèvent à près de 656 millions d'euros (hors assurance récolte) contre plus de 720 millions en 2009, soit une baisse de 8 %. Les paiements uniques constituent l'essentiel des aides et représentent, en 2010, 91 % du montant global contre 74 % en 2009.

Le montant des PU s'élève à 601 millions d'euros, en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente, pour un nombre de bénéficiaires en légère baisse (21 012 en 2010 contre 21 240 en 2009). Cette hausse s'explique par la poursuite en 2010 du découplage des aides : depuis la réforme de la PAC de 2006, les aides découplées ne sont plus liées à la nature des productions, ni même à l'acte de production et sont subordonnées au respect des Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales. En 2010, le découplage amorcé en 2006 s'est accéléré avec notamment le découplage total des aides grandes cultures, de la prime à la brebis et de la prime à l'abattage.

Le montant des aides couplées et spécifiques est de plus de 22,2 millions d'euros en 2010 auxquels s'ajoutent plus de cinq millions d'euros d'aides à l'assurance récolte. Il est en fort recul par rapport aux aides végétales couplées de 2009 où il atteignait 141 millions d'euros. Plus de la moitié des aides couplées et spécifiques, soit 14,3 millions d'euros, ont été destinées à favoriser la diversité des assolements et ont concerné 5 000 exploitants. Près d'un million d'euros ont été versés en soutien à l'agriculture biologique pour 187 bénéficiaires. L'aide aux protéagineux s'est élevée à près de sept millions d'euros pour plus de 4 000 exploitants.

Les aides animales représentent 35 millions d'euros en 2010, elles sont en chute de 22 % par rapport à 2009 en raison du découplage et de la hausse de la modulation. La PMTVA atteint 31 millions d'euros contre 40 millions l'année précédente. La prime aux ovins est de l'ordre de 2,7 millions d'euros en 2010 et près d'un million d'euros sont destinés aux éleveurs caprins.

Les aides du second pilier viennent compléter l'aide aux revenus des agriculteurs. L'ICHN, d'un montant total de huit millions d'euros, concerne principalement le département de l'Indre qui reçoit plus de la moitié de la subvention régionale. La PHAE s'élève, en 2010, à un montant de cinq millions d'euros, dont 2,5 millions pour l'Indre et 1,5 millions pour le Cher.

Pour en savoir plus :

- > Site de la DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr, rubrique statistiques régionales et études, chiffres clés
- > Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr : rapports de la commission des comptes de l'agriculture de juin 2011

- **Droits à paiement unique (DPU) :** La réforme de la PAC a introduit le principe du découplage des aides directes. Depuis 2006, le découplage s'applique en France. Deux types d'aides sont en vigueur : des aides couplées à la production et l'aide découplée. L'aide découplée est fondée sur un dispositif de droits à paiement unique (DPU). Pour donner lieu à paiement, un DPU doit être « activé » sur des hectares porteurs de production agricole ou de prairies temporaires ou permanentes ou de surfaces non productives à condition qu'elles soient entretenues conformément aux normes environnementales. Les surfaces sont déclarées tous les ans au travers du dossier PAC. Depuis 2010, toutes les surfaces, quelque soit le couvert, peuvent être activées sous réserve du respect des règles d'entretien spécifique. Le découplage s'est poursuivi en 2010 puisque certaines aides à la surface, couplées à la production, sont découplées et intégrées aux DPU : l'aide aux grandes cultures, la prime spéciale à la qualité pour le blé dur et l'aide au houblon. Il en va de même concernant les aides animales : sont intégrées aux DPU la prime à l'abattage pour les gros bovins et les veaux, la prime à la brebis et la PMTVA à hauteur de 25 %. Par ailleurs, de nouvelles aides spécifiques ont été créées : aide supplémentaire aux protéagineux, à la diversité de l'assolement, à l'assurance récolte, soutien à l'agriculture biologique...
- **AC :** aide au secteur caprin
- **AO :** aide au secteur ovin
- **ICHN :** L'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) contribue, en zone défavorisée, à maintenir une communauté rurale viable et à préserver l'espace naturel en promouvant des modes d'exploitation durables. Les zones où cette aide est accessible sont la montagne et la haute montagne, ainsi que les zones de piémont et les zones défavorisées simples.
- **PHAE :** La prime herbagère agro-environnementale est un dispositif dont l'objectif est de favoriser la biodiversité sur les exploitations herbagères. L'objectif est de stabiliser les surfaces en herbe, en particulier dans les zones menacées de déprise agricole et d'y maintenir des pratiques respectueuses de l'environnement via des engagements pris sur 5 ans en contrepartie d'une rémunération. Le dispositif s'appuie sur un chargement limité, sur la présence d'éléments de biodiversité et sur une gestion économe en intrants.

Les surfaces déclarées bénéficiant d'aides en 2010

Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Céréales	196 799	291 270	190 563	173 691	163 797	226 232	1 242 352
dont blé tendre	105 446	161 703	106 476	111 454	76 800	104 082	665 961
orge	43 822	53 100	41 120	20 461	19 918	53 352	231 771
maïs grain et ensilage	26 832	26 585	15 946	23 005	19 214	34 179	145 760
Oléagineux	81 127	79 108	72 368	67 278	52 098	44 698	396 676
dont colza	65 327	76 477	54 171	34 226	41 453	35 210	306 863
tournesol	15 219	1 243	17 393	31 891	10 207	8 755	84 709
Protéagineux	6 569	20 320	6 020	4 166	6 768	6 289	50 133

Sources : SRISE Centre - AGRESTE - ASP

Aides directes liées aux surfaces en 2010

Unité : millier d'euros	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Aides du 1^{er} pilier							
Paievements uniques (PU)	102 792	133 463	101 737	83 074	75 637	104 218	600 921
Ensemble des aides aux protéagineux	866	2 879	822	538	934	863	6 902
Diversité des assolements	1 589	4 615	1 799	1 461	2 081	2 778	14 323
Soutien à l'agriculture bio	250	116	154	206	201	64	990
Aides directes du 2^e pilier							
ICHN	2 350	0	4 472	839	173	246	8 080
PHAE	1 529	83	2 559	468	169	108	4 916

Sources : AGRESTE - ASP

Montants et bénéficiaires des DPU et des aides animales 2010

Unité : millier d'euros, têtes bénéficiaires	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Nombre de bénéficiaires DPU	3 016	4 116	4 245	3 555	2 851	3 229	21 012
Montants PU	102 792	133 463	101 737	83 074	75 637	104 218	600 921
Nombre de bénéficiaires PMTVA	1 098	308	1 510	396	256	189	3 757
Montants PMTVA	10 080	1 492	13 875	2 608	1 621	1 361	31 037
Effectifs déclarés	97 958	12 441	131 828	22 875	13 940	10 946	289 988
Nombre de bénéficiaires AC	134	-	199	149	39	-	550
Montants AC	217	-	354	313	70	-	999
Effectifs déclarés	23 055	486	35 584	29 904	7 370	4 257	100 656
Nombre de bénéficiaires AO	205	37	320	70	43	45	720
Montants AO	733	130	1 136	264	181	217	2 660
Effectifs primés	34 961	6 256	53 789	12 393	8 577	10 567	126 543

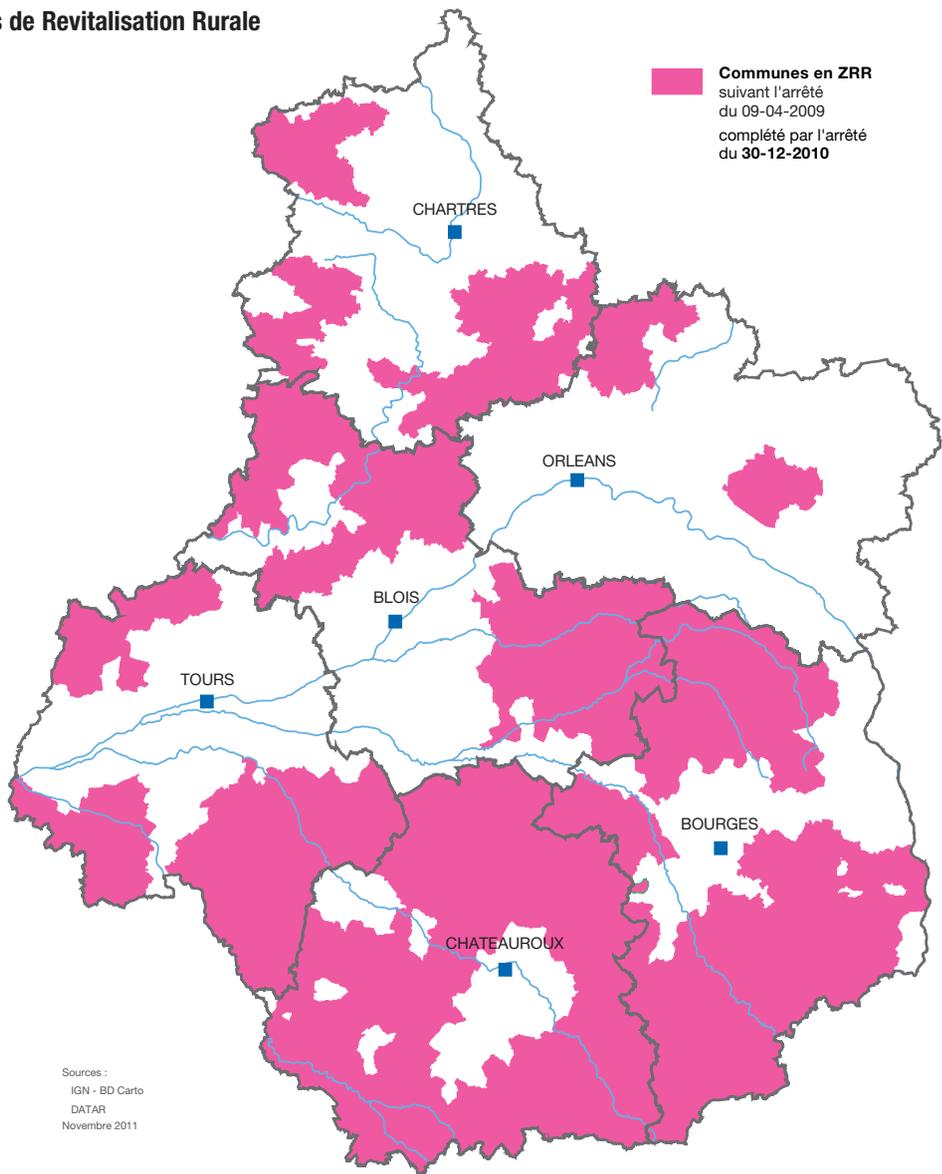
Sources : AGRESTE - ASP

Aides du premier pilier en 2010

Montant des aides par tranche	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Nombre de dossiers par tranche							
Moins de 6 000 €	517	712	1 073	1 007	721	477	4507
de 6 000 à 20 000 €	483	571	797	794	546	569	3760
de 20 000 à 30 000 €	391	597	749	641	470	565	3413
de 30 000 à 45 000 €	667	1 045	838	710	585	767	4612
de 45 000 à 60 000 €	414	620	414	317	344	453	2562
de 60 000 à 90 000 €	414	464	347	185	238	334	1982
90 000 € et plus	193	130	99	44	41	96	603
Total	3 079	4 139	4 317	3 698	2 945	3 261	21 439
Montant versé pour l'ensemble des dossiers (milliers d'euros)							
Moins de 6 000 €	1 079	1 275	2 037	1 866	1 394	984	8 634
de 6 000 à 20 000 €	6 277	7 828	10 658	10 137	6 831	7 513	49 245
de 20 000 à 30 000 €	9 930	14 984	18 821	15 992	11 793	14 427	85 947
de 30 000 à 45 000 €	25 060	38 874	31 066	26 189	21 712	28 390	171 291
de 45 000 à 60 000 €	21 440	32 127	21 295	16 348	17 773	23 445	132 429
de 60 000 à 90 000 €	29 759	32 869	24 883	13 076	16 851	23 804	141 242
90 000 € et plus	23 001	14 745	11 155	4 878	4 384	10 993	69 156
Total	116 547	142 703	119 914	88 487	80 738	109 554	657 944

Sources : SRISE Centre - AGRESTE - ASP

Zones de Revitalisation Rurale

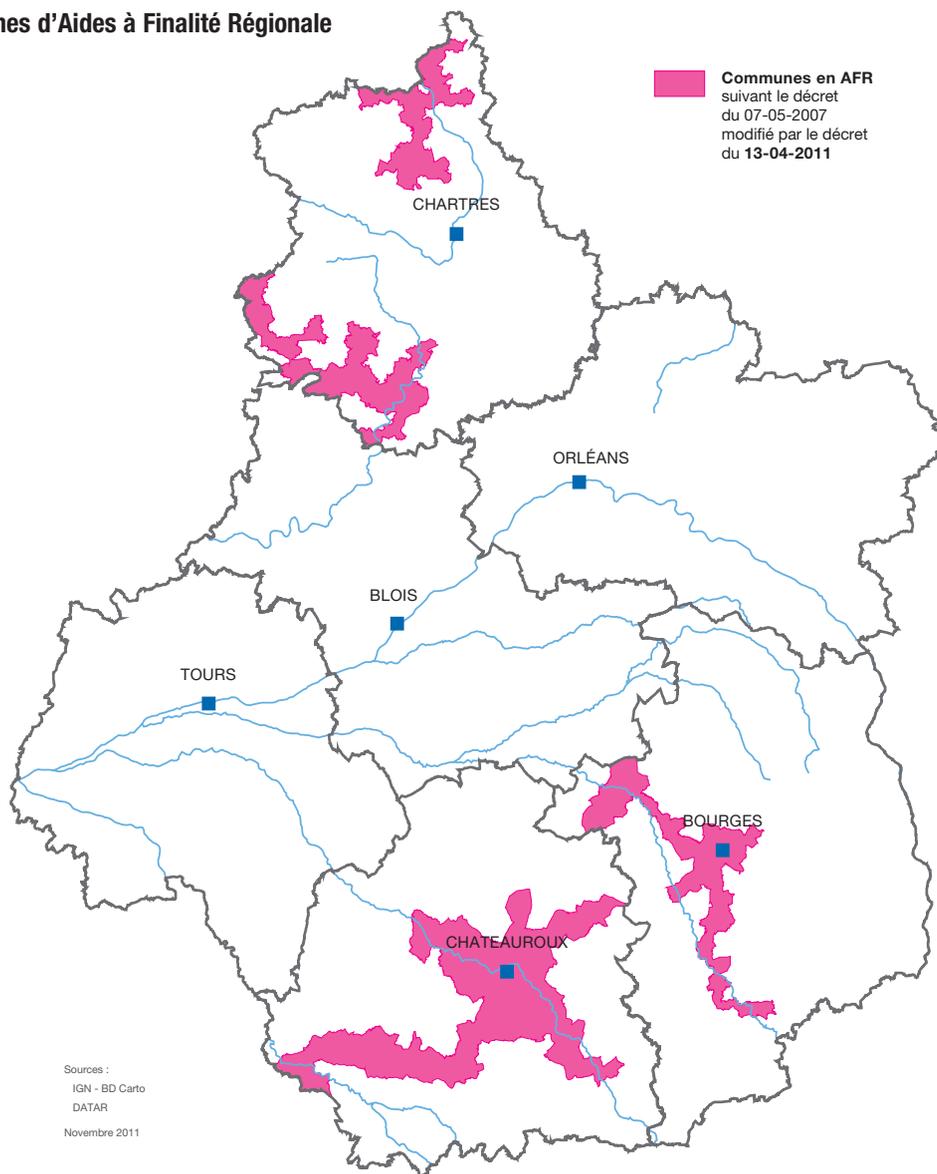


Créées par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement des territoires ruraux du 4 février 1995, les zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent des territoires ruraux qui rencontrent des difficultés particulières : faible densité démographique, handicap structurel sur le plan socio-économique.

Le classement en ZRR permet aux entreprises de ce territoire de bénéficier d'avantages fiscaux conséquents, par exemple lors de leur création. Il peut s'agir, pour les chefs d'entreprises, d'exonérations d'impôts sur le revenu ou sur les sociétés, voire de taxes professionnelles ; d'aides aux artisans ou commerçants repreneurs de derniers commerces ; d'avantages fiscaux pour les professionnels de santé, les professions libérales ou les investisseurs du secteur du tourisme, sous certaines conditions ; d'avantages fiscaux pour les employeurs associatifs ou pour les propriétaires immobiliers investisseurs.

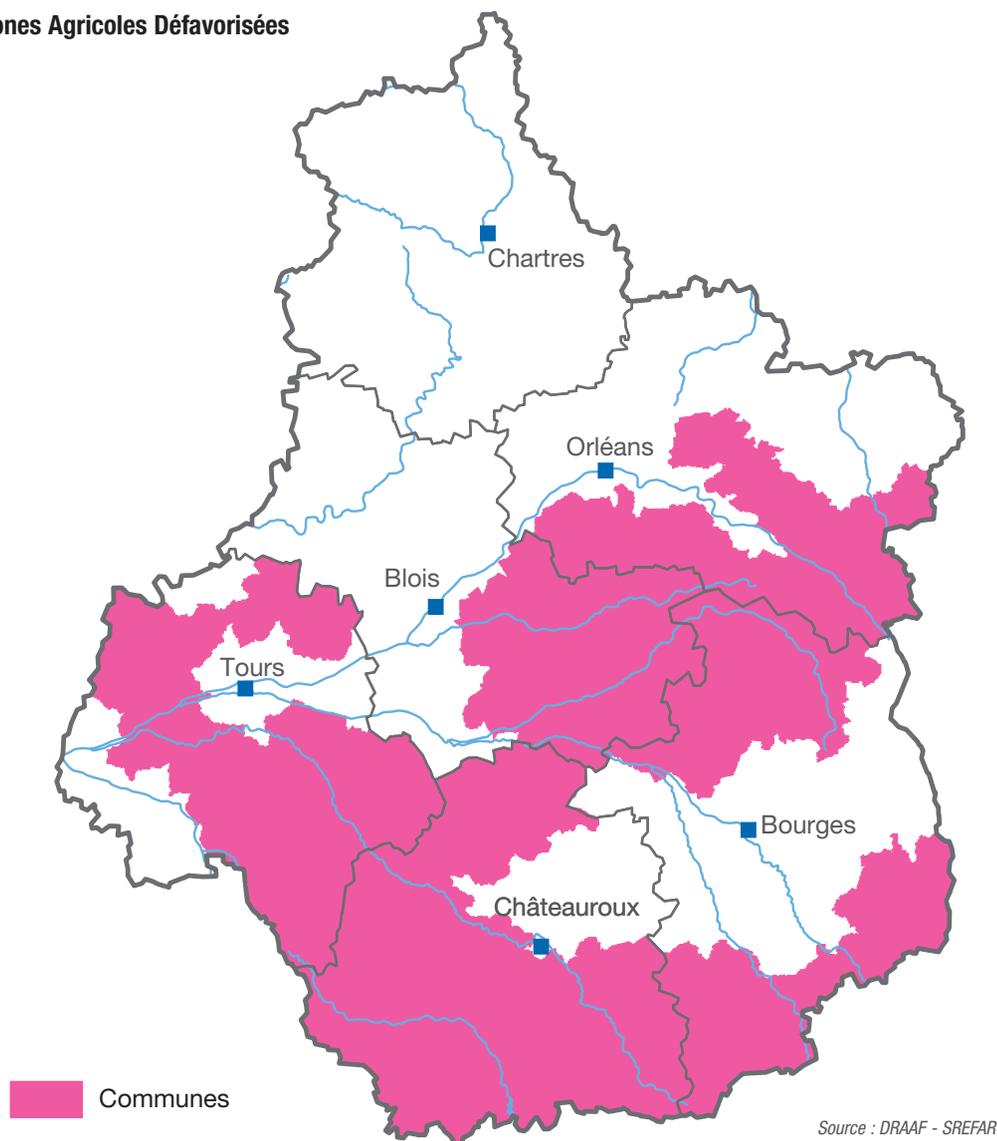
Les ZRR s'inscrivent dans un zonage plus large des territoires ruraux de développement prioritaire (TRDP) qui indique les territoires présentant un faible niveau de développement économique.

Zones d'Aides à Finalité Régionale



Le Traité de Rome donne la possibilité aux pouvoirs publics des Etats membres de mettre en œuvre des aides aux entreprises « à finalité régionale » afin de contribuer au développement des territoires en difficulté de l'Union. En France, les régions éligibles ont été fixées par décret dans la carte des zones d'aides à finalité régionale (AFR). Ces AFR destinées aux grandes entreprises et PME permettent de subventionner l'investissement productif ou la création d'emplois liés à l'investissement, en fixant des taux maximum d'aide variables selon la zone et selon la taille de l'entreprise (Petite, Moyenne ou Grande). Les principaux dispositifs visés sont la prime à l'aménagement du territoire (PAT) pour les projets industriels, les aides des collectivités territoriales à l'investissement productif des grandes entreprises, les aides à l'immobilier d'entreprises, les exonérations de taxe professionnelle, les aides des sociétés de conversion.

Zones Agricoles Défavorisées



Les zones agricoles défavorisées sont des territoires affectés de handicaps économiques agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels il est nécessaire de soutenir l'activité agricole par l'octroi d'aides adaptées.

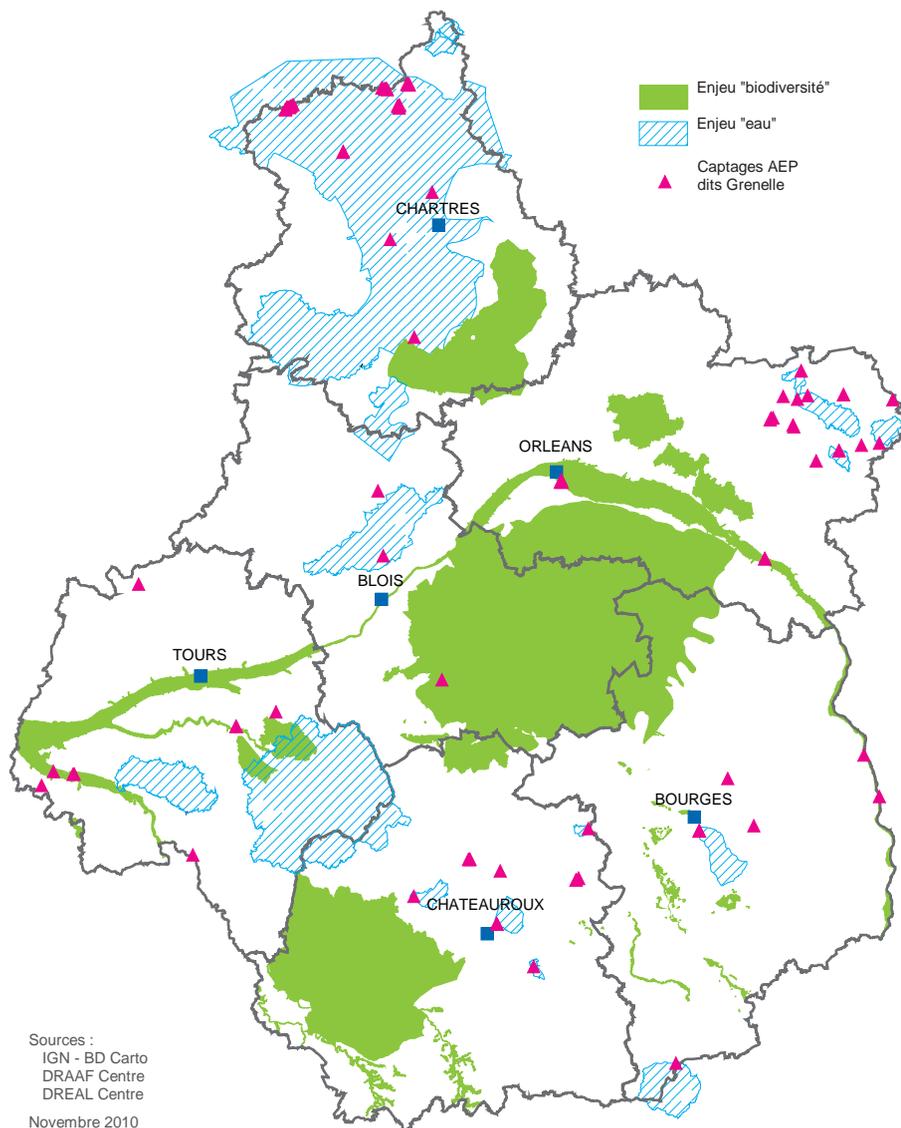
En région Centre, seules les zones défavorisées simples sont présentes principalement dans le sud régional.

L'instauration d'un régime particulier d'aides en faveur des zones agricoles défavorisées a pour objet d'assurer la poursuite de l'activité agricole, et ainsi, le maintien d'un minimum de peuplement ou l'entretien de l'espace naturel dans certaines zones.

Cette politique reconnaît le rôle important des agriculteurs dans la gestion du patrimoine naturel et considère que la société doit assumer une partie des coûts nécessaires au maintien de l'agriculture dans ces zones. Elle s'appuie essentiellement sur trois types de leviers :

- les aides à l'investissement ;
- la formation professionnelle ;
- les Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels (ICHN) qui constituent la principale mesure d'aide au revenu dans les zones défavorisées.

Les mesures agro-environnementales territorialisées (MAE t)



Les mesures agro-environnementales territorialisées visent à proposer des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement afin de préserver ou rétablir la qualité de l'eau et limiter la dégradation de la biodiversité. Les mesures agroenvironnementales territorialisées forment un dispositif qui a vocation à s'appliquer sur des territoires aux enjeux ciblés. Pour l'enjeu biodiversité, les MAE s'appliquent sur les sites Natura 2000 de la région Centre. Pour l'enjeu « eau », la liste des territoires prioritaires est définie dans le document régional de développement rural (DRDR) et compte plus de 140 captages ou bassins versants prioritaires.

Les mesures agroenvironnementales (MAE) sont mises en œuvre dans le cadre de la politique de développement rural européenne avec les crédits nationaux et européens (FEADER). Elles ont pour but de compenser les surcoûts et manques à gagner générés par l'introduction sur les exploitations de pratiques plus respectueuses de l'environnement. L'exploitant qui souscrit une mesure agro-environnementale s'engage ainsi à respecter pendant cinq ans des pratiques environnementales en échange d'une rémunération qui dépend du niveau des contraintes.

Conventions utilisées

nd	information non diffusible soit par insuffisance de qualité, soit par respect du secret statistique
nc	information non connue au moment de la réalisation de cet ouvrage
///	information sans objet
ε	valeur très petite
-	valeur rigoureusement nulle
s	secret statistique

Sources

Sigles utilisés pour les sources :

ASP	Agence de Services et de Paiement
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
SREFAR	Service Régional de l'Économie Forestière Agricole et Rurale
SRFD	Service Régional de la Formation et du Développement
SRISE	Service Régional de l'Information Statistique et Économique
SSP	Service de la Statistique et de la Prospective.

Exploitation agricole

L'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole, une unité de production répondant aux conditions suivantes :

- elle possède une activité agricole ;
- elle atteint une certaine dimension : soit un hectare ou plus de superficie agricole utilisée, soit vingt ares ou plus de cultures spécialisées, soit une activité de production agricole supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, 15 ares de fraises, etc.) ;
- elle est soumise à une gestion courante unique ;

Elle est localisée dans la commune où est situé son siège. On le définit par le bâtiment principal de l'exploitation, ou à défaut la parcelle agricole la plus importante.

Surface agricole utilisée (SAU)

C'est la surface de l'ensemble des terres dédiées à l'activité agricole. Elle comprend la totalité des terres arables (grandes cultures, légumes, cultures permanentes, superficies toujours en herbe, jachères, jardins familiaux, ...). Sont donc exclus les sols des bâtiments et cours, les landes non productives et les friches, les peupleraies en plein, les taillis, bois et forêts de l'exploitation ainsi que les territoires non agricoles.

Production brute standard

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés par le calcul de la production brute standard (PBS). Ce calcul est réalisé à partir de coefficients qui résultent de valeurs moyennes sur la période de 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production.

Les coefficients de PBS représentent la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal présent, hors toute aide. Ils sont exprimés en euros.

Pour les productions végétales, les coefficients de PBS sont une valorisation des rendements par unité de surface. Pour les productions animales, ils incluent la valeur des productions secondaires (lait pour les vaches, les chèvres et les brebis).

La valeur de la production brute standard permet de classer les exploitations :

- petite exploitation quand elle se situe en deçà de 25 000 euros ;
- moyenne exploitation quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 euros ;
- grande exploitation quand elle dépasse 100 000 euros.

La contribution des surfaces ou des cheptels à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique (OTEX).

Orientations technico-économiques des exploitations (OTEX)

Nouvelle typologie des exploitations :

elle est définie officiellement par le règlement (CE) n° 1242/2008 du 8 décembre 2008. Elle s'applique pour la première fois sur les résultats du recensement agricole de 2010 ainsi qu'au réseau d'information comptable agricole à partir de l'exercice 2010.

Les exploitations sont classées selon leur spécification : l'orientation technico-économique de l'exploitation. Le classement se fait avec les PBS, selon le même schéma qu'auparavant avec les MBS. Une exploitation est classée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total. Le calcul des OTEX se fait dans une nomenclature très détaillée. Mais pour des raisons de confidentialité (recensement) ou de représentativité (RICA), la publication des résultats est faite selon une nomenclature agrégée, qui est la suivante :

Nomenclature des Orientations technico-économiques (OTEX) des exploitations	
1500	Céréales et oléoprotéagineux (COP)
1600	Autres grandes cultures
2800	Maraîchage
2900	Fleurs et horticulture diverse
3500	Viticulture (appellation et autre)
3900	Fruits et autres cultures permanentes
4500	Bovins lait
4600	Bovins viande
4700	Bovins mixte
4813	Ovins et caprins
4800	Autres herbivores
5100	Porcins
5200	Volailles
6184	Polyculture et polyélevage
9000	Autres

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

CHARGES

PRODUITS

Consommations intermédiaires			Production de l'exercice (diminuée des achats d'animaux)
Loyers Fermages			Rabais, ristournes, remises obtenus
Assurances			Remboursement forfaitaire de TVA
Frais de personnel	Valeur ajoutée produite	↕	Indemnités d'assurances
Impôts et taxes			Subventions d'exploitation
Dotations aux amortissements	Excédent brut d'exploitation E B E	↕	Transferts de charges
Charges financières	Résultat d'exploitation	↕	Autres produits de gestion courante
Charges exceptionnelles de gestion	Résultat courant avant impôts R C A I	↕	Produits financiers
Valeur comptable des éléments d'actif cédés			Produits exceptionnels de gestion
Autres charges exceptionnelles			Produits de cession des éléments d'actif
	Résultat de l'exercice	↕	Quote-part des subventions d'investissement
			Autres produits exceptionnels

Dans cette présentation, les soldes apparaissent tous positifs.

Pour une exploitation, voire un groupe d'exploitations (OTEX), certains peuvent être négatifs.

Le recensement agricole 2010 passé au crible

Les publications des résultats du recensement agricole sont présentées sous plusieurs formes : des synthèses de 2 à 8 pages, des diaporamas et des fichiers tableurs. Une déclinaison départementale sera associée à chaque publication. La ligne éditoriale de publication est :

AGRESTE Centre Analyses et résultats Recensement agricole 2010.

Toutes les publications sous leurs différentes formes sont mises à disposition sur le site Internet de la DRAAF Centre : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr.

Titre et sujet	Date de parution
<ul style="list-style-type: none"> ● Le potentiel de production agricole en région Centre, état et comparaison 2000 et 2010 ● L'évolution de la production brute standard par régions agricoles ● L'emploi et travail en agriculture en région Centre ● La formation des agriculteurs en région Centre ● La diversification et la commercialisation ● L'environnement et l'agriculture dans le Centre ● L'agriculture biologique ● Les signes de qualité ● L'irrigation ● Le drainage ● Les grandes cultures en région Centre 	1 ^{er} trimestre 2012
<ul style="list-style-type: none"> ● Le foncier agricole vu par le recensement ● La succession dans les exploitations ● L'installation et le jeunes agricultures dans le Centre ● L'agriculture dans les PPRI (inondation) ● L'agriculture dans les zones à risque ● Les principales caractéristiques de l'agriculture dans les bassins d'alimentation de captage, dans les zones Natura 2000, zones vulnérables et autres zonages 	2 ^e trimestre 2012
<ul style="list-style-type: none"> ● Analyse de l'accès Internet et de l'usage de l'informatique dans les exploitations ● Structure des exploitations (petites) ● Structure des exploitations (moyennes et grandes) ● L'évolution des prairies dans le Centre ● Les cultures spécialisées en région Centre –arboriculture, maraîchage, horticulture ● Le cheptel bovin viande en région Centre ● Le cheptel bovin lait en région Centre ● Les cheptels caprin, ovin, porcin et l'aviculture en région Centre ● La viticulture en région Centre 	2012

INDEX

- A** AGRICULTURE BIOLOGIQUE 40-41
 AIDES À L'AGRICULTURE 98-99
 AUTRES PRODUITS IAA 83
- B** BOIS ET SCIAGES 62-63
 BOVINS 64-67
- C** CAPRINS 74-75
 CÉRÉALES ET OLÉOPROTÉAGINEUX 44-47
 CHER 12
 CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS 104-106
 CLIMATOLOGIE 22-23
 COMPTABILITÉS AGRICOLES 107
 COMPTES DE L'AGRICULTURE 92-95
 COURS DES ANIMAUX 80-81
 COURS DES FRUITS 57
 COURS DES LÉGUMES 56
 COURS DES CÉRÉALES 48-49
 CULTURES FOURRAGÈRES 50, 52-53
 CULTURES INDUSTRIELLES 50-51
- D** DÉFINITIONS 104-107
 DÉPARTEMENTS 12-17
 DIVERSIFICATION 40-41
- E** EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE 24-25
 EMPLOI 84-85
 ENSEIGNEMENT EN RÉGION 26-27
 ENTREPRISES IAA 86-87
 ÉQUIDÉS 82
 EURE-ET-LOIR 13
 EXPLOITATIONS AGRICOLES 34-39
- F** FORÊT 60-61
- I** INDRE 14
 INDRE-ET-LOIRE 15
 INFORMATIONS GÉNÉRALES 104-107
 INSOLATION 23
- L** LAIT DE CHÈVRE 76-77
 LAIT DE VACHE 68-69
 LOIR-ET-CHER 16
 LOIRET 17
- M** MÉTÉOROLOGIE 22-23
- O** OLÉOPROTÉAGINEUX 44-47
 OVINS 72-73
- P** POPULATION 9, 18-19
 PORCINS 70-71
 PRÉCIPITATIONS 23
 PRODUCTIONS ANIMALES 64-82
 PRODUCTIONS VÉGÉTALES 42-59
- R** RÉGION CENTRE 8-11
 RÉGIONS AGRICOLES 28-33
 RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE 96-97
- T** TEMPÉRATURES 23
- U** UTILISATION DU SOL 42-43
 UTILISATION DU TERRITOIRE 20-21
- V** VALEUR VÉNALE DES TERRES 88-89
 VERGERS 54-55
 VIGNE 58-59
 VOLAILLES ET LAPINS 78-79
- Z** ZONES AIDÉES 100-103